

cyberpresse.ca

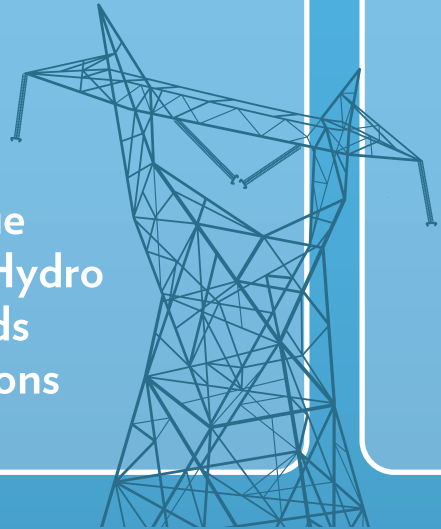
LA PRESSE

15 PAGES À LIRE SUR
LE PLAN AUDET 2006-2007

UN BUDGET EN TROIS COULEURS

DES MESURES POUR SORTIR DU ROUGE

- Création d'un fonds de **30 milliards** d'ici 20 ans, consacré au remboursement de la dette
- **500 millions** puisés chaque année chez Hydro pour ce Fonds des générations



DES MESURES POUR ROULER PLUS VERT

- **1,5 milliard** au transport en commun
- Remboursement de **1000\$** à l'achat d'une automobile hybride



... ET POUR SORTIR DE LA GRISAILLE

- Baisses d'impôts de **288 millions**
- La taxe olympique au service de nouvelles installations sportives
- **54 millions** pour les soins à domicile



Une pensée pour les générations futures

CLAUDE PICHER
Un plan crédible PAGE A3

ANDRÉ PRATTE
Les bons choix PAGE A20

MICHEL GIRARD
Allégé mais toujours lourd PAGE A6

MICHÈLE BOISVERT
Tout pour la forêt LA PRESSE AFFAIRES PAGE 5

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Sans marge de manoeuvre importante, le gouvernement Charest a décidé de donner une mince couche de peinture verte à un budget 2006-2007 teinté par le développement durable.

Un fonds pour la dette largement alimenté par Hydro-Québec; des redevances sur l'eau; de l'aide aux transports en commun, à l'environnement et à l'industrie forestière. Michel Audet a réuni tous les ingrédients pour produire, sans trop dépenser, un budget au goût du jour, sous le sceau de l'environnement et de l'équité inter-générationnelle.

« C'est un budget pour l'avenir, pour assumer nos responsabilités envers les générations futures », a dit M. Audet en déposant son deuxième budget à l'Assemblée nationale. Il accorde aux contribuables le tiers des baisses d'impôts promises en campagne électorale.

➤ Voir PENSÉE en page A2

Toronto 1 > Canadien 5 Les poings sur les i...



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le défenseur des Maple Leafs Wade Belak a tenté à sa façon de freiner l'attaquant du Canadien Mike Ribeiro hier soir, au Centre Bell. Qu'à cela ne tienne, le Tricolore a augmenté son avance sur Toronto à cinq points, tout en restant à un point du huitième rang. Nos informations en pages 1 et 3 du cahier Sports.

RÉSERVE D'AKWESASNE

Des trafiquants restent intouchables, soutient un procureur

ANDRÉ CÉDILOT

Au moins trois importants trafiquants mohawks de la réserve d'Akwesasne n'ont pas été importunés par la police, même s'ils ont été clairement identifiés dans l'enquête sur la filière « sino-italienne » de trafic de marijuana, dévoilée cette semaine et qui a mené à 23 arrestations.

« La police suit les trafiquants partout mais, dès qu'ils entrent dans la réserve, tout s'arrête. C'est la consigne », s'insurge M. Jean-Pierre St-Jean, du bureau de lutte contre le crime organisé et procureur dans ce dossier.

Sans l'aide de la police des frontières américaine (U.S. Border Patrol), M. St-Jean estime que le dossier contre des producteurs de marijuana asiatiques liés à la mafia montréalaise serait resté incomplet. « On n'aurait pas pu faire la preuve des exportations », a-t-il dit, hier, à *La Presse*.

Ainsi, grâce à une puissante caméra à infrarouge installée à bord d'un hélicoptère, les douaniers américains ont pu filmer, en pleine nuit, le déroulement d'une transaction qui s'est terminée dans la réserve d'Akwesasne, à cheval sur les territoires de l'État de New York, du Québec et de l'Ontario.

➤ Voir TRAFIQUANTS en page A17

Les deux otages canadiens libérés en Irak Des zones d'ombre demeurent sur l'opération de sauvetage

ISABELLE HACHEY

Il n'y a pas eu le moindre coup de feu; les ravisseurs étaient absents quand une unité spéciale des forces de la coalition a investi une maison de l'ouest de Bagdad, hier matin, pour libérer les trois otages qui y croupissaient depuis quatre mois. Si le premier ministre Stephen Harper assure qu'aucune rançon n'a été versée, plusieurs zones d'ombre entourent cette opération de sauvetage.

Les travailleurs humanitaires ca-

nadiens James Loney et Harmett Singh Sooden, ainsi que leur collègue britannique Norman Kember, ont été libérés grâce à une information obtenue auprès d'un Irakien arrêté mercredi soir. L'homme connaissait leur lieu de détention, à une trentaine de kilomètres de Bagdad, a expliqué le général américain Rick Lynch. L'assaut a été lancé à 8h hier. La maison était vide, sauf pour les trois otages, ligotés dans une pièce.

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Jack Straw, a

soutenu que l'opération faisait suite à « des semaines et des semaines de travail ». Des troupes américaines, britanniques et canadiennes, appuyées par des forces irakiennes, y ont participé. Le rôle joué par le Canada reste toutefois imprécis, pour des « raisons de sécurité nationale », selon M. Harper.

➤ Voir OTAGES en page A12

AUTRES TEXTES
À lire en page A12

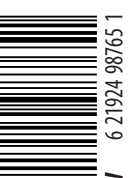
Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Le budget Oh! Dette!

SOMMAIRE

| | |
|--------------------|------------------------|
| Bandes dessinées | ACTUEL 6 |
| Bridge | ACTUEL 9 |
| Décès | ACTUEL 9 et 10 |
| Forum | A 20 à 22 |
| Horaire télévision | ARTS 4 |
| Loteries | A 15 |
| Monde | A 17 à 19 |
| Mots croisés | ARTS 10 et ACTUEL 8 |
| Mots fléchés | ACTUEL 10 |
| Mot mystère | ARTS 10 |
| Observateur | ACTUEL 6 |
| Petites annonces | ACTUEL 6 et AFFAIRES 4 |

Météo

Nuageux avec bruine, maximum 6, minimum 0, plus de détails en page SPORTS 8



La classe VIA 1 à 99\$

Internet sans fil* • Nouveau design intérieur • Déjeuners savoureux • Service hors pair

Montréal-Québec
Départ de 6 h 20
viarail.ca/promo99



* Facturé à l'utilisation. Certaines conditions s'appliquent.

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

PENSÉE

Suite de la page A1

Une pensée pour les générations futures

Cette année et l'an prochain, Québec garde le cap sur le déficit zéro. M. Audet prévoit une croissance modeste de l'économie (2,5 %) pour 2006. L'ensemble des dépenses augmente singulièrement, de près de 4%, à cause des augmentations de salaires décrétées en décembre et d'une réserve prévue pour l'équité salariale. Conséquence, les deux réseaux qui comptent le plus d'employés, la santé et l'éducation, voient leurs énormes budgets grimper respectivement de 6,3 % et 5,4 %.

Hydro devra payer

Mais ce budget passera aux annales comme celui où Québec a créé le Fonds des générations, une cagnotte qui sera largement alimentée par Hydro-Québec. «Dans les années à venir, la dette sera sous contrôle», promet M. Audet, le Fonds mis en place devant permettre d'accumuler 30 milliards d'ici 20 ans.

La société d'État se verra imposer graduellement des «redevances hydrauliques», comme en paient déjà les producteurs privés. C'est en quelque sorte un droit d'utiliser l'eau pour produire de l'électricité.

À partir de 2008-2009, la société d'État versera plus de 500 millions par année dans le Fonds, grâce aux nouveaux droits, à l'exportation d'énergie et, croit Québec, à une meilleure efficacité.

En point de presse, le ministre Audet a reconnu que l'effort demandé année après année à Hydro-Québec aurait, avec le temps, un effet sur les tarifs d'électricité. C'est la division «production» et non celle responsable de la «distribution» chez Hydro qui est sollicitée pour financer ce fonds. C'est cette dernière qui propose les hausses de tarifs approuvés par la Régie de l'Énergie.

Bien symbolique, la contribution éventuelle des capteurs d'eau — les embouteilleurs — aura l'air, littéralement, d'une goutte d'eau. Elle n'est même pas établie. Elle sera tout au plus de 11 millions par année si on applique les grilles de tarifs utilisées ailleurs au Canada.

D'ici 2025, grâce au Fonds des générations, Québec compte ramener le poids de la dette par rapport au PIB de 43 % à 25 %, la moyenne canadienne.

Pour la critique du Parti québécois, François Legault, Québec a plutôt créé un «Fonds des illusions.» Cette année, dit-il, on y injecte 74 millions alors que la dette augmentera quand même de 3 milliards. «Si on avait demandé au père Bougon de trouver un moyen de rembourser la dette, ça aurait l'air de ça!» lance pour sa part le chef de l'ADQ, Mario Dumont, parlant d'un «budget de l'impuissance.»

Baisse d'impôts

Le ministre Audet a par ailleurs indiqué que les contribuables auront droit à une baisse d'impôts de 288 millions, moins du tiers du milliard par année promis avant les élections de 2003. Concrètement, Québec reprend la recette du précédent budget. À compter de janvier 2007, il fait passer à 1000 \$ la déduction de 500\$ qu'il avait accordée l'an dernier à tous les salariés.

Selon M. Audet, jamais le Parti libéral n'a promis de réduction d'impôts au détriment des services publics. Les libéraux s'étaient engagés à ramener le fardeau fiscal des Québécois à la moyenne canadienne, et l'écart est passé en trois ans de 2,5 milliards à 1 milliard. «On ne court pas, mais on est dans la bonne voie», a résumé le ministre. Un couple avec deux enfants et deux revenus totalisant 75 000\$ par année bénéficiera de la réduction maximale d'impôts, soit 240\$. Québec augmente aussi de 20 à 24% la déduction pour dons de charité, une facture de 13 millions pour l'État. On injecte 54 millions pour le maintien à domicile des personnes âgées.

Peinture verte

Le budget recèle aussi un train de mesures susceptibles de plaire aux environnementalistes sans nécessiter d'efforts financiers importants. Québec donnera un coup de pouce fiscal aux entreprises qui acceptent de défrayer leurs employés de la carte mensuelle de transports en commun. M. Audet offre un rabais de 1000\$ de TVQ aux acquéreurs d'automobiles hybrides, à condition qu'elles consomment moins de six litres aux 100 kilomètres.

Toujours pour les verts, M. Audet a annoncé l'injection, en trois ans, de plus de 1,5 milliard pour le renouvellement des infrastructures de transports en commun. Deux éléments majeurs sont déjà annoncés; la rénovation des stations et le renouvellement des rames du métro de Montréal, pour plus de 1,2 milliard et la liaison Mascouche-Montréal par un nouveau train de banlieue, pour 300 millions. La Ville de Québec bénéficiera aussi d'investissements pour l'entretien de sa flotte d'autobus.

UN FONDS POUR

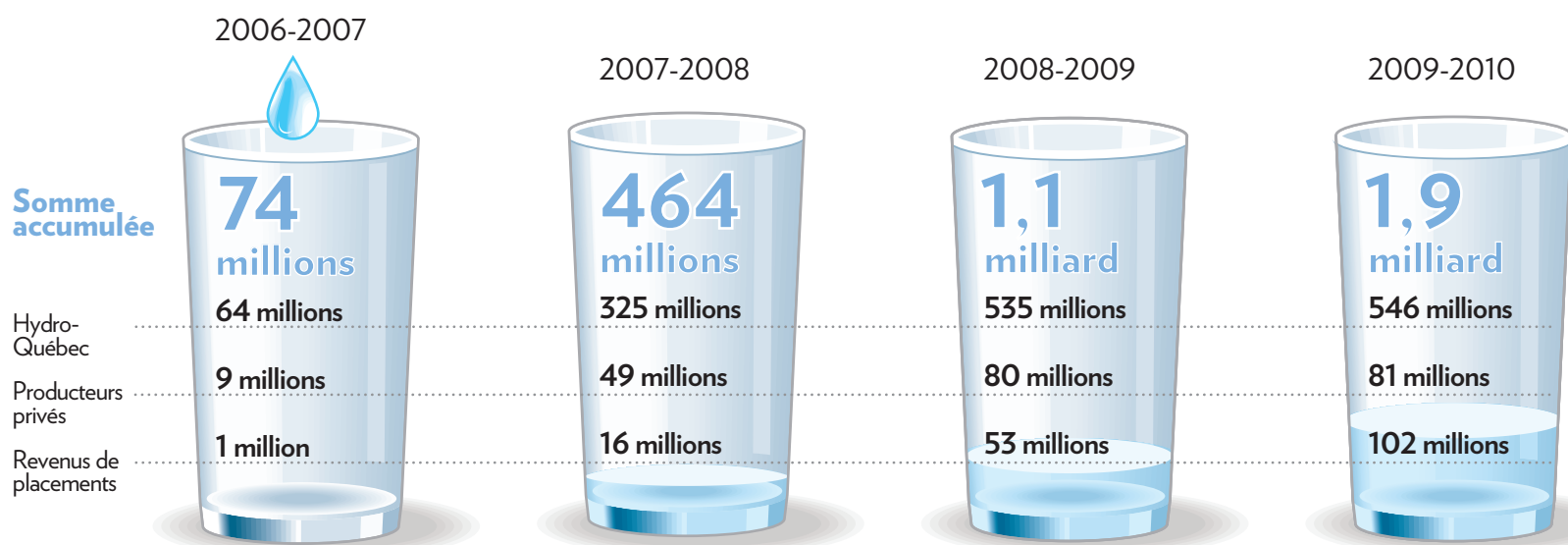
En créant le Fonds des générations, Québec veut se constituer une cagnotte à partir de notre richesse naturelle principale : l'eau.

Ce fonds sera géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

LE FONDS DES GÉNÉRATIONS AURA CINQ SOURCES DE REVENUS :

- 1 Les redevances hydrauliques qu'Hydro-Québec commencera à payer. Il s'agit en fait d'une taxe pour l'utilisation de l'eau.
- 2 Les redevances hydrauliques déjà payées par les producteurs privés.
- 3 Une partie des profits qu'obtiendra Hydro en recommençant à exporter de l'électricité.
- 4 Le fruit de la vente d'actifs du gouvernement, encore non identifiés.
- 5 Une redevance sur l'eau captée par les embouteilleurs et autres grands utilisateurs. Les modalités restent à déterminer.

L'ACCUMULATION DES SOMMES DANS LE FONDS DES GÉNÉRATIONS



EN BREF

D'OÙ PROVIENT L'ARGENT?

Impôts sur le revenu des particuliers
17,3 milliards
↑ 4,2 %

Taxes à la consommation
13,1 milliards
↑ 3,6 %

Transferts fédéraux
10,8 milliards
↑ 12,5 %

Fonds des services de santé
5,3 milliards
↑ 4,0 %

Entreprises du gouvernement
4,8 milliards
↑ 6,7 %

Impôts des sociétés
4,3 milliards
↓ -0,8 %

Autres
2,2 milliards
↓ -0,1 %

OÙ VA L'ARGENT?

Santé et Services sociaux
22,1 milliards
↑ 6,3 %

Éducation, Loisirs et Sport
12,8 milliards
↑ 5,4 %

Service de la dette
7,2 milliards
↑ 2,8 %

Emploi et Solidarité sociale
4,0 milliards
STABLE

Transports
2,0 milliards
↑ 8,0 %

Affaires municipales et Régions
1,8 milliard
↑ 2,3 %

Autres portefeuilles
8,2 milliards
↓ -2,9 %



Le ministre des Finances Michel Audet.

PHOTO PC

BUDGET TOTAL :
58,1 milliards

DÉPENSES : **50,9 milliards**

INTÉRÊTS SUR LA DETTE : **7,2 milliards**

QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

PAYER LA DETTE

UN POIDS DE TAILLE

Dettes totale : 118,2 milliards \$
15 551 \$ par Québécois

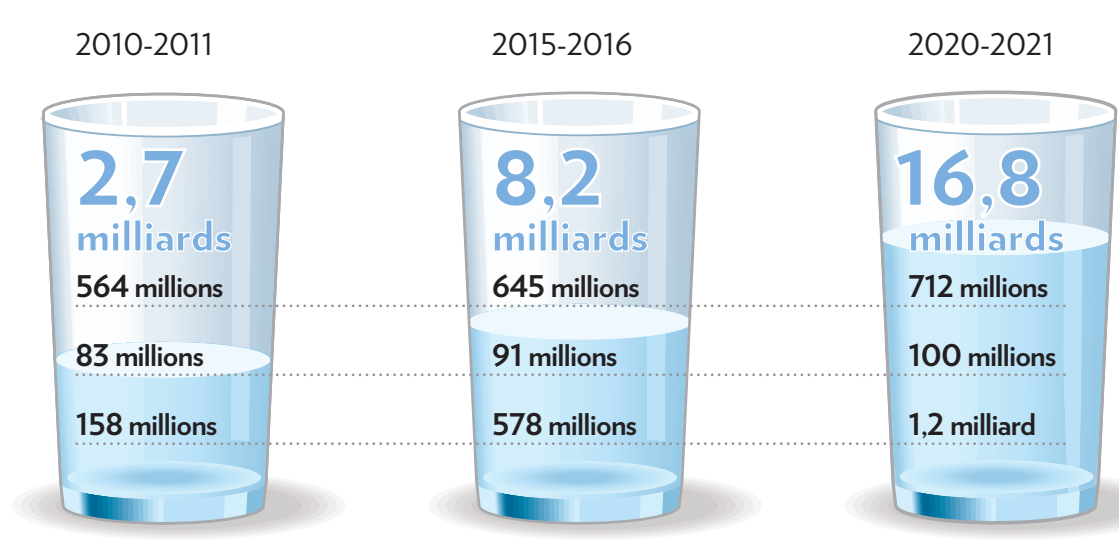
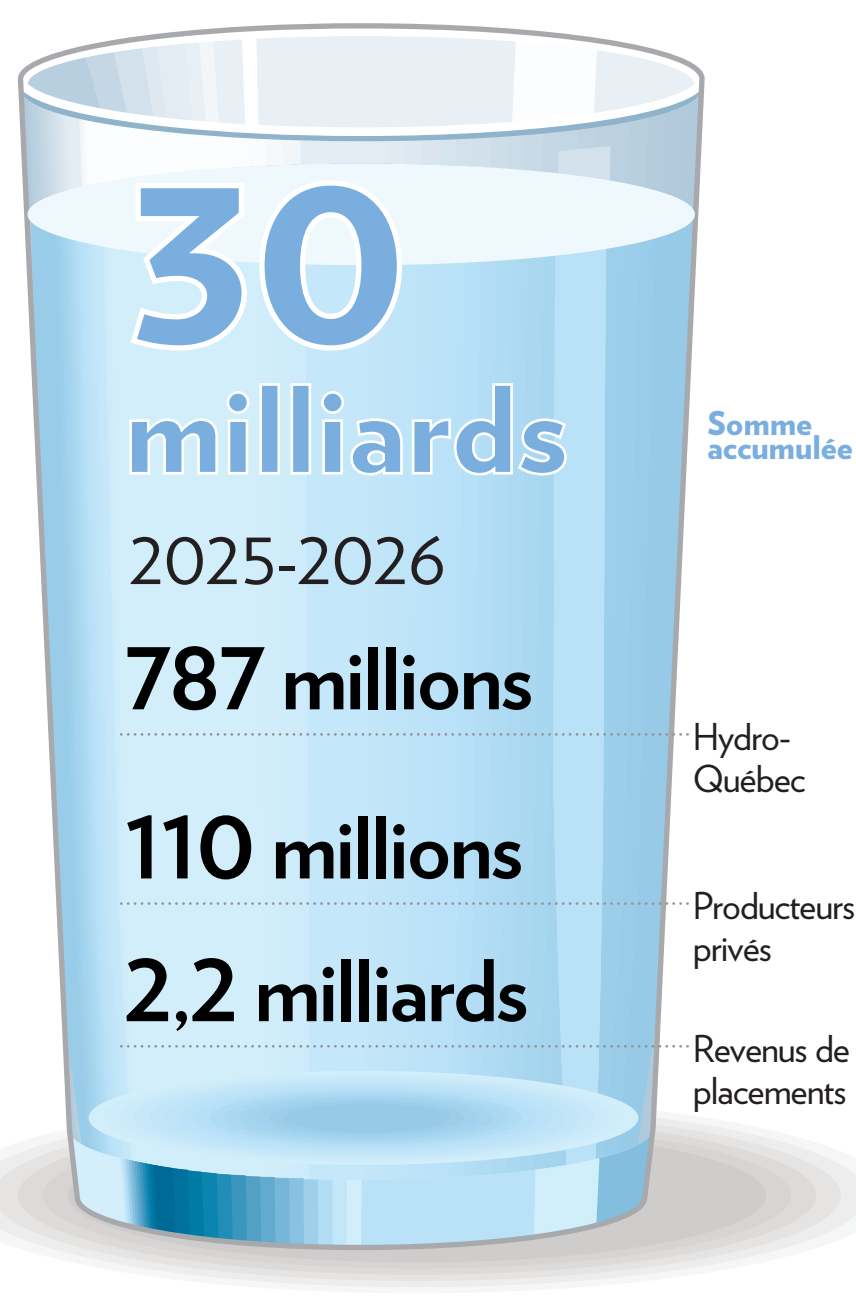
Plus des trois quarts, soit 90,7 milliards, sont constitués de « mauvaise » dette. C'est la dette contractée ces 30 dernières années pour payer les dépenses courantes, contrairement aux sommes empruntées pour réaliser des investissements profitables, par exemple.

Coût de la dette : 7,5 milliards \$
 soit **2,7 cents** par dollar de revenu

DETTE EN PROPORTION DU PIB

| | |
|-------------------------|------------------------------------|
| En 1972 : 11,9 % | Aujourd'hui : 42,7 % |
| En 1998 : 52,2 % | Moyenne canadienne : 25,2 % |

Objectif 2025 : 25,3 %



CLAUDE PICHER

Un plan crédible

À bien des égards, le budget déposé hier par le ministre des Finances, Michel Audet, pourrait finalement passer pour assez banal. Le ministre présente un budget équilibré, annonce de modestes baisses d'impôts et se livre à la traditionnelle opération de saupoudrage tous azimuts. Pourtant, ce budget a des chances de passer à l'histoire. Pour la première fois en 25 ans, un ministre des Finances annonce un plan cohérent, stable et crédible de réduction de la dette. Il était temps.

Le problème de la dette publique québécoise a commencé à se faire sentir au début des années 80. En 1980-81, le ministre des Finances Jacques Parizeau, aux prises avec la pire récession depuis la grande dépression des années 30, termine l'exercice avec un déficit record de 3,5 milliards. Du coup, la dette du gouvernement fait un bond spectaculaire, de 11,1 à 14,7 milliards. Pour la première fois de l'histoire, la dette dépasse le cap du 20% du produit intérieur brut (PIB). Mais ces chiffres ne disent pas tout. À l'époque, le gouvernement avait la mauvaise habitude de comptabiliser séparément certains engagements à l'égard de ses régimes de retraite. En réalité, la dette était donc nettement plus élevée que ne l'indiquaient les documents budgétaires.

Pendant 15 ans, aucun ministre des Finances, libéral ou péquiste, ne

QUÉBEC NE PEUT FAIRE COMME OTTAWA ET SE CRÉER UNE RÉSERVE POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE. IL N'EN A PAS LES MOYENS. LES ÉQUILIBRES FINANCIERS DEMEURENT PRÉCAIRES, ET C'EST TOUT JUSTE SI LE MINISTRE DES FINANCES PARVIENT À JOINDRE LES DEUX BOUTS.

s'est vraiment préoccupé du cercle vicieux des déficits et de l'endettement. En 15 ans, de déficit en déficit, la dette a fini par prendre des proportions monstrueuses. En 1996, elle dépassait déjà les 78 milliards, ou 43% du PIB. Le ministre Bernard Landry prend alors la décision, conformément aux recommandations du Vérificateur général, de réformer la comptabilité gouvernementale, notamment pour tenir compte des régimes de retraite. On s'aperçoit alors que le véritable montant de la dette n'est pas de 78, mais bien de 98 milliards, ou 52% du PIB.

Depuis que le gouvernement a mis fin aux déficits gargantuesques, la dette continue d'augmenter, mais moins rapidement que la croissance économique. Elle atteint aujourd'hui 118 milliards, ou 43% du PIB. Par rapport à leur capacité de payer, les Québécois sont donc moins mal pris qu'il y a 10 ans. Mais mal pris quand même: leur gouvernement demeure deux fois plus endetté que la moyenne des autres provinces.

L'objectif du ministre est de ramener la dette à 25% du PIB d'ici 2025. Cette proportion correspond à la moyenne canadienne. Si l'objectif est atteint, cela signifiera certes une amélioration considérable, mais le Québec ne sera pas sorti du bois pour autant. On peut certainement penser que les autres provinces voudront aussi réduire leur endettement, de sorte que les

Québécois continueront à traîner une dette plus lourde que les autres Canadiens.

À Ottawa, le ministre Paul Martin a trouvé une solution originale pour venir à bout de la dette. Il a créé des réserves de prudence, en principe destinées à financer des dépenses imprévues. Si aucun «imprévu» ne survient en cours d'exercice, les réserves sont entièrement canalisées vers le remboursement de la dette.

À Québec, le ministre Michel Audet ne peut pas faire la même chose, pour la bonne raison qu'il n'en a pas les moyens. Les équilibres financiers demeurent précaires, et c'est tout juste si le ministre parvient à joindre les deux bouts. Dans ces conditions, la mise sur pied d'une réserve de prudence semblable à celle du fédéral n'aurait aucune crédibilité. Le ministre est incapable de garantir que ses successeurs et lui seront capables, année après année pendant 20 ans, de constituer une réserve suffisamment garnie pour s'attaquer sérieusement à la dette.

«C'est donc par le biais d'un fonds dédié que le ministre des Finances a décidé de régler le problème. Le Fonds des générations permettra d'accumuler au moins 30 milliards d'ici 20 ans. L'argent sera exclusivement dirigé vers le remboursement de la dette. Pour les détails sur le financement et le fonctionnement du fonds, je vous invite à lire le reportage de ma collègue Hélène Baril, en page 9.

Cette approche présente plusieurs avantages.

Le fonds sera principalement alimenté par des redevances, donc par des sources de financement stables et prévisibles.

L'argent sera administré par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le ministre prévoit un rendement annuel moyen de 7,7%. Cette prévision, bien en deçà du rendement moyen de 9,4% obtenu par la Caisse depuis 10 ans, apparaît très réaliste. Autrement dit, les remboursements de la dette seront financés non seulement par les redevances, mais aussi par les rendements sur ces redevances. Le plus beau, c'est que le rendement de 7,7% est supérieur au taux d'intérêt moyen de 6,9% que le gouvernement paie sur ses emprunts.

Le Fonds sera créé par une loi qui consacrera son caractère permanent. Il survivra donc aux changements de gouvernements. La loi stipulera expressément que le fonds ne pourra jamais être utilisé autrement que pour le remboursement de la dette.

Enfin, ce mode de financement épargne les contribuables québécois, déjà trop lourdement taxés.

L'histoire des finances publiques québécoises est celle d'une longue descente aux enfers. Plus on attend pour corriger la situation, plus le prix à payer sera élevé. À cet égard, le deuxième budget Audet représente certainement un grand pas dans la bonne direction.

VENTE Audio • Vidéo

Haute Définition en Panoramique!

SONY

XBR Quand ce qu'il y a de mieux est tout ce qui compte



24
PAIEMENTS ÉGAUX
SANS INTÉRÊT*
sur téléviseurs
Sony XBR

Téléviseurs à projection écran panoramique SXRD
 • Système WEGA Engine® HD • Aspect d'écran 16:9
 • Entrée(s) numérique HDMI, IEEE • Entrée PC
 • 4 modes de visionnement • Télécommande WEGA Gate
 • Fente pour carte mémoire • Syntoniseur ATSC/NTSC

ÉPARGNEZ 200\$
50" 4288⁸⁸ 60" **5288⁸⁸**
 OU 178⁷⁰ X 24 mois, sans intérêt OU 220³³ X 24 mois, sans intérêt

BRAVIA #1 EN VENTES DE TÉLÉVISEURS ACL AU PAYS

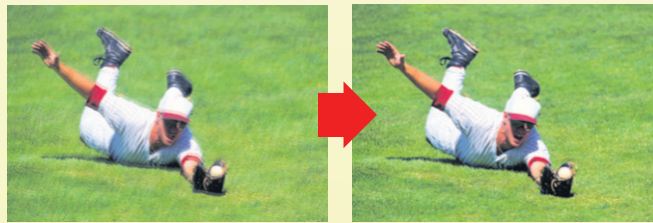
La puissance de



WEGA ENGINE

En minimisant la détérioration de signal causée par la conversion numérique à analogique et en stabilisant le traitement de signal, la WEGA Engine peut convertir presque tout signal en une image exceptionnelle. (modèles XBR seulement).

Le WEGA Engine unique à Sony (modèles XBR seulement), pour offrir l'image la plus brillante, la plus faible consommation d'énergie donnant la plus grande efficacité et, contrairement aux téléviseurs plasma, une longue vie, car il n'y a aucun danger de brûler l'écran.



Pilote du panneau

Grâce au taux de rafraîchissement plus rapide, moins d'après-image apparaît dans les sports à mouvement rapide et les films d'action



Rétroéclairage CCFL existant Rétroéclairage CCFL Sony

Haute définition en éclatante couleurs naturelles

Le nouveau panneau ACL HD Sony et le nouveau rétroéclairage CCFL augmentent la gamme pour donner des couleurs plus précises et plus vives, vous verrez des rouges et des verts plus prononcés qui sont souvent perdus pendant la transition vidéo. (modèles XBR seulement)

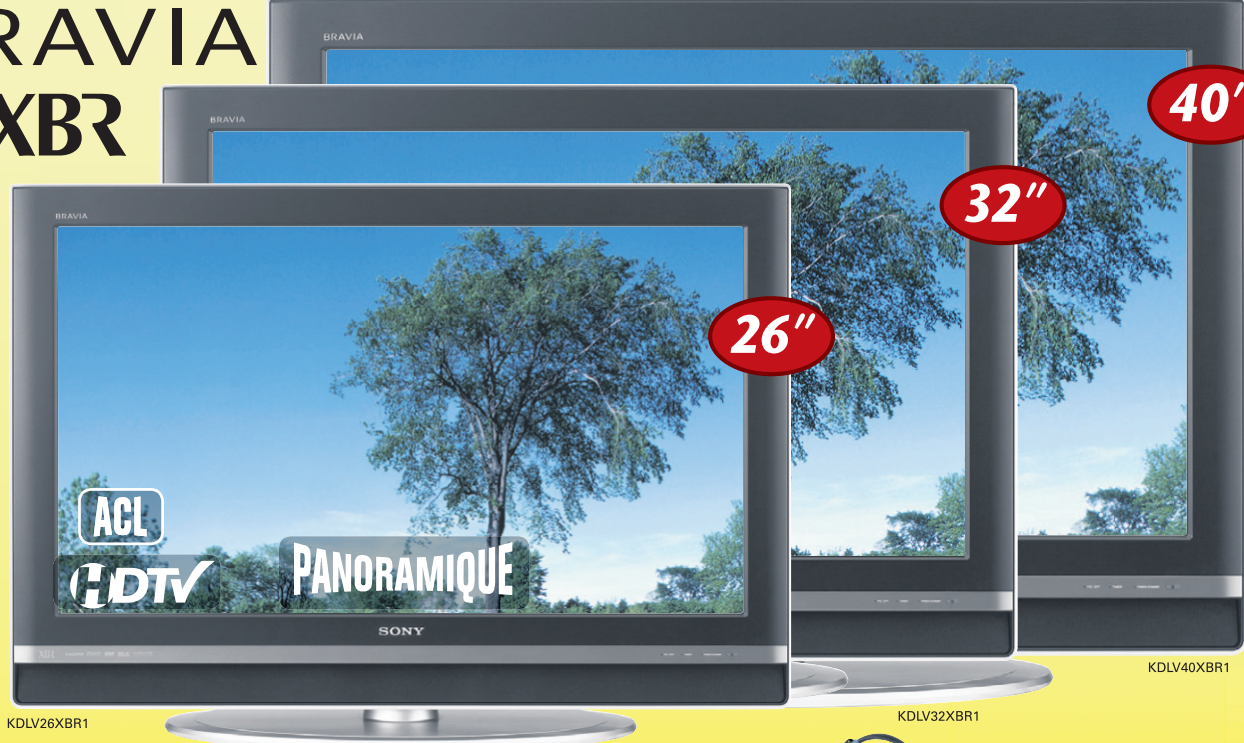
BRAVIA XBR

ÉPARGNEZ 300\$
26" 2388⁸⁸
 OU 99⁵⁴ X 24 mois, sans intérêt

ÉPARGNEZ 200\$
32" 2988⁸⁸
 OU 124⁵⁴ X 24 mois, sans intérêt

ÉPARGNEZ 200\$
40" 4288⁸⁸
 OU 220³³ X 24 mois, sans intérêt

Téléviseurs ACL écran panoramique XBR
 • Écran plat
 • Aspect d'écran 16:9
 • Possibilité de montage mural
 • Résolution de 1366 x 768 pixels
 • Compatibilité d'affichage TVHD - 720p
 • Angle de visionnement: 170° horizontal/vertical
 • Entrée(s) numérique(s) HDMI
 • Syntoniseur ATSC et NTSC
 • Sonorité SRS TruSurround XT™
 • Technologie d'ajustements 24 images (réduction 3:2)



Rapprochez-vous de vos récompenses!

Dumoulin

pour ce qu'il y a de mieux



- CENTRE-VILLE 368, rue Ste-Catherine O. (coin Bleury) • BOUL. ST-LAURENT 2050, St-Laurent (Sud de Sherbrooke) • L'ACADIE 8990, boul. l'Acadie (Nord de la Métropolitaine)
 - DÉCARIE 5485, rue des Jockeys (Décarie/Blue Bonnets) • ST-LÉONARD 6852, Jean-Talon E. (Langelier/Galeries d'Anjou) • LASALLE 7197, boul. Newman (Près Carrefour Angrignon)
 - WEST ISLAND 2315, Transcanadienne (des Sources) • FAIRVIEW PTE-CLAIRE (2e étage) • CENTROPOLIS LAVAL (à côté du Colossus) • CARREFOUR LAVAL (entrée #5, à droite)
 - STE-DOROTHÉE Méga Centre Notre-Dame (Aut. 13) • PLACE ROSEMÈRE (entrée rue Le Bouthillier) • ST-JÉRÔME Carrefour du Nord (à l'intérieur du magasin Sears)
 - BOUCHERVILLE 582, ch. De Touraine (près du IKEA) • BROSSARD 5705, Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (entrée #1) • GATINEAU 195, Bellehumeur
- www.dumoulin.com 1-877-dumoulin

DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph • GRANBY 633, rue Dufferin • GRAND-MÈRE 2601, 6^e Avenue • HAWKESBURY 1404, rue Principale E. (ON) • JOLIETTE 404, rue St-Viateur • LA SARRE 31, 5^e Avenue E. • LA TUQUE 544, rue Commerciale
 MANIWAKI 149, boul. Desjardins • ROUVN-NORANDA 463, Larivière • SHAWINIGAN 4370, boul. Royale • SHERBROOKE 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • SOREL-TRACY 1815, boul. Fiset • ST-HYACINTHE 2487, av. Ste-Anne
 ST-JEAN 391, du Séminaire • STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste • VAL-D'OR 1817, 3^e Avenue • VALLEYFIELD 1045, Mgr Langlois • VICTORIAVILLE 525, boul. Bois-Francis Sud • TROIS-RIVIÈRES 2255, boul. des Récollets

QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

Un «cadeau» de 1,92\$ par semaine

La baisse d'impôt des particuliers ne vaut guère plus qu'une tablette hebdomadaire de chocolat

FRANCIS VAILLES

QUÉBEC – Encore cette année, le gouvernement Charest offre une baisse d'impôt aux contribuables. Mais ne sortez pas le champagne: la diminution équivaut à 1,92 \$ par semaine, soit l'équivalent d'une tablette de chocolat.

Jouons franc jeu, tout de même: les petites baisses d'impôts répétées au provincial et au fédéral depuis 10 ans commencent progressivement à produire leur effet. Et chaque année, ils privent les gouvernements de centaines de millions.

Avec ce budget de Michel Audet, le gouvernement se privera de 75 millions de revenus pour l'année budgétaire 2006-2007, de 345 millions pour 2007-2008 et de 362 millions par la suite. La principale réduction d'impôts prend la forme d'une déduction fiscale de 500 \$ pour les travailleurs en 2007, dé-

La principale réduction d'impôt prend la forme d'une déduction fiscale de 500 \$ pour les travailleurs en 2007.

duction qui s'ajoute à celle de 500 \$ déjà annoncée dans le dernier budget pour l'année 2006.

La nouvelle déduction se traduit par une économie d'impôts de 100 \$ pour un salarié qui gagne 50 000 \$ par année, soit 1,92 \$ par semaine. Pour un couple, l'économie grimpe à environ 240 \$. Cette mesure, explique le gouvernement, a pour but de reconnaître que la participation au marché du travail entraîne des dépenses.

Deux autres mesures avantageront plus particulièrement les particuliers: l'amélioration de la fiscalité pour les dons (13 millions) et la bonification du crédit d'impôts pour le

maintien à domicile d'une personne âgée (54 millions). Dans le cas des dons, c'est le taux du crédit d'impôts qui sera augmenté pour les dons de plus de 200 \$. Ce taux passera de 20 à 24 % dès l'année 2006. Avant, le taux de 24 % ne s'appliquait qu'aux dons de plus de 2000 \$.

« Les réductions d'impôts pour les particuliers, soutient le ministre des Finances, Michel Audet, permettent de réduire l'écart de fardeau fiscal entre le Québec et les autres provinces. En 2003, l'écart moyen du fardeau fiscal était de 2,2 milliards. En 2007, l'écart sera de 980 millions. »

Les dividendes davantage imposés

Le budget ne comporte pas que de bonnes nouvelles pour les contribuables. Le ministre des Finances, Michel Audet, a subtilement augmenté l'impôt sur les dividendes versé par les entreprises aux particu-

Selon le fiscaliste Stéphane Leblanc, de Ernst & Young, le taux net d'imposition passera au Québec de 16,42 % à 17,55 % pour les particuliers à hauts revenus, soit une hausse de 1,1 point de pourcentage.

Prenons l'exemple d'un particulier qui a, disons, 20 000 \$ d'actions de Bell Canada, et qui reçoit un dividende d'environ 5 % de cette somme à chaque année, soit 1000 \$. Au Québec, la somme imposée passera à 175,50 \$, comparativement à 164,20 \$ avant le changement.

La modification touche les particuliers, mais également les entrepreneurs (voir autre texte dans *La Presse Affaires*). Globalement, avec cette mesure, Québec augmentera ses revenus de 10 millions en 2006-2007, de 120 millions en 2007-2008 et de 88 millions par la suite. De cette somme, 13 millions seront payés par les particuliers et 75 millions par les PME, confirme-t-on au ministère des Finances.



PHOTO CHUCK STOODY, ARCHIVES PC

En augmentant la déduction fiscale pour les travailleurs, le gouvernement reconnaît que la participation au marché du travail entraîne des dépenses.

L'IMPACT DE LA DÉDUCTION POUR TRAVAILLEUR

Augmentation de 500 à 1000 \$

COUPLE¹

| Revenu de travail | 2006 | 2007 |
|------------------------|--------|--------|
| 34 000 \$ à 58 000 \$ | 160 \$ | 320 \$ |
| 58 001 \$ à 116 000 \$ | 200 \$ | 400 \$ |
| 116 001 \$ et + | 240 \$ | 480 \$ |

CÉLIBATAIRE

| Revenu de travail | 2006 | 2007 |
|-----------------------|--------|--------|
| 17 000 \$ à 29 000 \$ | 80 \$ | 160 \$ |
| 29 001 \$ à 58 000 \$ | 100 \$ | 200 \$ |
| 58 001 \$ et + | 120 \$ | 240 \$ |

¹ Les deux conjoints gagnent un revenu de travail équivalent.

Source: Ernst & Young

Québec a pris cette décision dans la foulée des modifications faites par le fédéral. Ottawa a récemment annoncé son intention de diminuer l'impôt sur les dividendes des entreprises pour ramener leur traitement fiscal à un niveau comparable à celui des fiducies de revenu.

Cette nouvelle structure d'imposi-

tion du Québec entrera en vigueur lorsque le fédéral effectuera le changement, prochainement. Au fédéral, le taux passera de 16,35 % à 12,11 % pour les particuliers à hauts revenus. Fédéral et provincial mis ensemble, le taux passera de 32,8 % à 29,6 %.

Le critique des Finances du Parti

québécois, François Legault, ridiculise les allègements fiscaux. Il rappelle que les libéraux ont promis 1 milliard de baisse d'impôts par année. Or, soutient-il, entre avril 2006 et avril 2007, les contribuables ne bénéficieront que de 75 millions de baisse d'impôts, soit 32 cents par semaine par contribuable.

Timides mesures pour le transport en commun

FRANÇOIS CARDINAL

QUÉBEC – Afin de décongestionner les artères des grandes villes, Québec offre des allègements fiscaux aux usagers du transport en commun et à leurs employeurs.

Aussi intéressantes soient-elles, ces mesures ne permettront toutefois qu'une minime augmentation de l'utilisation de l'autobus et du métro.

Annoncée hier aux côtés d'un ensemble hétéroclite de mesures totalisant 1,5 milliard de dollars, la nouvelle déduction sur les laissez-passer mensuels ne profitera dans les faits qu'à 10 000 personnes dans l'ensemble du Québec, selon les scénarios du gouvernement. Cela est d'autant plus probable que la plupart des employeurs ont accueilli froidement la mesure.

Or, parmi ces quelques milliers de personnes, un bon nombre ont déjà l'habitude du transport collectif, même si leurs employeurs n'époungent pas le coût de leurs titres. Ils ne seront donc, finalement, que bien peu à délaisser leur auto pour l'autobus.

À l'heure actuelle, le régime d'imposition permet à une entreprise de déduire 100 % du coût du laissez-passer de son employé. Ce dernier, pour sa part, est imposé sur ce gain. Résultat: le patron offre, la plupart du temps, de hausser le salaire plutôt que de payer le transport. L'employeur pourra dorénavant déduire le double du montant du laissez-passer (200 %). Et l'employé n'aura plus, quant à lui, à inclure la valeur de l'avantage qu'il aura reçu dans le calcul de ses revenus.

LAISSEZ-PASSER DE TRANSPORT

Exemple: paiement complet par l'entreprise de la carte autobus-métro de la STM

IMPACT POUR LES TRAVAILLEURS

| Tranches de revenus en 2006 | Remboursement de l'employeur ¹ | MENSUEL | | Économie nette | ANNUEL Économie nette ³ |
|-----------------------------|---|----------------------------|----------------|------------------|---------------------------------------|
| | | Impôt fédéral ² | Économie nette | | |
| 0 \$ à 9 039 \$ | 63 \$ | — | 63,00 \$ | 756,00 \$ | |
| 9 040 \$ à 36 378 \$ | 63 \$ | 7,89 \$ | 55,11 \$ | 661,31 \$ | |
| 36 379 \$ à 72 756 \$ | 63 \$ | 11,57 \$ | 51,43 \$ | 617,12 \$ | |
| 72 757 \$ à 118 285 \$ | 63 \$ | 13,68 \$ | 49,32 \$ | 591,87 \$ | |
| 118 286 \$ et + | 63 \$ | 15,26 \$ | 47,74 \$ | 572,93 \$ | |

¹ Exemple basé sur un titre de la Société de transport de la Ville de Montréal plein tarif de 63 \$.

² Le remboursement du coût du titre de transport engendre un avantage imposable au fédéral.

³ Basé sur une année entière. Toutefois cette mesure ne s'applique que pour les titres mensuels acquis après le 31 mars 2006.

IMPACT POUR LES EMPLOYEURS¹

| Année | Coût annuel de la carte ² | ÉCONOMIE AU QUÉBEC | | Économie fédérale | Coût net pour l'employeur |
|-------------|--------------------------------------|--------------------|------------------|-------------------|---------------------------|
| | | Avant | Après | | |
| 2006 & 2007 | 756 \$ | 74,85 \$ | 149,70 \$ | 167,23 \$ | 439,08 \$ |
| 2008 | 756 \$ | 86,19 \$ | 172,38 \$ | 167,23 \$ | 416,40 \$ |
| 2009 | 756 \$ | 89,97 \$ | 179,94 \$ | 167,23 \$ | 408,84 \$ |

¹ Ce tableau est basé sur l'exemple d'une société ayant un revenu imposable de plus de 400 000 \$ qui paie 100 % du titre de transport.

² Exemple basé sur un titre mensuel de la Société de transport de la Ville de Montréal de 63 \$ pour une période de 12 mois. Toutefois cette mesure ne s'applique que pour les titres mensuels acquis après le 31 mars 2006.

Source: Ernst & Young

On évalue à 400 000 le nombre de salariés québécois qui achètent régulièrement des titres. De ce nombre, 30 000 ont déjà l'habitude de se faire rembourser le montant par leur employeur, un nombre qui devrait passer à 40 000

avec les mesures annoncées hier. Le gouvernement n'a prévu au budget qu'une maigre somme de 10 millions de dollars pour cette mesure. Selon des calculs faits par Ernst & Young pour *La Presse*, un employeur montréalais devra verser

plus de 430 \$ par année pour rembourser les titres mensuels d'un employé et cela, en incluant la déduction fédérale déjà existante. À elle seule, la nouvelle déduction provinciale représenterait environ 150 \$ pour une entreprise.

Accueil tiède

Le Conseil du patronat ainsi que la Fédération des chambres de commerce du Québec déplorent avec vigueur cette nouvelle mesure. « Très peu d'entreprises vont le faire, prédit Diane Bellemare, présidente du Conseil. En plus d'être un coût supplémentaire, cela oblige l'entreprise à s'immiscer dans les choix privés de ses employés. »

La chambre de commerce de Montréal est pour sa part favorable à cette mesure alors que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante se montre plutôt tiède, estimant que peu de ses membres y adhéreront.

Du côté de l'usager, en revanche, la proposition est fort intéressante.

Prenons l'exemple d'un travailleur qui gagne entre 40 000 et 70 000 \$ par année et qui se rend au travail en métro chaque jour. Alors qu'il doit verser annuellement plus de 750 \$ pour se déplacer, il n'aura plus qu'à payer 140 \$ (en impôt fédéral) si son employeur prend le relais. C'est une économie nette de quelque 610 \$.

Par ailleurs, le gouvernement a aussi voulu tendre la main aux sociétés de transport en commun. Québec remboursera ainsi totalement la taxe payée sur le carburant.

Il promet également d'importantes sommes pour le maintien et le renouvellement des infrastructures et des équipements (rénovation des stations de métro, remplacement des wagons, création d'un lien en train de banlieue vers l'est de Montréal).

Jusqu'à 1000\$ aux acheteurs d'autos hybrides

FRANÇOIS CARDINAL

QUÉBEC – Les futurs acheteurs de véhicules hybrides ou roulant au biodiesel ont reçu un coup de pouce de Québec, hier. Ils peuvent dorénavant profiter d'une réduction de la taxe de vente.

Ceux qui s'attendaient à d'intéressantes ristournes à l'achat d'un véhicule peu énergivore resteront cependant sur leur faim. Bien que l'on dise privilégier les « technologies moins polluantes », on refuse d'élargir les mesures aux petites au-

tos qui, parfois, consomment moins que leurs soeurs hybrides.

Résultat: Québec prévoit que seulement 1000 personnes se prévaudront de la nouvelle mesure, qui peut retourner 1000 \$ dans les poches des acheteurs. Cela représente une facture de 1 million pour le gouvernement.

« Les véhicules hybrides présentent un potentiel important quant à la diminution des gaz à effet de serre, a indiqué le ministre des Finances, Michel Audet. Afin d'encourager les technologies moins

polluantes, j'annonce que nous allons accorder un remboursement de la TVQ (taxe de vente du Québec), jusqu'à concurrence de 1000 \$, à l'achat des modèles de véhicules hybrides les moins énergivores. »

La dernière portion de cette déclaration est importante. Québec a en effet fixé une consommation d'essence maximale (6 litres aux 100 kilomètres) afin de ne pas subventionner l'achat de tous ces nouveaux véhicules hybrides qui consomment tout de même beaucoup.

Certains VUS hybrides brûlent en

effet plus d'essence qu'une petite auto traditionnelle. Et de nombreux modèles d'autos récemment commercialisés sont dotés de deux moteurs (thermique et électrique) dans l'unique but d'accroître leur puissance plutôt que de diminuer leur consommation.

De fait, si l'utilisation de véhicules hybrides peut contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, c'est aussi le cas de bien des petites autos comme la Smart, la Toyota Yaris ou la Chevrolet Aveo. Dotées uniquement d'un moteur à

combustion interne, ces dernières n'en sont pas moins des championnes de la faible consommation.

Par ailleurs, M. Audet a annoncé le remboursement de la taxe sur le carburant payée à l'achat de biodiesel, source d'énergie moins polluante que l'essence traditionnelle. Contrairement aux sociétés de transport en commun, les entreprises qui carbureraient au biodiesel devaient payer la TVQ jusqu'à hier. Seule condition: que le carburant ne soit pas mélangé à d'autres types de carburants au moment de son achat.

La dette gonflera avant de diminuer

RUDY LE COURS

Le Québec bouclera son année financière la semaine prochaine avec les poches trouées par une dette totale de 118,2 milliards, soit 1,6 milliard de plus que l'an dernier.

L'an prochain, le trou s'agrandira encore, malgré le nouveau budget équilibré présenté hier par le ministre des Finances, Michel Audet, et malgré la création du Fonds des générations, conçu pour la réduire.

En fait, si Québec parvient à garder le cap sur le déficit zéro au cours des années à venir, ce n'est qu'en 2025 que la croissance du Fonds sera suffisante pour commencer à combler le trou de la dette.

D'ici là, le Fonds aura cependant contribué à ralentir son aggravation puisqu'il gonflera la valeur de l'actif de la province de quelque 30 milliards, selon les projections du ministère des Finances.

« La réduction de la dette ne doit pas prendre la forme d'un nouveau sacrifice, mais celle d'un nouveau bénéfice », a indiqué le ministre dans son discours.

Pour l'exercice 2006-2007, la dette augmentera encore de quelque 2,9 milliards, alors que le solde du nouveau Fonds à la fin de l'exercice sera de 74 millions.

« Ce n'est pas un fonds des générations, c'est un fonds des illu-

sions », a tonné François Legault, critique péquiste des questions financières, en rapprochant ces deux chiffres.

Ce fardeau accru vient de la part des profits d'Hydro-Québec versés en dividende au Trésor québécois et des investissements en immobilisations pour le développement et les travaux de réfection majeurs du réseau routier.

L'endettement créé par les investissements en immobilisations n'hypothèque pas l'avenir des Québécois comme celui créé par le financement des dépenses courantes, l'épicerie comme le veut le jargon financier.

Sur les 118,2 milliards de dette, plus des trois quarts sont le résultat de déficits accumulés pour financer les dépenses courantes. C'est cette portion qui représente un handicap pour l'avenir.

Réduire plutôt que rembourser

Pour limiter l'endettement et éventuellement le réduire, Québec avait plusieurs options. Il aurait pu par exemple faire comme Ottawa et créer une réserve pour éventualités qui, si elle n'est pas utilisée, est affectée au remboursement de la dette.

Comme l'équilibre budgétaire est très délicat et le fardeau fiscal déjà très élevé, cette option aurait supposé de nouvelles coupes

dans les services ou de nouvelles taxes.

Québec aurait pu consacrer au remboursement de la dette le produit de la vente d'éléments d'actifs. Cette option n'est pas écartée, mais elle n'est pas le pilier sur lequel s'appuiera la stratégie de réduction de la dette.

Avec le Fonds des générations, Québec vise surtout à se doter d'un actif qui gonflera à terme plus vite que sa dette accumulée. Ses effets bénéfiques sont peu visibles à court terme.

En confiant à la Caisse de dépôt et placement la gestion de l'actif du Fonds, Québec fait le pari que le rendement sur les investissements sera supérieur au coût du service de sa dette. Au cours des 10 dernières années, le coût du service s'est élevé à 6,9 % alors que la Caisse a obtenu un rendement annuel moyen de 9,4 %.

Il serait donc plus rentable de faire fructifier le Fonds que de rembourser la dette au fur et à mesure que Québec collecte ses droits hydrauliques ou ses redevances sur l'eau.

« C'est le genre de plan qu'aurait proposé le Père Bougon, a ironisé pour sa part Mario Dumont, le chef de l'ADQ. Mieux vaut rembourser la dette que d'aller sur les marchés financiers avec de l'argent emprunté. »

La dette totale équivaut à 44 % de la richesse produite par le Québec, cette année, ce qu'on appelle son Produit intérieur brut. La moyenne canadienne est de 25 %. Avec le Fonds, Québec espère atteindre cette cible dans 20 ans et fait le pari que ce sera moins long qu'en ayant procédé par remboursements.

Réduire la dette, soit. Mais quand commencera-t-on à la rembourser ?

Le ministre s'est montré évasif. Ce sera un choix tactique, au gré de la

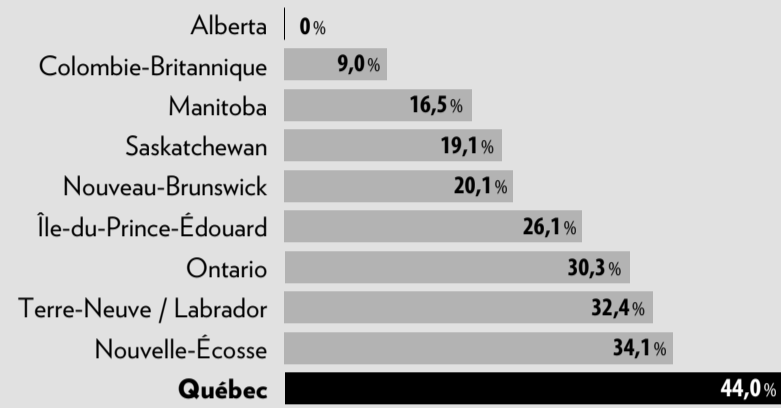
conjoncture. Les taux d'intérêt grimperont-ils très vite que le service de la dette s'amplifiera, alors Québec pourra exercer une ponction sur le Fonds pour faire un remboursement.

Québec fera-t-il un gain extraordinaire en privatisant un actif que son produit pourra aller soit dans le Fonds, soit au remboursement.

À terme, Québec croit pouvoir se dégager une marge de manœuvre ainsi, s'il gagne son pari.

DETTE : LARGEMENT AU-DESSUS DE LA MOYENNE

En pourcentage du PIB



Source : Finances Québec

Les points saillants du budget du Québec pour 2006-2007

Voici les points saillants du budget du Québec 2006-2007, déposé hier par le ministre des Finances, Michel Audet :

- › Budget équilibré, dépenses de 55,8 milliards
- › Maintien de la taxe olympique
- › Baisses d'impôts de 288 millions
- › Mesure d'incitation fiscale pour les entreprises qui défraient leurs employés des coûts du laissez-passer de transport en commun
- › Instauration d'une redevance sur l'eau, une taxe pour financer le remboursement de la dette
- › Création d'un fonds pour rembourser la dette du Québec
- › Certains revenus d'Hydro-Québec iront au remboursement de la dette
- › 22,1 milliards en santé
- › 12,8 milliards en éducation
- › La dette atteint 118 milliards
- › 925 millions sur quatre ans pour l'industrie forestière
- › Réduction du taux d'imposition des PME de 8,5 à 8,0 %
- › Remboursement de la TVQ allant jusqu'à 1000 \$ sur l'achat d'autos hybrides

— Presse Canadienne

SEMAINE DE RELÂCHE

Services de garde à bon prix

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Fini le casse-tête de la garderie pendant la relâche scolaire ? Une nouvelle mesure prévue dans le budget devrait à tout le moins faciliter la course des parents entre le boulot et le service de garde.

Dans un effort de conciliation famille-travail, le budget Audet prévoit quelques mesures pour aider les parents. Une somme de 4 millions est allouée au service de garde en milieu scolaire.

Actuellement, 160 000 enfants bénéficient de services de garde à 7 \$ après l'école. Le problème se présente lors des relâches scolaires. La plupart des services de garde ferment leurs portes ou facturent des frais de 25 \$ par jour aux parents.

Dans son budget, le ministre des Finances, Michel Audet, consent 4 millions de plus, précisément pour régler ce problè-

me. Les services de garde pourront rester ouverts à des coûts de 14 \$ par jour.

Un crédit d'impôt remboursable sera accordé aux parents qui travaillent ou qui sont aux études.

« Il semble que la priorité à la famille soit complètement abandonnée par le gouvernement libéral », a lancé le chef de l'ADQ, Mario Dumont.

Avant le budget, une famille qui gagne 50 000 \$ et qui envoyait son enfant dans un service de garde à 25 \$ par jour pendant la relâche payait en fait un tarif de 7,12 \$ après le crédit d'impôt. Désormais, avec la nouvelle mesure, elle payera 3,99 \$.

Dans son budget, M. Audet prévoit aussi un montant de 300 millions pour les haltes-garderies communautaires. Environ 200 services de garde de ce genre accueillent 12 000 enfants.

Avec la somme additionnelle, chaque halte-garderie recevra en moyenne 14 000 \$ pour augmenter les heures d'ouverture, offrir de nouvelles places ou améliorer ses installations.

Les détails de ces nouvelles mesures seront présentés au cours des prochaines semaines par la ministre de la Famille, Carole Théberge. Mais déjà hier, l'Ac-

tion démocratique du Québec les jugeait trop timides.

« Malheureusement, il semble que la priorité à la famille soit complètement abandonnée par le gouvernement libéral », a lancé le chef de l'ADQ, Mario Dumont.



MICHEL GIRARD

FINANCES PERSONNELLES

Allégé mais toujours lourd

Oui, le contribuable québécois demeure aux prises avec un lourd fardeau fiscal. Mais la tendance est à l'allègement. À preuve, en 2003, il devait payer en moyenne 1545 \$ de plus que le contribuable ontarien. En 2007, l'écart par rapport à l'ontarien diminuera à 962 \$. On parle donc d'une réduction de 38 %.

Comme vous pouvez le constater, il reste encore beaucoup de place à l'allègement fiscal si on se compare à la province voisine, où le fardeau des particuliers est le plus bas au pays. Malheureusement, cela risque de prendre bien des années.

Après nous avoir offert une baisse généralisée d'impôts de 1 milliard dans le budget de 2004-2005, le gouvernement Charest a été contraint de n'offrir que le tiers des baisses annuelles promises.

Lors du budget de l'an dernier, le ministre des Finances Michel Audet a accordé aux particuliers une baisse d'impôt de 370 millions en 2005-2006, dont la principale mesure était une nouvelle déduction de 500 \$ pour les travailleurs. Cette mesure représentait à elle seule une

économie d'impôts de 300 millions.

Cette année, le ministre a de nouveau gratté les fonds de tiroirs du gouvernement pour réussir à diminuer l'impôt des Québécois d'environ 360 millions.

Cette fois, la déduction allouée aux travailleurs est doublée, passant à 1000 \$ par contribuable.

Que représente concrètement cette mesure ? Sur deux ans, il s'agit d'une économie d'impôt provincial qui variera de 144 \$ à

Il reste encore beaucoup de place à l'allègement fiscal si on se compare à la province voisine.

240 \$, selon que le travailleur gagne un faible revenu ou un revenu élevé. Chaque semaine, le contribuable québécois disposera ainsi d'une somme additionnelle de 2,77 \$ à 4,62 \$. L'équivalent de trois ou quatre cafés... ordinaires.

Québec bonifie aussi deux autres déductions provinciales, lesquelles auront de toute évidence un impact intéressant pour certains contribuables.

Le crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile d'une personne âgée de 70 ans et plus

passé de 23 % à 25 %. Comme les dépenses admissibles au maintien à domicile grimpent de 12 000 \$ à 15 000 \$, c'est donc dire que le crédit pourra atteindre 3750 \$, au lieu de 2760 \$. Cette bonification procurera une économie d'impôts de quelque 54 millions sur une pleine année.

L'autre déduction bonifiée a des chances d'avoir un bon impact sur les organismes à but non lucratif. Elle a trait aux dons de bienfaisance, etc. Le gouvernement Charest a

décidé d'harmoniser avec le fédéral. Jusqu'à présent, les premiers 2000 \$ de dons « rapportaient » un crédit d'impôt provincial de 20 %. La nouvelle mesure prévoit accorder un crédit d'impôt de 20 % sur les premiers 200 \$ de dons et de 24 % sur les dons supplémentaires.

Cette mesure permettra aux donateurs québécois d'économiser 13 millions.

Un mot maintenant sur le remboursement par l'employeur du laissez-passer pour les transports en commun. La mesure Audet pré-

voit que les employeurs pourront bénéficier d'une déduction égale à 200 % du montant dépensé, au lieu de seulement 100 %.

Et pour l'employé bénéficiaire, le remboursement ne sera plus considéré au provincial comme un avantage fiscal. Cela représente une économie d'impôt de 6 millions.

Si cette somme apparaît relativement modeste, c'est parce qu'à peine 40 000 usagers des transports en commun réussissent à se faire rembourser par leurs employeurs, y compris les 30 000 qui bénéficient déjà des largesses de leur entreprise.

Fait à noter, au fédéral, le remboursement demeure totalement imposable, comme n'importe quel avantage accordé par les employeurs. Espérons que le premier ministre Jean Charest profitera de sa prochaine rencontre avec Stephen Harper pour lui recommander de ne plus taxer ce remboursement par l'employeur.

Par ailleurs, M. Audet a également introduit dans son nouveau budget une mesure qui touche les investisseurs. En fait, Québec a décidé d'harmoniser sa structure d'imposition des revenus de dividendes avec celle du gouvernement fédéral. Ô

surprise ! L'harmonisation en question apportera 120 millions de plus dans les coffres du gouvernement Charest.

Il y a environ 710 000 contribuables québécois qui déclarent des revenus de dividendes. En 2004, ces revenus ont totalisé 3,4 milliards avant imposition. Ce qui donne un dividende moyen de 6057 \$ par investisseur.

Sur le total, 65 % (2,2 milliards) est versé aux actionnaires des petites sociétés privées et 35 % (1,2 milliard) par les grandes entreprises inscrites en Bourse.

Les dividendes tirés des grandes sociétés publiques seront dorénavant assujettis à un taux marginal de 12,13 % au Québec, soit 0,75 point de pourcentage de plus qu'à l'heure actuelle. Du côté des dividendes tirés des petites sociétés privées, le taux d'imposition marginal passe à 16,0 %, soit un supplément de 2,9 points de pourcentage.

Le gouvernement Charest se trouve ainsi à récupérer une partie de la baisse fédérale d'impôt annoncée en novembre dernier par l'ancien gouvernement Mar-

QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

La santé, ce gouffre sans fond

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La santé se taille encore une fois la part du lion dans le budget Audet. Le gouvernement Charest pourra compter sur un peu plus de 400 millions de dollars pour améliorer le réseau et augmenter les services.

Le portefeuille de la santé atteint maintenant 22,1 milliards. C'est plus du tiers du budget présenté hier par le ministre des Finances, Michel Audet. Mais il semble que la santé soit un gouffre sans fond.

« Une augmentation en santé de 1,3 milliard comme nous l'annonçons aujourd'hui, c'est considérable. C'est un défi pour le financement à long terme », a déclaré le ministre des Finances.

Les salaires, les bonifications salariales consenties aux travailleurs et la somme consacrée au remboursement de la dette engloutissent la majeure partie de l'enveloppe de 1,3 milliard supplémentaire dégagée pour 2006-2007. Une provision de 343 millions est aussi réservée pour régler l'équité salariale.

Au bout du compte, il reste un peu plus de 400 millions pour améliorer le réseau et augmenter les services. La moitié est destinée au Régime de l'assurance maladie du Québec, afin d'absorber le coût des nouveaux médicaments.

La marge de manoeuvre est mince. Il reste seulement 60 millions pour le budget de développement, constate la directrice générale de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, Lise Denis. « Il paraît évident que les établissements ne disposeront pas cette année de toutes les ressources pour donner leur pleine impulsion aux plans d'action ministériels. »

Québec veut améliorer l'accès aux chirurgies et le fonctionnement des urgences qui, en dépit des efforts des dernières années, débordent encore. La lutte contre le cancer, la réalisation du plan d'action en santé mentale et l'aide aux personnes vulnérables constituent les autres priorités.

Le détail des dépenses sera connu lundi, au cours d'une conférence de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard. Hier, il se réjouissait cependant de l'importance accordée à la santé dans le budget Audet. « La croissance de 6,3 % des dépenses couvre amplement l'augmentation des coûts de système, évaluée à 5,1 % », a souligné M. Couillard.

La réduction des délais d'attente reste une priorité, a-t-il aussi souligné.

Le mois dernier, dans sa réponse au jugement Chaoulli, le gouvernement Charest a promis de fixer des délais d'attente maximaux pour trois types de chirurgie. Les patients en attente d'une opération du genou, de la hanche ou des cataractes n'attendent pas



PHOTO CHRIS HASTON, AP ©

Québec veut améliorer l'accès aux chirurgies et le fonctionnement des urgences qui, en dépit des efforts des dernières années, débordent encore. La lutte contre le cancer, la réalisation du plan d'action en santé mentale et l'aide aux personnes vulnérables constituent les autres priorités.

plus de six à neuf mois avant de passer sous le bistouri.

Au-delà de ce délai, Québec s'engage à faire opérer les malades dans les cliniques privées ou dans les hôpitaux à l'extérieur du Québec. Cette mesure doit être approuvée par l'Assemblée nationale et ne pourra entrer en vigueur avant 12 à 18 mois. En revanche, le budget présenté hier prévoit 20 millions pour que les hôpitaux commencent dès maintenant à réduire les délais d'attente, même s'ils ne sont pas encore tenus de respecter la limite de six à neuf mois.

Bien que la marge de manoeuvre soit mince, il s'agit quand même de la première année, depuis qu'ils

ont pris le pouvoir, que les libéraux sont en mesure de mettre plus en santé que ce qu'exige l'augmentation des coûts de système.

L'opposition officielle à l'Assemblée nationale n'a pas manqué de souligner ce premier rattrapage, insuffisant selon elle. « Il faut quand même se rappeler que durant la dernière campagne électorale, le Parti libéral du Québec avait promis de couvrir les coûts de système et de rajouter un rattrapage de 2,5 milliards par année », a lancé le porte-parole du Parti québécois en matière de développement économique et de finances, François Legault.

En plus de l'augmentation de 1,3

milliard par rapport au budget précédent, le ministre des Finances a aussi prévu une somme de 485 millions en immobilisations. L'achat d'appareils en radio-oncologie et en cardiologie figure parmi les priorités.

La troisième phase du déploiement des PET-Scan sera entreprise sous peu, a fait savoir hier M. Couillard. Les équipements seront installés dans les régions. « Il n'y a pas beaucoup de provinces canadiennes qui peuvent se vanter d'avoir des PET-Scan dans leurs régions », a-t-il affirmé.

Des nouvelles places dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) figurent aussi au programme.

Des armes pour contrer la grippe aviaire

HÉLÈNE BARIL

Les agriculteurs n'ont pas été oubliés dans le budget d'hier, qui répond à certaines de leurs inquiétudes concernant la grippe aviaire et la possibilité qu'une épidémie frappe le Québec.

Aucun cas d'infection n'a encore été détecté, mais « on ne peut exclure la possibilité d'une propagation de cette maladie au Québec », a reconnu le ministre des Finances en annonçant des investissements de 79 millions de dollars pour contrer ce menace.

L'argent servira à reconstruire deux laboratoires de pathologie animale, l'un à Saint-Hyacinthe au coût de 51,3 millions, et l'autre à Québec pour 25,7 millions. Ces investissements ne nécessiteront aucun débours du gouvernement cette année et très peu à court terme. Le gouvernement dépensera par contre 1,2 million dès cette année pour aider les agriculteurs à construire des installations de confinement des oiseaux d'élevage. Le coût de ces investissements de la part des éleveurs est estimé à 6 millions.

Par ailleurs, les producteurs de porcs auront droit à un crédit d'impôt pour l'acquisition d'installations de traitement du lisier. Le crédit d'impôt couvrira 30 % des dépenses subies par le producteur jusqu'à un maximum de 200 000 \$. Il coûtera 4 millions cette année au gouvernement et 7 millions l'année suivante.

Le gouvernement estime que 2000 producteurs de porcs bénéficieront de ce crédit d'impôt d'ici 2011, et qu'il se privera pendant cette période de revenus totalisant 18 millions.

Par ailleurs, les agriculteurs qui craignaient d'avoir des problèmes à recruter de la main-d'oeuvre étrangère ont obtenu un changement à la fiscalité qui s'applique à ces travailleurs saisonniers. Dorénavant, les travailleurs étrangers ne seront imposés que sur la moitié des revenus gagnés au Québec. De la sorte, ils ne seront plus désavantagés s'ils viennent travailler au Québec plutôt qu'en Ontario, comme c'était le cas jusqu'à maintenant. Le gouvernement s'attend à ce que cette mesure lui coûte 300 000 \$ par année.

Récolte du bois

Les propriétaires de forêts privées, de leur côté, pourront étaler sur quatre ans les revenus tirés de la vente de leur bois. Le gouvernement espère que cette mesure incitera ces propriétaires à mettre davantage de bois sur le marché, au moment où l'industrie forestière en a davantage besoin.

L'étalement des revenus ne coûtera rien cette année, prévoit le gouvernement, et le coût sera de 2 millions annuellement par la suite.

Un coup de pouce aux aînés

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Conscient du vieillissement de la population, le budget Audet donne un petit coup de pouce au maintien à domicile des personnes âgées.

Un crédit d'impôt existe déjà pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Mais il n'est pas populaire auprès des principaux intéressés. Il est trop compliqué, a constaté le gouvernement Charest.

Les fonctionnaires ont donc fait le ménage. À partir du 1^{er} janvier 2007, un crédit d'impôt simplifié pour le soutien à domicile sera accessible, a promis le ministre des Finances, Michel Audet, dans son budget présenté hier. En revanche, les bénéficiaires devront payer une franchise annuelle de 300 millions de dollars, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant.

Québec alloue 54 millions additionnels pour le soutien à domicile, espérant ainsi aider 180 000 personnes de plus. Seulement 15 % de la population âgée de 70 ans et plus se prévaut actuellement du crédit d'impôt. La plupart des bénéficiaires vivent dans des résidences. Le gouvernement veut rejoindre davantage les gens qui vivent encore dans leur maison.

Le plafond de remboursement des dépenses sera haussé. De 12 000 \$, il passera à 15 000 \$. Les services d'une infirmière pourront dorénavant être remboursés, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Plusieurs services sont déjà admissibles. Le crédit pour le soutien à domicile prévoit ainsi le remboursement pour la livraison de repas à la

MAINTIEN À DOMICILE : LE GAIN

Impact de la bonification du crédit d'impôt en 2007

| Dépenses annuelles admissibles | Credit d'impôt avant budget | Ajout | Credit d'impôt après budget |
|---|-----------------------------|----------------|-----------------------------|
| PERSONNES EN RÉSIDENCE | | | |
| 5000 \$, dont 1000 \$ pour des soins infirmiers | 920 \$ | 255 \$ | 1175 \$ |
| 15 300 \$ | 2760 \$ | 990 \$ | 3750 \$ |
| 15 300 \$, dont 3000 \$ pour des soins infirmiers | 2760 \$ | 990 \$ | 3750 \$ |
| PERSONNES À DOMICILE | | | |
| 1000 \$ | — | 175 \$ | 175 \$ |
| 6000 \$, dont 5000 \$ pour des soins infirmiers | 230 \$ | 1195 \$ | 1425 \$ |

Source : Finances Québec

maison, notamment les services d'une « popote roulante ». Il est possible de se faire rembourser des services d'entretien ménager ou d'entretien extérieur comme l'enlèvement de la neige dans la cour ou la tonte du gazon. S'ajoutent cette année l'installation et l'enlèvement des abris saisonniers pour les autos.

Le gouvernement promet aussi des procédures simplifiées. Jusqu'à maintenant, une personne ne pouvait à la fois payer pour un service et réclamer le crédit d'impôt. Elle devait donc nommer un intermédiaire. Il avait le mandat de prélever le coût de la facture dans le compte bancaire du bénéficiaire et rembourser le fournisseur de services. Québec a constaté que la mesure

fonctionne bien dans les résidences pour personnes âgées, mais qu'elle est impopulaire auprès de ceux qui vivent encore dans leur maison ou leur appartement. Exit donc cet intermédiaire.

Revenu Québec veillera désormais à gérer le programme. Les bénéficiaires n'auront qu'à soumettre les factures de services à Revenu Québec pour se faire rembourser.

Il y a là de bonnes intentions, reconnaît l'Association des retraités de l'enseignement du Québec. Mais c'est trop peu. Les nouvelles mesures administratives sont encore compliquées. Plusieurs personnes risquent de ne pas se prévaloir du crédit d'impôt. L'association dénonce aussi l'imposition de la franchise.



LE SLIP CK 365 COTON STRETCH 14⁹⁹

À l'occasion de la vente semi-annuelle Calvin Klein, économisez 25% sur le dernier né de sa nouvelle collection, présenté dans une originale pochette zip plastique métallisé. Le 365 est un slip aux lignes modernes et aux contours découpés. Blanc sur noir ou noir sur blanc. P.m.g.t.g. Rég. 20.00 Ce rabais s'applique également sur tous les sous-vêtements et bas Calvin Klein.

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3388965A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

De l'argent pour allonger la semaine d'école

La hausse de 660 millions n'en est pas vraiment une, relativise l'opposition

MARIE ALLARD

QUÉBEC — La hausse du budget de l'éducation est deux fois plus importante que celle de l'an dernier, soit de 660 millions ou 5,4 %. Mais cela suffit à peine à payer les hausses de salaires, l'ajout de 90 minutes de classe par semaine au primaire et quelques travaux de construction.

L'éducation demeure toujours le deuxième poste de dépense en importance, après la santé. Le budget total du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport atteint presque 13 milliards en 2006-2007. Sa part dans l'ensemble des dépenses gouvernementales — y compris le service de la dette — reste toutefois de 22 %. Ni plus ni moins que ces quatre dernières années. Si bien que les universités, sous-financées par rapport à leurs semblables du reste de Canada, se retrouvent encore une fois le bec dans l'eau.

Depuis 2003, le gouvernement libéral a ajouté 1,6 milliard au portefeuille de l'Éducation, a fait valoir hier Monique Jérôme-Forget, la présidente du conseil du Trésor. « Comparativement au Parti québécois qui n'a ajouté en moyenne que 84 millions par année, nous ajoutons cette année 660 millions en éducation », a-t-elle souligné.

L'enseignement primaire et secondaire rafle la plus large part du gâteau, soit 7,5 milliards, une hausse de 336 millions. Les sommes ajoutées servent à financer les promesses déjà faites : 92 millions pour l'allongement des heures de classe au primaire, 36



Le gouvernement a allongé 660 millions en éducation pour permettre 90 minutes d'école de plus par semaine.

PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE ©

pour contrer la baisse de clientèle. La construction du pavillon John-Molson de Concordia est financée, comme la création de nouveaux programmes par compétence au collégial. Rien n'est prévu pour l'UQAM ou l'Université de Montréal, qui ont annoncé des déficits respectifs de 14 et de 10 millions cette année. Bonne nouvelle pour les étudiants : les 33 millions qui manquaient toujours pour annuler la coupe

tème, on ajoute seulement 276 millions en éducation, a commenté François Legault, critique du Parti québécois en matière d'éducation. Ce n'est pas suffisant. » La maigre récolte des universités est aussi dénoncée. « Simplement dire qu'on attend après Ottawa alors que le besoin est pressant pour les universités, c'est irresponsable », a-t-il tranché.

La déception était également vive pour François Vincent, le président de la Fédération étudiante universitaire. « Jean Charest avait promis de réinvestir 240 millions en cinq ans, mais il n'y a pas d'argent frais, a-t-il dénoncé. Nous lui demandons maintenant d'exiger des transferts de 4,9 milliards au prochain budget fédéral. »

Gaétan Boucher, président de la Fédération des cégeps, était plus positif. « Le financement de nos coûts de système — 34 millions — est là et un certain nombre de mesures ont été reconduites, a-t-il dit hier. Somme toute, on pense que le gouvernement fait un effort important compte tenu de l'état des finances publiques. Mais il n'y a pas d'argent

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Total : 12,8 milliards

- > Administration : 126,9 millions
- > Tourisme et hôtellerie : 20,6 millions
- > Prêts et bourses : 375,2 millions
- > Primaire et secondaire : 7,5 milliards
- > Cégeps et universités : 4,0 milliards
- > Loisir et sport : 67,2 millions
- > Régimes de retraite : 734,1 millions

pour le développement, pour une troisième année, alors que nos besoins sont de 245 millions. »

André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires, était encore plus satisfait. « Notre réaction est positive, puisqu'il y a des sommes réinvesties en éducation, particulièrement dans les commissions scolaires », a-t-il indiqué. Seul regret : qu'aucune mesure ne permette d'étaler les hausses de la taxe scolaire dans certains milieux.

« Si on exclut les coûts de système, on ajoute seulement 276 millions en éducation, a commenté François Legault, critique du Parti québécois en matière d'Éducation. Ce n'est pas suffisant. »

millions pour embaucher du personnel aidant les élèves en difficulté et 6,4 millions pour le perfectionnement des professeurs. Des fonds sont aussi prévus pour adapter les laboratoires de sciences à la réforme du secondaire.

L'enseignement supérieur touche près de 4 milliards (hausse de 225 millions), dont 60 % va aux universités et 40 % aux cégeps. Les établissements en région obtiennent 48 millions

dans les bourses sont au rendez-vous, un an après les grèves.

Les trois quarts des dépenses du ministère de l'Éducation sont consacrées à la rémunération. Mais on ne peut accuser les employés de prendre plus que leur part : le budget qui leur est alloué diminue de 1,3 million.

« Irrresponsable », dit le Parti québécois

« Si on exclut les coûts de sys-

Audet veut relancer l'activité physique

Québec prépare un programme de construction de terrains de soccer et de piscines

MARIE ALLARD

QUÉBEC — Afin de favoriser les saines habitudes de vie chez les jeunes, le gouvernement Charest juge qu'il est « temps d'investir dans la modernisation et le développement de nos installations sportives ». La construction de piscines, de terrains de soccer, de salles de gymnastique et de pistes d'athlétisme est prévue.

« Le Stade olympique sera finalement remboursé dans quelques mois », a rappelé Michel

Audet, le ministre des Finances. Pas question de soulager les fumeurs après cette échéance : une

« Ce Fonds générera, au cours des cinq prochaines années, des investissements totalisant 500 millions », estime le gouvernement.

partie des revenus de la taxe sur le tabac servira à financer des installations sportives partout au Québec.

La création d'un nouveau Fonds pour le développement du sport et de l'activité physi-

gre pour l'instant. À terme, la participation de partenaires — dont le gouvernement fédéral — est espérée. « Ce Fonds générera, au cours des cinq prochaines années, des investissements totalisant 500 millions », estime le gouvernement.

Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, doit dévoiler les modalités du programme prochainement.

Son enveloppe de départ, de 30 millions par an, est plutôt mai-

QUATRE AUTRES MESURES LIÉES À L'ÉDUCATION

Service de garde pendant la semaine de relâche

Bonne nouvelle pour les parents : un service de garde en milieu scolaire à 14 \$ par jour sera offert pendant la semaine de relâche, l'hiver prochain. C'est deux fois plus que le tarif habituel, mais cela donnera droit à un crédit d'impôt. Coût de l'opération : 4 millions.

Stratégie jeunesse

> Une nouvelle stratégie jeunesse sera bientôt dévoilée par le premier ministre Jean Charest (budget : 110 millions sur trois ans). Dès cette année, 30 millions sont prévus « pour que chaque jeune puisse tracer sa voie, que ce soit à l'école, dans un projet de formation, au travail ou par son engagement communautaire ».

Aide aux écoles de formation artistique

> Une aide supplémentaire récurrente de 1 million a été annoncée pour les écoles de formation artistique, afin de préparer la relève.

Reconnaissance des diplômes des immigrants

> Quatre millions sont prévus pour faciliter la reconnaissance des diplômes et compétences acquis à l'étranger. Les cours de français en milieu de travail reçoivent quant à eux une allocation de 45,8 millions.

Marie Allard

L'exemple de Turin

« Plusieurs d'entre nous ont suivi avec fierté ces jeunes Québécois qui ont rivalisé avec les meilleurs du monde aux Jeux olympiques d'hiver de Turin, a-t-on rappelé dans le discours sur le budget.

Or, c'est dans les parcs et les installations de quartier accessibles à tous qu'un enfant se découvre un talent et une passion qui feront de lui un champion. »

Une somme de 6 millions est consacrée à la mise en candidature de villes québécoises pour l'accueil d'événements sportifs internationaux.

La tenue possible des Jeux panaméricains, des Jeux de la francophonie ou encore de championnats canadiens est évoquée.

Création d'un fonds culturel du patrimoine

ANDRÉ DUCHESNE

Après le béton du Stade olympique, le tabac financera la culture.

Dans la présentation de son budget hier après-midi, le ministre des Finances a annoncé la création du Fonds culturel du patrimoine québécois, et l'injection d'une somme initiale de 10 millions provenant d'une partie des revenus de la taxe olympique.

La taxe sur le tabac, on le sait maintenant, sera maintenue pour le financement de différents projets dont ce nouveau fonds. Annuellement, elle rapporte autour de 70 millions à Québec.

À financer la rénovation, la mise en valeur, voire la sauvegarde de plusieurs édifices patrimoniaux, religieux ou autres, ayant besoin d'un bon coup de pinceau. À noter que le gouvernement ne sera pas seul dans cette aventure puisque les partenaires — communautés religieuses, municipalités, fabriques, secteur privé — seront mis à contribution.

Au total, le fonds permettra des investissements atteignant quelque 200 millions.

Le ministre a aussi annoncé qu'il mettra à la disposition des organismes culturels une enveloppe de 58 millions qui servira, au cours des prochaines années, à fi-

naner des projets d'expansion des bibliothèques municipales et la mise en valeur du patrimoine religieux. Cette somme est annoncée cette année mais l'argent sera inscrit aux budgets des prochaines années.

Très déçu, le président de l'Union des artistes, Pierre Curzi, avait du mal à garder son calme hier. « On est investi dans le béton, dit-il. Tant mieux pour les musées et les bibliothèques. Mais les artistes sont largués, abandonnés. »

Même colère au Mouvement pour les arts et lettres contre la ministre Line Beauchamp. « C'est elle qui a fait ces choix-là. Elle et

personne d'autre. On ne lui fait plus confiance », déclare le porte-parole du MAL, Bastien Gilbert.

Quant aux crédits accordés au ministère de la Culture et des Communications, ils atteindront 579,5 millions au cours de l'année financière 2006-2007, comparativement à 534,1 millions pour l'année qui s'achève.

Dans la ventilation des dépenses par secteur, on ne retrouve aucun grand écart par rapport à 2005-2006. Une exception : le budget de la Grande Bibliothèque et des Archives nationales, qui passe de 58,2 à 73,2 millions. Or, cette situation est essentiellement attribuée au service de la dette,

qui n'existait pas encore l'an dernier. La Bibliothèque nationale a ouvert ses portes en 2005 ; il faut maintenant la payer.

Le budget de Télé-Québec est légèrement en hausse, passant de 57,6 à 59,8 millions.

Finalement, le ministère de la Culture bénéficiera d'une enveloppe de 5 millions pour aider les musées dits en difficultés. Grosso modo, cette enveloppe sera divisée à raison de 2 millions au Musée des beaux-arts de Montréal et 3 millions à différents musées régionaux.

Avec Mario Cloutier

QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

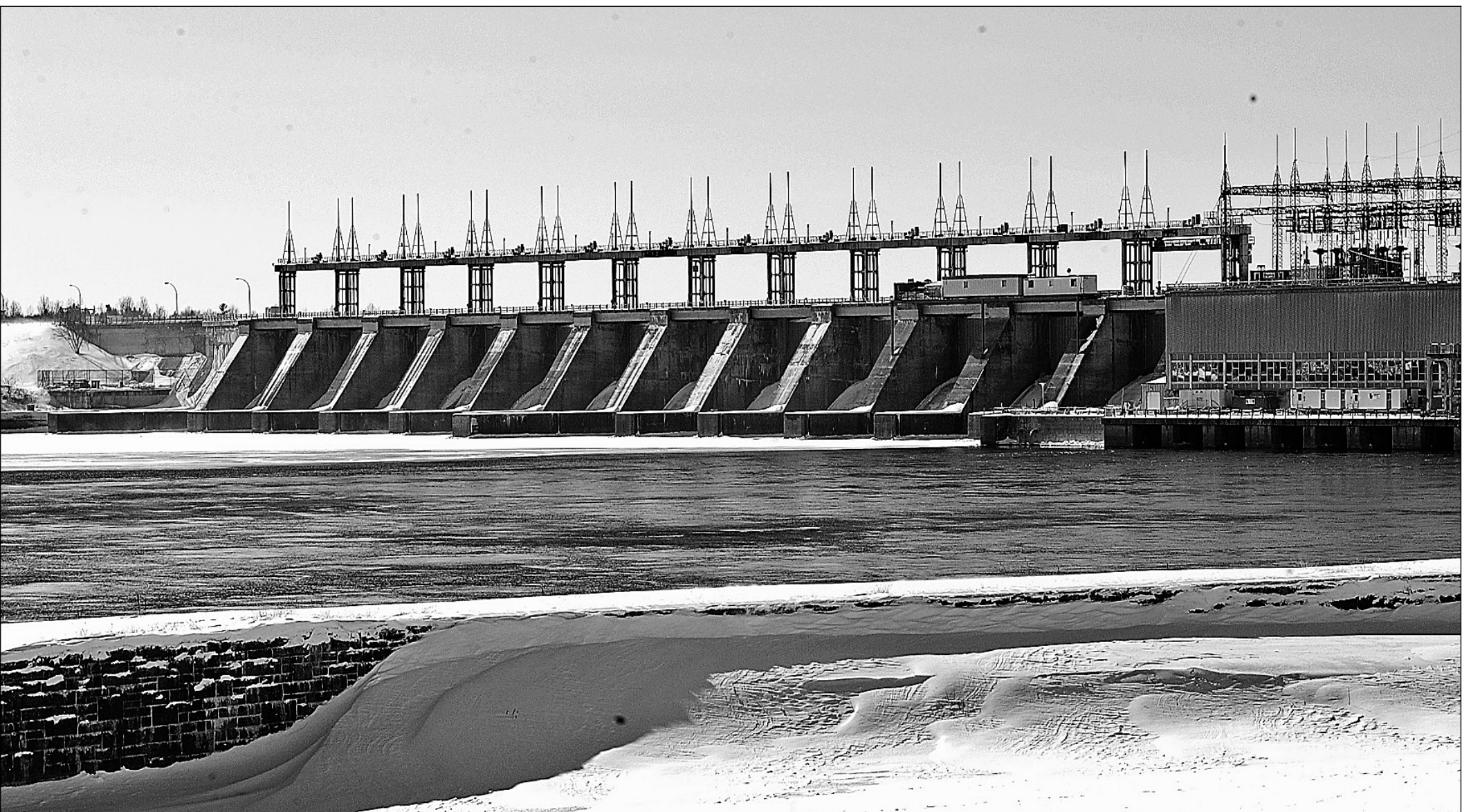


PHOTO JEAN GOUPLIL, LA PRESSE ©

Au fur et à mesure que de nouveaux barrages entreront en service, Hydro-Québec augmentera sa contribution au Fonds des générations.

Le Fonds des générations fonctionnera à l'électricité

HÉLÈNE BARIL

Le gouvernement percevra un impôt sur l'eau utilisée par Hydro-Québec, qui sera la principale source de revenus du fonds créé pour rembourser la dette.

La société d'État, qui a toujours été exemptée des droits hydrauliques perçus auprès des producteurs privés d'électricité, y sera assujettie progressivement dès le 1^{er} janvier prochain. Hydro remettra 64 millions supplémentaires au gouvernement en 2006-2007 et 325 millions l'année suivante. Sa contribution augmentera par la suite à mesure que de nouveaux barrages entreront en service.

Alcan, qui exploite ses propres barrages au Saguenay, de même que des compagnies forestières comme Abitibi-Consol et McLaren paient déjà une redevance au gouvernement du Québec pour l'eau qu'elles utilisent.

Ces droits sont composés d'une redevance statutaire de 2,66 \$ par mégawattheure d'électricité, et d'une redevance contractuelle de 62 cents par mégawattheure. Au total, Hydro produit plus de 35 000 mégawattheures.

Les redevances sont indexées chaque année au coût de la vie mesuré par l'Indice des prix à la

consommation et rapportent actuellement environ 100 millions par année.

Le ministre des Finances a donné deux ans à Hydro-Québec pour payer le plein montant des droits hydrauliques.

Si Hydro devait payer des droits hydrauliques complets dès cette année, elle remettrait 500 millions de plus au gouvernement.

Le ministre des Finances, Michel Audet, a donné deux ans à Hydro pour payer le plein mon-

tant des droits hydrauliques, dans l'espoir que la société d'État trouvera cette somme en réduisant ses dépenses et maintiendra intact le dividende qu'elle verse chaque année au gouvernement.

« Hydro-Québec sera invitée à absorber les coûts de ces redevances principalement par la

réalisation de gains d'efficacité et par l'augmentation des revenus liés à l'exportation », a précisé M. Audet. Aucun revenu provenant des exportations d'électricité n'a toutefois été prévu dans la projection des sommes qui s'accumuleront dans le Fonds jusqu'en 2025.

Le gouvernement se dit toutefois prêt « à modifier, dans le

temps, les résultats attendus d'Hydro-Québec ». Québec s'attend toujours à recevoir sous forme de dividende la moitié des profits nets d'Hydro-Québec, soit 1,3 milliard de dollars en 2006-2007.

Pour alimenter le Fonds des générations, Hydro devra donc augmenter ses revenus ou réduire ses dépenses.

Selon le porte-parole de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Richard Fahey, qui suit de près les causes tarifaires d'Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie, cette obligation supplémentaire imposée par le gouvernement est l'incitatif qui manquait à la société d'État pour réduire ses dépenses. « Il y a beaucoup plus que 400 à 500 millions par année à couper chez Hydro », a-t-il soutenu.

Payer l'eau

Le Fonds des générations fonc-

tionnera principalement à l'électricité, puisque aucune autre contribution n'est prévue dans les projections rendues publiques hier. Le gouvernement espère toutefois pouvoir y ajouter des revenus provenant des exportations d'électricité, lorsque la marge de manoeuvre d'Hydro sera restaurée, et de la vente d'actifs, sans préciser lesquels.

Les revenus d'une future redevance sur la consommation d'eau seront éventuellement versés dans le fonds de remboursement de la dette mais aucun détail n'a été donné hier sur cette nouvelle taxe.

Tous les utilisateurs d'eau seraient éventuellement taxés, ont fait savoir les fonctionnaires des Finances. Cela inclut les producteurs d'eau en bouteille, mais aussi les brasseurs et toutes les industries qui utilisent de l'eau dans leurs procédés industriels, comme le secteur des pâtes et papiers.

Les municipalités devraient aussi payer une redevance pour l'eau qu'elles consomment.

Le gouvernement annonce d'autres études avant de décider qui sera taxé et de combien.

La Colombie-Britannique perçoit actuellement 6 millions de dollars en droits de captage d'eau et si le même régime était implanté au Québec, il générerait 11 millions par année.

Le Québec est la dernière province importante du Canada à ne percevoir aucun droit sur l'eau potable.

Saupoudrage dans les régions

ANDRÉ DUCHESNE

Tout en assurant que le gouvernement Charest continuera à être celui des régions, le ministre Michel Audet n'avait pas grand-chose de neuf à annoncer dans ce domaine hautement sensible hier, si ce n'est l'augmentation de subventions ici et là et quelques pirouettes fiscales dans l'espoir de retenir les jeunes dans leur milieu.

Une idée plus neuve perce à travers ce saupoudrage : l'annonce du déménagement du siège social de la Société québécoise d'exploration minière

(SOQUEM) à Val-d'Or. Cette filiale de la Société générale de financement (SGM) se retrouvera donc au coeur du Québec mi-

Au chapitre des initiatives financières, le gouvernement haussera de 8 millions par année le budget octroyé au fonc-

Le gouvernement haussera de 8 millions par année le budget octroyé au fonctionnement des Conférences régionales des élus.

nier, a lancé le ministre.

« La SOQUEM et ses partenaires continueront d'investir jusqu'à 8 millions par année dans l'exploration minière », a-t-il ajouté durant son discours.

tionnement des conférences régionales des élus (CRE).

Il injectera aussi 30 millions de Fonds d'intervention économique régional (FIER). Consacrés à

la création et au maintien d'emplois régionaux, les FIER sont financés à raison de 2 \$ de fonds publics pour 1 \$ de fonds privés.

Québec estime avoir créé ou maintenu plus de 47 000 emplois de cette façon depuis 1998.

Le gouvernement entend aussi injecter 15 millions par année, pour les trois prochaines années, dans les fonds locaux d'investissements (FLI), qui ont bénéficié de 126 millions de Québec au cours des dernières années. Une autre somme de 12,5 millions ira au développement de nouvelles entrepri-

ses dans des créneaux d'excellence identifiés par les régions.

Aussi, 12,5 millions de plus seront octroyés au Fonds de partenariat touristique.

Comme l'avait annoncé le premier ministre Jean Charest, plus tôt cette année, le Fonds de diversification économique de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a été créé avec un investissement initial de 5,5 millions.

Soulignons enfin que des ajustements seront apportés aux crédits d'impôt accordés aux nouveaux diplômés travaillant dans les régions ressources éloignées.

Les villes transportées par le budget

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le budget Audet a suscité l'enthousiasme du monde municipal avec la disparition progressive de la taxe de vente d'ici 2013, et de nombreuses mesures visant les transports en commun.

D'ici sept ans, les municipalités ne paieront plus de taxe de vente sur les biens et services. À l'échelle du Québec, cette mesure fera économiser 350 millions par année aux villes. Pour Montréal, l'exemption complète représente 180 millions par an.

Le maire de Montréal, Gérald

Tremblay, estime que cette initiative amorce une nouvelle ère dans les relations entre Québec et les municipalités. Dans un point de presse, le maire a déclaré que les villes sont reconnues pour la première fois comme des « partenaires » du gouvernement plutôt que des « créations ».

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, souligne pour sa part que ce crédit permettra aux villes d'éviter des hausses d'impôt foncier pour financer des travaux publics. Le maire de Sherbrooke et président de l'Union des municipalités du Québec, Jean Perrault,

rappelle que les municipalités militent depuis plusieurs années pour obtenir cette exonération.

L'exemption de taxe de vente se fera de façon graduelle pour atteindre 100 % en 2013. Selon le maire de Laval, les villes devront attendre 2009 et 2010 pour économiser des sommes importantes.

Gérald Tremblay s'est aussi dit encouragé par la promesse d'une réforme du cadre financier des sociétés de transports d'ici quelques semaines. Tous attendent avec impatience des solutions pour le financement des transports en commun. À Mon-

tréal, la STM accuse un déficit de 32 millions en 2006. Le budget Audet prévoit néanmoins un crédit de taxe sur les carburants et le biodiesel, ce qui fera économiser entre 4,5 et 5 millions à la STM chaque année.

Le budget comprend 1,5 milliard pour les infrastructures des transports en commun. Là-dessus, environ 1,2 milliard de dollars iront au remplacement des premières voitures du métro de Montréal.

Le reste servira, entre autres, à rénover les stations de métro (45 millions) et construire le

train de banlieue vers l'est de Montréal (300 millions).

Les maires se montrent aussi satisfaits du crédit d'impôt accordé aux entreprises qui paient les titres de transport des employés, tout comme le crédit de taxe à l'achat d'une voiture hybride. Gérald Tremblay a toutefois indiqué que les 22 000 employés municipaux ne pourront bénéficier du crédit pour les titres de transport parce que la Ville ne paie pas d'impôt.

Les investissements supplémentaires pour les installations sportives, le logement social (158 millions) et les bibliothèques (58 millions) font aussi l'affaire des élus. Montréal recevra aussi 4,5 millions de plus par année avec le versement d'impôt foncier pour la Grande Bibliothèque.

QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

DÉPENSES DE PROGRAMMES

Gels et compressions dans 11 ministères

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Le gouvernement Charest se fait un peu plus dépensier cette année. Ses dépenses de programmes gonflent de 3,9 % pour 2006-2007, une hausse de 1,9 milliard de dollars, la plus importante depuis l'élection des libéraux en 2003.

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, a affirmé hier que « certains vont être tentés de dire qu'il y a un écart par rapport à une démarche prudente ». Mais elle a martelé que son approche est « responsable et rigoureuse ».

Cette augmentation importante des dépenses est en partie attribuable à l'ajout de 457 millions de dollars dans une réserve créée en prévision d'un règlement sur l'équité salariale, a-t-elle expliqué. Cette réserve contient maintenant 1,5 milliard.

Le gouvernement Charest doit également verser cette année des augmentations salariales de 2 % (450 millions) aux 500 000 employés de l'État, comme le prévoit le décret adopté en décembre.

En excluant ces deux débours, la hausse des dépenses de programmes s'élève à 2,8 %, a plaidé Monique Jérôme-Forget. « Nous sommes la province qui contrôle le mieux ses dépenses », s'est-elle félicitée.

Le gouvernement ouvre ses goussets en tablant sur une croissance économique de 2,5 % au cours de la prochaine année.

Les revenus autonomes de l'État augmenteront de 3,6 %. Le gouvernement Charest compte donc sur une hausse exceptionnelle des transferts fédéraux de 8,3 %, qui fait bondir ses revenus de 0,6 %, pour équilibrer son budget. Il ne s'agit que d'une prévision puisque Ottawa n'a pas encore présenté son budget.

Les dépenses en santé bondissent de 1,3 milliard de dollars (6,3 %). Québec investit 660 millions de plus (5,4 %) en éducation. Pour l'essentiel, ces augmentations budgétaires serviront aux hausses de salaires.

Pour permettre à ces budgets de croître, Québec réduit de 0,2 % au



Les agents de la Sûreté du Québec devront carburer à l'ordinaire plutôt qu'au super. Le corps policier provincial accusera l'essentiel de la baisse de 14 millions attribuée au ministère de la Sécurité publique.

total les dépenses de tous les autres ministères. Mais avec les hausses de salaires et les coûts de système, ce geste, qui peut avoir l'air d'un gel, se traduit par des compressions. Certes, il y a les budgets de la Culture et des Transports qui augmentent tous deux de 8 %.

Bien souvent, les budgets des ministères fondent en raison de l'élimination de 1110 postes au sein de la fonction publique au cours de la dernière année. Pour l'an prochain, l'État devrait abolir 1211 autres postes. Cette opération a permis d'économiser 500 millions jusqu'à maintenant.

Le budget de l'Emploi et de la Solidarité sociale est réduit de 23 millions. Québec explique que la réorganisation des services de la Sécurité du revenu et d'Emploi Québec entraîne des économies. Mais le programme Solidarité jeunesse, qui vient en aide aux jeunes assistés sociaux, passe de 35 à 25 millions. Les 10 millions supprimés seront réinvestis dans le nouveau programme Alternative jeunesse, dit-on. Mais ce programme n'existe pas encore.

Le ministère du Développement

économique perd 40 millions, notamment dans diverses mesures d'investissements régionaux. Il y aura 20 millions de moins au Tourisme; 27 millions aux Ressources naturelles.

Le budget du ministère du Revenu est réduit de 100 millions, une baisse de 10 %. Québec prévoit qu'il y aura moins de créances douteuses cette année par rapport à l'an dernier. Son calcul est surprenant. Les dépenses encourues par le gouvernement en raison des mauvais payeurs de toutes sortes seront de 275 plutôt que 375 millions, estime-t-il.

La Sécurité publique devra se débrouiller avec un budget de 916 millions, en baisse de 14 millions. En bonne partie, c'est la Sûreté du Québec qui encaissera le coup.

Le budget du ministère de Travail est réduit de moitié, passant de 62 à 31 millions. C'est en raison du changement de statut de la Régie du bâtiment. Celle-ci sera moins financée par l'État car elle pourra conserver pour elle seule les revenus qu'elle tire des permis de construction, notamment.

Le ministère des Services gouver-

LES GAGNANTS ET LES PERDANTS

Secteurs gagnants

- > Santé (+ 6,3 %)
- > Éducation (+ 5,4 %)
- > Culture et Communications (+ 8 %)
- > Transports (+ 8 %)
- > Famille (+ 6,8 %)
- > Immigration (+ 5,7 %)
- > Affaires municipales (+ 4,8 %)

Secteurs perdants

- > Tourisme (- 12 %)
- > Revenu (- 11 %)
- > Ressources naturelles (- 7 %)
- > Développement économique (- 6,3 %)
- > Sécurité publique (- 2 %)

nementaux se voient accorder 52 millions de moins. Québec radie 40 millions qui avaient été prévus à GIREs, un programme informatique qu'il a remplacé par un projet moins coûteux, SAGIR. Pour le reste, la baisse s'explique par le fait que Services Québec ne sera plus financé uniquement par ce ministère.

Authentik A Meubles

PRIX FOUS!

Prix cour.: 2500\$

1299\$ Sofa, causeuse et fauteuil 100% cuir

Payez dans 1 an!

1 JOUR SEULEMENT
Dimanche 26 mars de 11 h à 17 h

Québec Laval

850, boul. Pierre-Bertrand Sud 1750, boul. Le Corbusier

1 866 829-1333 1 877 341-0777

LES ŒUVRES DU CARDINAL LÉGER

Au Québec, en Afrique, en Amérique latine et en Asie, les œuvres du Cardinal Léger appuient des projets qui permettent à des personnes démunies de briser le cercle de la pauvreté et d'améliorer leurs conditions de vie.

En 2005 des entreprises de toutes les sphères de notre société nous ont apporté une contribution exceptionnelle. Nous leur disons : **Merci!** Sans elles, rien, vraiment, ne saurait s'accomplir... pour changer la face du monde.

| | | |
|---|--|----------------------------------|
| Agropur, Div. des fromages fins | Fondation Yvon Boulanger | Les Industries Poly inc. |
| Aldo | Fonds Gabrielle Roy | Pandion Investments Ltd |
| B. Terfloth & Cie (Canada) inc. | Garival inc. | Placement Jacques Goulet Ltée |
| Banque de Montréal | Gelprim inc. | Power Corporation of Canada |
| Banque Nationale du Canada | Howick inc. | Productions Romartis inc. |
| Boutique Jacob inc. | Imperial Tobacco Canada | Provestech Experts-Conseils inc. |
| Caisse de Bienfaisance des employés et retraités du CN | Industrielle Alliance | Provigo inc. |
| CGI | Infogest Direct Marketing | Quadro Couleur |
| CIBC marchés mondiaux - Fondation du miracle pour l'enfance | International Food Brokers inc. | Radio-Classique-Montréal |
| Claude Barry R.C. Professionnelle inc. | Ivonis Mazzarolo Foundation | RBC Fondation |
| Continental Convoyeur & Usinage Ltée | J.G. Faucher (1991) inc. | RONA inc. |
| Domtar inc. | L'Association des hebdomadaires du Québec | Standard Life |
| Financière Manuvie | La Fondation de Bienfaisance T.A. St-Germain | Supremex inc. |
| Fondation Boucher Lambert | La Fondation J.B.J. Fortin | Techni-Contact Canada Ltée |
| Fondation du Club de Hockey Canadien pour l'Enfance | La Fondation Marcelle et Jean Coutu | The Study Student Council |
| Fondation Edward Assh | La Maison des Futailles | Theratechnologies inc. |
| Fondation Jeunesse-Vie | La Presse | Trévi |
| | La Vie en Rose | United Way Centraide Ottawa |
| | Leon's Furniture Limited | United Way of the Lower Mainland |
| | | Van Houtte inc. |



Illuminez la nuit.

L'excitation. Inspirée par Birks.

Collier de diamants BIRKS STILETTO™ en or jaune et blanc 18 carats, 6 500 \$.

Boucles d'oreilles assorties en or blanc 18 carats ornées de diamants, 5 600 \$.

Exclusivement Birks.



Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 682.2622.

LA MAISON DE JEUNES, UN MILIEU DE VIE!
Regroupement des maisons de jeunes du Québec
(514) 725.2686 www.rmjq.org

« Le budget des illusions », dit le PQ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Le gouvernement Charest abandonne le soutien économique aux régions et renie une fois de plus son engagement de réduire les impôts de un milliard de dollars par année, accuse le Parti québécois.

« C'est le budget des illusions. Il n'y a rien pour baisser les impôts, rien pour le développement économique », a lancé le critique péquiste en matière de finances, François Legault, hier.

Selon lui, Québec aurait dû allouer des sommes importantes pour aider le secteur manufacturier, qui a perdu 13 500 emplois l'an dernier, surtout en région. « La situation est inquiétante dans les domaines du textile, de la forêt, du meuble et de l'aéronautique », a-t-il indiqué.

François Legault a déploré une série de compressions touchant les régions : 41 millions au Développement économique, 29 millions aux Ressources naturelles, 19 millions au Tourisme et 23 millions à l'Emploi.

En matière d'éducation, a-t-il ajouté, Québec investit 276 millions de dollars supplémentaires, si l'on exclut les dépenses visant à éponger la hausse des coûts de système. « Pour les universités, c'est décevant. Dire qu'on attend après Ottawa alors que les besoins sont pressants, ça ne suffit pas. » Québec réclame en effet une hausse des transferts fédéraux en matière d'éducation postsecondaire.

François Legault calcule que les baisses d'impôts annoncées sont de 75 millions, même si le budget prévoit 288 millions. « C'est 32 sous par contribuable », a-t-il ironisé, ajoutant que les récentes hausses de tarifs viennent éliminer l'effet des réductions d'impôts accordées jusqu'ici.

François Legault reproche au gouvernement de ne consacrer que 74 millions de dollars pour réduire la dette alors que ce fardeau augmentera de 3 milliards au cours de l'année. « Le Fonds des générations, c'est le fonds des illusions », a-t-il lancé. Le député craint que la contribution demandée à Hydro-Québec pour le Fonds des générations n'entraîne de nouvelles hausses de tarifs.

Les investissements en santé sont insuffisants par rapport aux engagements du Parti libéral, a-t-il conclu.

Un plan Bougon, accuse l'ADQ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, juge que le budget Audet est un « saupoudrage de petites mesures ». Il tourne en ridicule la création du Fonds des générations.

« Si on avait demandé au père Bougon de faire quelque chose pour rembourser la dette, c'est ce qu'il aurait proposé », a-t-il affirmé, hier.

Mario Dumont a voulu « saluer l'effort pédagogique du gouvernement » au sujet du poids de la dette et de son impact. Mais il constate des « contradictions ». Québec n'y investit que 74 millions cette année, a-t-il déploré, soulignant que la dette gonfle de 2 à 3 milliards par année.

« Après les fausses baisses d'impôts, on a droit au faux remboursement de la dette ! » a-t-il lancé.

Selon lui, les régions se font flouer par le gouvernement avec ce budget. « Depuis longtemps, elles espèrent toucher les revenus de l'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire. Elles viennent de se faire dire que le gouvernement les accapare pour les années à venir. Ce sera une grande déception. »

À ses yeux, le gouvernement ne fait que « saupoudrer » de nouvelles mesures ici et là « dont on sait qu'elles n'auront pas d'impact réel pour les gens ». Mario Dumont en vient à dire que « c'est le budget de l'impuissance ».

QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

L'Ontario profite de l'économie pour dépenser plus

L'élimination rapide du déficit est retardée

MARTIN VALLIÈRES
TORONTO

La croissance économique plus forte que prévu en Ontario a gonflé les revenus du gouvernement provincial au point qu'il se permet d'injecter plus de 1 milliard de dollars afin d'accélérer des projets de transport collectif à Toronto et d'entretien de routes en région.

Dans son budget divulgué hier, l'Ontario continue aussi d'augmenter à bon rythme ses dépenses en santé et en éducation, autour de 5 % dans chaque secteur, et jusqu'à 10 % pour les études supérieures et la formation professionnelle.

En contrepartie, le gouvernement libéral de Dalton McGuinty laisse de côté l'élimination rapide du déficit de l'Ontario, ce qui aurait été possible d'ici un an en l'absence de nouvelles dépenses ponctuelles.

Il prévoit un déficit direct de 1,4 milliard en 2006-2007, pour la deuxième année consécutive. Aussi, l'Ontario ajoute une réserve pour imprévus de 1 milliard, ce qui pourrait augmenter le déficit total à 2,4 milliards d'ici un an.

Dans l'immédiat, ce déficit courant de 1,4 milliard est tout de même réduit de moitié par rapport à ce qui était prévu lors du budget précédent, il y a un an. Il est aussi nettement moindre que le déficit de 5,5 milliards d'il y a trois ans, lors de la première année du gouvernement McGuinty.

Par ailleurs, en dépit de ses revenus fiscaux supérieurs aux prévisions, le gouvernement ontarien maintient l'impôt spécial pour les services de santé qu'il avait instauré il y a deux ans.

Cet impôt, annoncé alors comme une mesure temporaire, rapporte maintenant 2,4 milliards par année.

Or, en santé, l'Ontario prévoit dépenser 2 milliards de plus cette année, encore la hausse la plus élevée parmi les principaux postes budgétaires de la province.

Selon le ministre ontarien des Finances, Dwight Duncan, ce budget confirme néanmoins l'engagement du gouvernement McGuinty de « combler le déficit des soins de santé » des dernières années.

Mais selon le chef de l'opposition conservatrice à Queen's Park, John Tory, ex-président de Rogers Communications,

Comparatif des budgets du Québec et de l'Ontario

| ONTARIO | QUÉBEC |
|--|--|
| PIB 2006 : + 2,3 % 2007 : + 2,5 % (total et croissance prévue) | PIB 2006 : + 2,5 % 2007 : + 2,4 % |
| Surplus/déficit 2005-2006 : déficit 1,4 milliard \$ 2006-2007: déficit 1,4 milliard \$ PLUS réserve de 1 milliard \$ (total : 2,4 milliards \$) | Surplus/déficit 2005-2006 : équilibre 2006-2007: équilibre |
| Dettes 154,7 milliards au 31 mars 2006 (20% du PIB ontarien) | Dettes 118,2 milliards au 31 mars 2006 (42,7 % du PIB) |
| Remboursement de la dette Ontario : 0 | Remboursement de la dette Québec : 74 millions dans le Fonds des générations (2006-2007) |

l'amélioration des soins de santé en Ontario demeure mal gérée et insuffisante.

Aussi, avec les dépenses additionnelles annoncées hier dans d'autres secteurs, M. Tory estime que l'impôt spécial sur la santé a été détourné de son but premier, devenant en fait « la plus grosse hausse d'impôt ca-

Il s'agit d'un projet dont l'ampleur et les objectifs seront semblables au prolongement du métro de Montréal vers Laval, mais en y ajoutant la desserte directe d'un gros « campus » universitaire.

Cependant, en annonçant 670 millions pour ce projet alors que sa réalisation demeure impré-

mesures fiscales du budget ontarien, deux retiennent davantage l'attention.

Pour les consommateurs, l'Ontario doublera à 2000 \$ le crédit de taxe de vente pour l'achat de véhicules automobiles à propulsion hybride.

Pour le milieu d'affaires, l'Ontario veut accélérer de deux ans l'élimination de l'impôt sur le capital des entreprises. Cet impôt serait aboli d'ici 2010, avec la prochaine étape de réduction en vigueur dès janvier prochain.

Parmi ses grands postes budgétaires, l'Ontario prévoit dépenser 1,9 milliard de plus en santé durant 2006-2007. Il s'agira d'une hausse de 5,7 %, à 35,4 milliards en tout.

En éducation, les dépenses pour le primaire et le secondaire augmenteront de 4,3 %, à 12 milliards.

Pour l'éducation postsecondaire et universitaire, ainsi que la formation professionnelle, l'Ontario prévoit dépenser 10 % de plus en 2006-2007, jusqu'à hauteur de 5,2 milliards.

Mais du côté des services sociaux et de l'enfance, la hausse des dépenses sera limitée à seulement 1,9 %, pour atteindre 10,3 milliards.

Le gouvernement libéral de Dalton McGuinty laisse de côté l'élimination rapide du déficit de l'Ontario, ce qui aurait été possible d'ici un an en l'absence de nouvelles dépenses ponctuelles. Il prévoit un déficit direct de 1,4 milliard en 2006-2007, pour la deuxième année consécutive.

ché jamais survenue en Ontario ».

Entre-temps, des 2 milliards en revenus imprévus qu'il a recueillis depuis un an, gonflant le total à 83,9 milliards, le gouvernement McGuinty a décidé d'en diriger plus de la moitié — 1,2 milliard — vers des nouveaux projets d'infrastructures de transport.

Dans la région de Toronto, au moins 670 millions sont mis de côté pour accélérer le projet de prolongement du métro vers la banlieue nord.

se, l'Ontario souhaite inciter le gouvernement fédéral à faire sa part, à même ses budgets d'infrastructures.

Aussi, le gouvernement McGuinty a décidé d'ajouter rapidement au moins 400 millions aux fonds d'entretien de routes qui sont acheminés aux municipalités régionales.

Cette somme s'ajoutera au programme spécial d'amélioration routière d'un peu plus de 5 milliards en cinq ans qui est déjà en cours en Ontario.

Par ailleurs, parmi les petites

CONTREBANDE DU TABAC

Des amendes salées

LA PRESSE

Le ministre Michel Audet en a assez de perdre des millions à cause de la contrebande du tabac. Dans son budget, il annonce un renforcement important des pouvoirs de vérification, d'inspection et de saisie confiés aux autorités fiscales et policières. Il assortit ces mesures d'une nouvelle grille d'amendes particulièrement salées pour les contrevenants. Le ministre se montre notamment sans pitié pour les récidivistes.

Actuellement, un détaillant qui achète des produits du tabac d'une personne qui ne détient pas de permis idoine est passible d'une amende minimale de 2000 \$ et d'au plus 25 000 \$. La loi sera modifiée pour porter ces amendes à 3000 et 37 500 \$ respectivement dans le cas d'une première infraction. En cas de récidive dans les cinq ans, le contrevenant s'expose à une amende variant de 10 000 \$ à 125 000 \$.

Ceux qui sont pris en train de transporter du tabac de contrebande destiné à la vente peuvent être condamnés, selon la loi actuelle, à une amende variant entre 2000 \$ et 500 000 \$. La loi fixera ces amendes à 3000 \$ et 750 000 \$ pour une première infraction, et à 10 000 \$ et 2,5 millions en cas de récidive.

À LIRE AUSSI

DANS LE CAHIER
LA PRESSE AFFAIRES

➤ PLUS D'IMPÔTS POUR LES PME, PAGE 1

➤ DU SECOURS POUR LES FORESTIÈRES, PAGE 1

➤ L'ÉDITORIAL DE MICHÈLE BOISVERT, PAGE 5



Posez vos questions en ligne à nos journalistes et experts invités et lisez leurs réponses aujourd'hui dès 14h sur www.cyberpresse.ca

LE RÉSEAU GRANDS LACS - VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

À L'ENSEIGNE DU PRINTEMPS...



À CHACUN SA FAÇON DE DÉCOUVRIR LE PRINTEMPS...

Pour ceux qui vivent au bord de l'eau, le printemps se manifeste d'abord par l'apparition des fleurs, des ciels bleus prometteurs et l'ouverture du réseau Grands Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent, de plus en plus appelé Autoroute H₂O.

Possédant une capacité illimitée pour la livraison des biens, l'Autoroute H₂O est une autoroute maritime

de 3 700 km menant directement au cœur de l'Amérique du Nord. De plus en plus d'entreprises intègrent le mode maritime comme solution de transport, obtenant ainsi une efficacité maximale, une fiabilité supérieure et des livraisons ponctuelles.

Depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la pointe du lac Supérieur, les navires traversant cette

vaste autoroute maritime évitent la congestion des voies terrestres.

Pour les expéditeurs autant que pour le public, l'Autoroute H₂O est synonyme d'une sécurité accrue, d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'une consommation d'énergie réduite, permettant à tous de respirer à l'aise. Le printemps est de retour!



SUITE DE LA UNE

Coup de main du Canada à la libération des otages en Irak

Ottawa ultra-discret sur le rôle joué par les soldats et policiers canadiens

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Canada n'a pas été confiné à un rôle de simple spectateur dans la délicate opération qui a permis la libération des deux otages canadiens, James Loney et Harmeet Singh Sooden, hier en Irak.

Des membres de l'unité d'élite des forces armées canadiennes (JTF2) et des policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont participé à cette mission, qui a mis fin au calvaire de quatre mois des deux Canadiens, capturés à Bagdad le 26 novembre. Des agents du Service canadien du renseignement de sécurité ont aussi poussé à la roue.

Ironiquement, ce sont les autorités britanniques et américaines qui ont d'abord révélé que des Canadiens avaient participé aux efforts de sauvetage. Réticentes à offrir quelque détail, les autorités canadiennes ont été obligées en fin de journée de confirmer les dires du Pentagone et du ministre britannique des Affaires étrangères, Jack Straw, qui ont soutenu que des soldats et des policiers canadiens ont joué un rôle dans cette mission. Toutefois, il a été impossible de savoir hier combien de soldats et de policiers canadiens y ont participé.

Se disant heureux de la tournure des événements, le premier ministre Stephen Harper a indiqué avoir été prévenu il y a quelques jours de l'imminence d'un raid pour libérer les deux Canadiens et un Britannique, Norman Kember.

« Les agences et les ministères du gouvernement du Canada



PHOTO AFP

Cette photo diffusée par l'armée américaine montre un marine en pleine action durant la délicate opération de libération des trois otages canadiens et britannique, détenus dans une zone rurale près de Bagdad.

ont été impliqués de toutes les manières possibles sur le terrain et à toutes les étapes. Je ne peux pas en dire plus que cela pour des raisons de sécurité nationale », a déclaré le premier ministre durant un point de presse.

Un porte-parole de la GRC, le sergent Martin Blais, a confirmé que des policiers ont été déployés en Irak afin de prendre part aux efforts de sauvetage. Il n'a toutefois pas pu indiquer combien de policiers avaient été

dépêchés et quand ils rentreraient au Canada.

Au ministère de la Défense et au ministère des Affaires étrangères, on a aussi refusé de divulguer plus de détails au sujet de la participation des soldats

ou des policiers canadiens. Mais M. Harper a précisé que tout agent canadien ayant participé à cette mission serait rapatrié le plus rapidement possible.

Pas d'ambassade du Canada

Après leur libération, les deux otages canadiens ont été transportés dans des installations contrôlées par les forces américaines où ils ont pu prendre un bain, recevoir des traitements médicaux, changer de vêtements et manger à leur faim.

Même si le Canada ne participe pas aux efforts de guerre des États-Unis en Irak, un petit groupe de soldats canadiens s'y trouve quand même. Ils participent à un programme d'échange avec les forces armées américaines et britanniques. Leur nombre varie de mois en mois. En avril 2003, une trentaine de soldats canadiens étaient ainsi intégrés aux forces de la coalition. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quatre.

« Il y a des soldats canadiens en Irak depuis quelque temps. Cela est bien connu. C'est le cas depuis le début de la guerre en Irak. Rien n'a changé à cet égard. Toute implication canadienne sur le terrain visait à obtenir la libération des otages canadiens », a précisé M. Harper.

À l'heure actuelle, le Canada n'a pas d'ambassade en Irak. Le gouvernement canadien a ouvert un bureau de liaison l'an dernier afin de faciliter les échanges avec le gouvernement irakien. Mais seulement deux diplomates y travaillent. Hier, M. Harper a indiqué que son gouvernement n'a pas l'intention d'ouvrir une ambassade à Bagdad pour le moment.

Un lieu de prédilection pour les kidnappeurs

ANNE-SOPHIE LE MAUFF
COLLABORATION SPÉCIALE

BAGDAD — Les otages canadiens et britannique qui ont été libérés hier en Irak ont été détenus dans une zone rurale située entre la ville de Mishahda, à 30 kilomètres au nord de Bagdad, et Abou Ghraib, la banlieue ouest de la capitale.

La zone en question, qui abrite plusieurs propriétés éloignées parfois de plusieurs centaines de mètres les unes des autres, est, de l'avis des Irakiens, un lieu de prédilection pour cacher des otages.

« La plupart des habitants sont des exploitants agricoles qui disposent de champs. Vous pouvez hurler, rien ne s'entend », explique Karim, un plombier de Bagdad qui affirme que la ville a vu « séjourner plusieurs kidnappeés ».

Les enlèvements sont devenus chose fréquente dans le pays. Alors qu'une quarantaine d'étrangers sont toujours présumés aux mains de leurs ravisseurs, les rapt d'Irakiens se produisent au quotidien. Pas moins d'une dizaine sont recensés à Bagdad et dans sa région tous les jours.

Des kidnappings qui finissent



PHOTO D'ARCHIVES AFP

De gauche à droite, les otages canadiens et britannique libérés hier : James Loney, Harmeet Singh Sooden, Norman Kember.

souvent en bain de sang faute de rançon, ou en raison de l'appartenance à telle confession ou tel parti.

« Un sanctuaire des enlèvements », pour Omar, un habitant du quartier huppé de Mansour, où a été retrouvé le corps du quatrième otage américain, Tom Fox,

le 10 mars dernier. Comme pour l'ensemble des Irakiens, les libérations annoncées hier n'ont suscité aucune émotion dans sa famille, trop préoccupée par le rapt puis l'assassinat de leur ami.

« On s'en fout. On ne leur a jamais demandé de mettre les pieds dans notre pays. Quand un des

leurs est capturé, 10 des nôtres meurent dans les sous-sols de Bagdad. Pourquoi ? Parce qu'on n'a pas le fric pour les rançons », lance-t-il, à bout de nerfs.

« C'est vrai, poursuit un de ses voisins. Lorsqu'il s'agit d'un Occidental, tous les efforts sont mis en oeuvre pour le libérer. Nous, pau-

LES AUTRES OTAGES

Au moins 43 ressortissants étrangers, provenant d'une quinzaine de pays, sont toujours gardés en otages en Irak. Au total, plus de 400 ont été enlevés depuis l'invasion et 55 ont été tués par leurs ravisseurs. Un Canadien d'origine irakienne, Rifaat Mohammad Rifaat, enlevé début avril 2004, figure parmi les disparus. L'administration américaine a dit espérer hier que la libération des otages canadiens et britannique pourrait être suivie par celle de la journaliste américaine de 28 ans, Jill Carroll, enlevée le 7 janvier à Bagdad. On estime par ailleurs que de 10 à 30 Irakiens sont kidnappés tous les jours, la plupart pour des rançons.

vres Irakiens, on peut bien pourrir dans les geôles de nos ravisseurs. »

d'après AFP

Des zones d'ombre demeurent sur l'opération de sauvetage

OTAGES
suite de la page A1

Les trois otages étaient membres des Christian Peacemaker Teams (CPT), de Toronto. Hier matin, Doug Pritchard, porte-parole de l'ONG, s'est dit « convaincu que c'est grâce à leur engagement en faveur de la paix et de la justice qu'ils sont encore en vie ». Plus simplement, il n'est pas exclu que les otages doivent plutôt leur salut aux billets verts qui peuvent avoir été versés aux ravisseurs.

Même si certains otages ont déjà été délivrés dans des opérations de sauvetage en Irak, la plupart ont été libérés à la suite de négociations secrètes, dont plusieurs comportaient le paiement de sommes importantes aux kidnappeurs. Selon M. Harper, cela ne s'est pas produit cette fois-ci. « Je n'ai pas été informé qu'une rançon ait été versée aux ravisseurs. Et tout ce qu'on m'a dit jusqu'ici

me laisse croire que ce ne fut pas le cas », a-t-il dit hier en conférence de presse.

Pour éviter d'encourager les enlèvements, les gouvernements n'ont jamais admis avoir payé de rançons en échange de la libération de leurs ressortissants. En réalité, toutefois, la pratique serait courante. Le 30 janvier, le quotidien italien *La Repubblica* publiait un rapport confidentiel du département des opérations spéciales des carabinieri, selon lequel le gouvernement de Silvio Berlusconi aurait payé à l'occasion de chacun des enlèvements d'Italiens en Irak.

Pour les deux humanitaires Simona Torretta et Simona Pari, par exemple, Rome aurait versé 5 millions de dollars aux ravisseurs, selon le document. La France est aussi soupçonnée d'avoir payé une forte somme pour la libération des journalistes Christian Chesnot et Georges Malbrunot.

La thèse de la rançon

Dans le cas des otages canadiens, des indices semblent accréditer la thèse de la rançon. Peu après sa libération, hier, James Loney a décrit les ravisseurs comme un « gang criminel », et non pas comme des fous d'Allah. Leurs motifs n'auraient donc pas été politiques, mais financiers, même s'ils se disaient membres des obscures « Brigades des épées du droit ».

Un autre indice possible est le sort réservé à l'otage américain Tom Fox, dont le cadavre a été retrouvé criblé de balles, le 10 mars, à Bagdad. Un mois plus tôt, le président George W. Bush a répété qu'il était hors de question pour les États-Unis de verser une rançon aux ravisseurs. La superpuissance est d'ailleurs l'un des rares pays qui ne céderaient jamais à ce genre de chantage.

Bien sûr, M. Fox a peut-être aussi été tué en raison de sa citoyenneté, dans un pays où les États-Unis constituent, pour plusieurs,

le principal ennemi à abattre. Selon les autorités irakiennes, le corps du pacifiste portait des traces de torture.

Ses trois collègues ont eu plus de chance. « On les a retrouvés amaigris, mais indemnes », s'est réjouie Rebecca Johnson, des CPT. Ils ont été transférés à l'hôpital pour des examens médicaux, puis ont pu se laver, manger, enfiler des vêtements propres et même déguster de la crème glacée au chocolat.

Douchés et repus, les deux Canadiens ont ensuite reçu un appel de M. Harper. Enlevés au moment où Paul Martin était toujours premier ministre, étaient-ils au courant que leurs compatriotes avaient depuis élu un nouveau dirigeant ?

« Cette question n'a pas été abordée durant notre conversation, a dit M. Harper. Mais ils étaient de très bonne humeur. Ils débordaient de joie. On pouvait quand même sentir qu'ils étaient fatigués dans leur voix. Ils ont vécu des moments difficiles. Nous ne devons pas nous bercer d'illusions. Les choses ont bien tourné. Mais ce genre d'événement provoque des choses graves avec lesquelles ils devront composer. Je leur ai donc suggéré d'appeler leurs proches, de prendre un bon bain chaud et

ATTENTATS EN SÉRIE

Au moins 56 Irakiens sont morts hier dans des violences. Ainsi, un attentat à la voiture piégée a coûté la vie à 25 personnes, dans la troisième attaque d'envergure en trois jours contre une prison de la police à Bagdad. Le kamikaze a fait exploser son véhicule à l'entrée d'une unité de lutte contre la grande criminalité du ministère de l'Intérieur dans le centre de la capitale, tuant 10 civils et 15 policiers qui travaillaient là, et faisant plus de 35 blessés, selon les autorités. Une autre voiture piégée a frappé un marché devant une mosquée chiite d'un quartier mixte chiite-sunnite du sud-ouest de Bagdad ; elle a fait au moins six morts et une vingtaine de blessés, des enfants pour beaucoup, d'après la police.

de prendre cela mollo au cours des prochains jours. »

Avec la collaboration de Joël-Denis Bellavance à Ottawa

Élection du président des cols bleus

Le suspense demeure entier

PHILIPPE MERCURE

C'est hier qu'a pris fin la campagne électorale mouvementée du Syndicat des cols bleus de Montréal. Le vice-président Serge Lapointe aura-t-il réussi à déloger le président Michel Parent à la tête de la fameuse section locale 301 ? Au moment de mettre sous presse, hier, le suspense demeurerait entier.

Les représentants des médias ont fait le pied de grue toute la soirée hier devant l'église du quartier Rosemont où les résultats devaient être annoncés. En vain. À 22 h 45, aucun résultat préliminaire n'avait commencé à filtrer.

Le mois dernier, l'équipe Unité du président sortant, Michel Parent, avait remporté une écrasante majorité lors des élections visant à choisir les membres des 17 comités de la section locale. L'équipe Unité s'était sauvée avec 98 des 104 postes en jeu, contre cinq pour l'équipe de Lapointe. Un candidat indépendant avait décroché l'autre.

Le véritable enjeu restait le choix du comité exécutif, qui faisait l'objet des élections d'hier. Les cols bleus devaient choisir leur président, leur vice-président, leur secrétaire et leur archiviste, en plus de sept des 12 directeurs. Cinq directeurs avaient déjà été élus par acclamation — quatre du côté de l'équipe Parent, un pour l'équipe Lapointe.

Des irrégularités

Le scrutin d'hier ne s'est pas fait sans mécontentement. Une employée, qui a refusé de s'identifier



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

Le président sortant du Syndicat des cols bleus, Michel Parent, entouré de journalistes.

par crainte de représailles, a appelé *La Presse* pour dénoncer les « fiers-à-bras » de l'équipe Unité de Michel Parent qui distribuait des feuillets faisant la promotion de leurs candidats à l'entrée des bureaux de votes. « C'était intimidant, confie l'employé. Je trouve que ça suffit. On est au Québec, pas en Haïti. »

Lors du passage de *La Presse* dans un bureau de vote, des membres de l'équipe Parent distribuaient

effectivement des tracts aux électeurs, mais personne ne s'est plaint d'intimidation.

Toujours sous le couvert de l'anonymat, un autre col bleu a affirmé que plusieurs auxiliaires, c'est-à-dire les employés non permanents, n'avaient pas reçu leur carte d'électeur. « Disons que c'est louche quand on considère que le président des auxiliaires, Christian Bissonnette, se présente contre l'équipe de Michel Parent », a

dit l'employé. Il a dénoncé du même souffle le fait que la Ville de Montréal ait libéré plusieurs de ses employés seulement à la dernière heure de leur journée de travail pour leur permettre d'aller voter. « C'est clairement une tactique pour décourager le vote. Plusieurs se sont dépêchés de rentrer chez eux pour éviter le trafic plutôt que d'aller voter. »

Des propos qui ont été repris par Michel Parent hier après midi,

Place au grand ménage... mais pas partout

HUGO MEUNIER

À l'heure où l'administration Tremblay-Zampino s'affiche en champion de la propreté, certains arrondissements ont retroussé leurs manches, hier, tandis que d'autres ont décidé de laisser les balais mécaniques au garage.

Onze heures, hier matin, promenade Ontario. Un soleil printanier plombe sur le trottoir sale et couvert de déchets de cette artère commerciale d'Hochelaga-Maisonneuve.

Évidemment, la fonte des neiges a levé le voile sur un triste spectacle annuel. Détritus et vestiges de l'automne dernier occupent la scène.

Richard Sirois racle un petit bout de verdure devant l'immeuble où il vit, coin Préfontaine. Papiers, sacs de plastique et emballages sont coincés entre les dents de son râteau. Lorsqu'on lui demande s'il trouve son quartier sale, la réponse est rapide : « Énormément. Le vent charrie les déchets sur les terrains », dit-il.

À quelques mètres, un trio de goélands vole autour d'une assiette de nourriture abandonnée sur le trottoir.

Comme la plupart des gens rencontrés ici, M. Sirois se met à rire lorsqu'on lui demande ce qu'il pense de la volonté de la Ville de faire le grand ménage à Montréal. « Je pense que les gens sont trop négligents », avoue-t-il.

Un peu plus loin, l'employé d'une cordonnerie semble en

avoir gros sur le cœur. « Ici c'est sale. C'est toujours les mêmes qui ont l'argent et les services », se lamente l'homme au tablier, tandis qu'il écrase sa cigarette dans une plate-bande pleine de mégots.

Rue Ontario, le trottoir est si sale que Sylvie Foucault passe parfois elle-même le balai devant l'entrée de sa boutique. « Certaines journées, je dois enjamber les déchets », raconte la disquaire.

Résidant du quartier depuis 76 ans, Bernard Renaud jure n'avoir jamais vu l'ombre d'un balai mécanique devant sa porte. « C'est pas comme Outremont ici », ironise l'ancien forgeron.

L'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve assure que le nettoyage de la rue Ontario était prévu depuis lundi. « Les balais n'ont pas commencé à cause des risques de gel », a indiqué la porte-parole, Claire Bourassa.

En temps normal, les trottoirs sont nettoyés quotidiennement rue Ontario, a précisé l'arrondissement.

Impeccable

La saleté de la promenade Ontario offrait un net contraste avec les rues et trottoirs impeccables de l'avenue Greene, dans l'arrondissement de Westmount. Ils ont été balayés et arrosés, hier, et les commerçants ont installé des bancs sur le trottoir. L'arrondissement affirme avoir commencé le nettoyage quotidien de ses ar-



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

La fonte des neiges a levé le voile sur un triste spectacle. Détritus et vestiges de l'automne dernier occupent la scène.

rières commerciales.

« Les arrondissements ont toujours suivi leur propre politique en matière de propreté. Ici, on a une volonté politique et administrative depuis des années, et on veut éviter les plaintes », a expliqué Marian Zanzal, ingénieur aux travaux publics.

Une situation qui fait le bon-

heur des commerçants et des badauds. « Les gens sont conscients, il n'y a pas de cigarettes sur le trottoir. Si un chien fait caca sur le trottoir, son propriétaire se fait vite avertir », souligne Glenn Neven, employé d'une boutique de chaussures.

À côté de lui, une cliente croit que Montréal devrait s'inspirer de la

propreté de Munich, où ni gomme ni cigarettes ne traînent apparemment sur le trottoir.

En tout cas, les gens rencontrés avenue Greene savent que la situation est pire ailleurs en ville. « C'est sûr que c'est moins beau dans l'Est. Je regarde Saint-Denis... », cite en exemple Yolande Dupré.

Une ville, deux univers.

Agrandissement du stade Percival-Molson

Les Alouettes affronteront une levée de boucliers

SARA CHAMPAGNE

La direction des Alouettes devra affronter une levée de boucliers avant d'abattre une centaine d'arbres et d'ériger des gradins de 35 mètres de haut au stade Percival-Molson, dans l'arrondissement protégé du Mont-Royal. Et la question du financement du projet de 27 millions reste entière.

En réaction à l'article paru dans *La Presse* hier, le président et chef de la direction des Alouettes, Larry Smith, a tenu un point de presse, encore convaincu qu'il effectuera la première pelletée de terre à l'automne. Huit études critiquent les impacts du projet sur l'environnement du mont Royal. Certains avis

commandent carrément aux Alouettes de retourner à la table à dessin.

La Table de concertation du Mont-Royal, chargée de déposer un Plan de mise en valeur de ce secteur au mois de mai, a l'intention d'exiger un moratoire sur la coupe de tous les bois. Le gouvernement du Québec a reconnu « l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal » en 2005. Les terrains du stade, propriétés de l'Université McGill, font partie de la « couronne institutionnelle » protégée.

Le vice-président du groupe de travail des espaces verts de la Table, Robert Perreault, qui a reçu le mandat d'établir des règles de protection du mont Royal, fait remarquer que l'échangeur des Pins a justement été démolie à grands frais, dans le secteur, afin de recréer « l'image verte » de la montagne.

« On a beau dire que des arbres ça repousse, ici il est question d'un projet lourd, qui va véritablement changer le visage du mont Royal, dit M. Perreault. Ce qui était un stade universitaire va devenir un stade pour le sport majeur, avec tout ce que ça implique au plan de la circulation et de l'environnement. »

Larry Smith n'était pas en mesure de dire hier combien d'arbres seraient abattus. Selon les plans, 97 arbres sur 105 seront coupés afin de construire une billetterie et faire

place à un écran géant. Cent vingt arbustes en pot seraient plantés.

« Il faut comprendre que ces arbres indigènes ne font pas partie de la montagne, souligne M. Smith. Mais nous pouvons vous assurer que tous les arbres qui seront coupés vont être remplacés par des arbres assez matures, et qu'on va reboiser. »

Pas de financement à l'horizon

Au chapitre du financement, la Ville de Montréal a nié hier l'information véhiculée par les Alouettes, selon laquelle il y aurait un engagement de la part du maire Tremblay. Les Alouettes espèrent obtenir une somme de 8 millions de la Ville. Des vérifications ont montré

aussi qu'il n'y pas non plus d'engagement provincial ni fédéral.

« Tout ce que le maire de Montréal a dit par écrit, c'est qu'il appuie le projet, à la condition que le provincial et le fédéral contribuent, et en soulignant que le projet doit répondre aux règles urbaines et patrimoniales. Aucune somme n'a été engagée », a affirmé le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoît Labonté.

En ce qui concerne les consultations publiques, qui doivent obligatoirement avoir lieu, le conseil municipal ne devrait pas être saisi du dossier avant un mois, soit le 24 avril. Le processus de consultation pourrait alors prendre jusqu'à trois mois.

SÉRIE DANS UN TAUDIS PRÈS DE CHEZ VOUS

Longues listes d'attente pour HLM blêmes

Note de la rédaction : à la suite d'un problème technique, le texte principal sur les HLM n'a pas pu être publié hier. Voici donc le dernier volet de notre série Dans un taudis près de chez vous. Nos excuses.

Avec 22 000 logements disponibles pour 23 000 ménages en attente, le parc de HLM montréalais est devenu un cul-de-sac où pauvreté, vieillesse, immigration et problèmes de santé mentale se côtoient. Suite et fin de notre dossier.

HUGO MEUNIER
ET KATIA GAGNON

« Ah c'qu'il est blême, mon HLM... » chantait Renaud au début des années 80.

De nos jours, les HLM montréalais ont non seulement l'air blafard, mais ils sont souvent dans un piteux état, abandonnés à l'usure du temps.

Pas évident toutefois de faire le capricieux lorsqu'on sait que 23 000 ménages poireautent, souvent pendant des années, sur des listes d'attente dans l'espoir d'obtenir un logement dans une des 22 000 habitations à loyer modique montréalaises.

Une fois admis dans le réseau, ces « privilégiés » s'estiment malgré tout bénis des dieux de pouvoir y habiter. « Trop de locataires de HLM se disent : *Je suis chanceux, j'ai un HLM.* » Mais ils oublient qu'ils ont des droits. Si tout le monde accepte sa condition sans broncher, il n'y aura plus de pression pour améliorer les choses », avertit Claude Majeau, présidente de la Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ), qui représente les locataires de 65 000 logements dans la province.

Contrairement au secteur privé,

il n'y a pas de discrimination dans les HLM. L'état des HLM est d'ailleurs moins mauvais que celui des taudis visités dans le cadre du dossier de *La Presse*.

Faute de budget cependant, on ne fait que les réparations urgentes. Le financement accordé aux HLM ne permet pas de rafraîchir ce gigantesque parc immobilier dont les immeubles, décrépis et vieillots, ont en moyenne 25 ans. Les 37 000 locataires, assistés sociaux ou personnes âgées, ne paient que 25 % de leur revenu pour y habiter. Au Québec, aucun HLM n'a été construit depuis 1994.

Manque d'argent

À qui la faute ? Autant la Fédération des locataires de HLM que les autorités s'entendent : on manque d'argent.

Le budget annuel accordé aux HLM est supporté par les trois ordres de gouvernement. Le fédéral paie 55 % de la facture, le provincial, 35 % et le municipal, 10 %.

Selon le directeur de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), Michel Perreault, la Ville de Montréal n'hésite pas une seconde à allonger sa part. « Le problème vient du gouverne-



La Tour d'habitation Richmond, rue Paxton, dans la Petite-Bourgogne.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

ment du Québec, aux prises avec des difficultés financières », indique-t-il.

L'OMHM reçoit habituellement la moitié de ce qu'il réclame. Cette année, il devrait obtenir quelque 30 des 48 millions demandés. À eux seuls, les immeubles de Place Lachine rafferont 15 millions, soit la moitié de la somme totale accordée.

Ce complexe locatif de 400 logements avait fait les manchettes l'an dernier pour d'alarmants problèmes de moisissure à la suite d'infiltrations d'eau. L'insalubrité a forcé les locataires à plier bagage.

Le reste de l'enveloppe accordée à l'OMHM servira au remplace-

ment, à l'amélioration et à la modernisation des HLM ; 3,9 millions seront consacrés à la remise en état des logements. En majorité, ce sont ceux qui seront libérés au cours de l'année qui auront une cure de jouvence... sommaire. L'OMHM peut donc difficilement s'attaquer aux rénovations intérieures des logements habités. « Avant de changer un comptoir, on va s'attaquer à un toit qui coule », justifie M. Perrault.

De son côté, la Société d'habitation du Québec reconnaît que le parc de HLM québécois prend de l'âge, surtout à Montréal. « Les besoins de rénovations majeures augmentent chaque année, mais la SHQ a quand même haussé son

budget », nuance Sylviane Parent, porte-parole.

Elle ajoute que Montréal reçoit à lui seul 48 % du budget total pour environ le tiers des HLM au Québec.

Urgences

Pour justifier ses demandes pécuniaires, l'OMHM a établi une liste de projets de rénovations jugés « urgents et prioritaires ». Le secteur sud-ouest de Montréal, qui comprend les quartiers Petite-Bourgogne et Saint-Henri, abrite huit des 17 chantiers prévus.

Fenêtres brisées, toitures, balcons pourris, ascenseurs défectueux et problèmes de maçonnerie pullulent dans les projets de rénovations inventoriés à Montréal. Dans un monde idéal, l'OMHM aurait besoin de 135 millions pour répondre à ses besoins.

Et pourtant, l'OMHM n'a pas de difficulté à trouver des locataires.

Il se libère environ 1800 logements par année. Le phénomène s'explique, dans la plupart des cas, par des départs dans des résidences pour personnes âgées ou par des décès. « Une faible proportion trouve un boulot et s'en sort », laisse tomber Claude Majeau.

Des idées mur à mur

Des choix, des tendances, des experts !



L'Espace Côté Cours, Côté Jardins

PRÉSENTÉ PAR TD Canada Trust

UN COIN DE VERDURE AU SALON !

La nature reprend ses droits au Salon avec l'Espace Côté Cours, Côté Jardins. Un monumental retour en force avec 40 000 pieds carrés de plantes et d'idées. Une immense salle verte en plein mois de mars au coeur du centre-ville!



Ma vie, mon condo

RÉALISÉ PAR LE GROUPE CHOLETTE ET PRÉSENTÉ PAR RE/MAX ET BELL. 4 condos, chacun son style, construits sur place jusqu'aux moindres détails. « Vivez » dans chacun des condos le temps de votre visite au Salon !

CONDO CHAMPÊTRE
CONDO EUROPÉEN
CONDO CONTEMPORAIN
CONDO AVANTGARDISTE



Des professionnels là pour vous !

Plus de 500 partenaires et exposants...

CARREFOUR CAA-QUÉBEC HABITATION
INFO-CENTRE GO MAISON.COM

Coupon de participation CONCOURS À LA PORTE DU PRINTEMPS

Courez la chance de gagner une piscine creusée TréviOvation 14' X 24' d'une valeur totale de 20 000 \$. Prix offert par Trévi en collaboration avec TD Canada Trust et le Salon national de l'habitation présenté par RE/MAX.

Prénom: _____ Âge: 18-30 31-40 41-50 55+ H F
 Nom: _____
 Tél. (rés): _____ Sexe: H F
 Tél. (autre): _____
 Courriel: _____

Complétez ce coupon de participation et déposez-le au kiosque Trévi (#1990), au kiosque TD Canada Trust (#156) ou à la sortie du Salon. Le tirage aura lieu au kiosque (#1990), l'emplacement de Trévi au Salon national de l'habitation présenté par RE/MAX, le dimanche 26 mars 2006 à 17h 15.



TD Canada Trust

Du 17 au 26 mars 2006
SALON NATIONAL DE L'HABITATION

Du 17 au 26 mars 2006 Place Bonaventure

SALON NATIONAL DE L'HABITATION
Présenté par RE/MAX

Lundi au vendredi de 11 h à 21 h 30
Samedi de 9 h à 21 h 30
Dimanche de 10 h à 18 h

Prix d'entrée (taxes incluses): adultes: 12\$, aînés et étudiants: 8\$, enfants de 6 à 12 ans: 4\$

ÉVITEZ LA LIGNE, ACHETEZ EN LIGNE! Obtenez 2 \$ de rabais sur le prix d'entrée pour adulte.

www.salonnationalhabitation.com



ACTUEL TENDANCES



Tous les jours dans LA PRESSE

CINÉMA TOUS LES SCÉNARIOS...



Tous les samedis dans LA PRESSE

QUELQUES POINTS SAILLANTS

- > 69 % des familles avec enfants vivant dans des HLM montréalais sont monoparentales.
 - > 35 % des familles en HLM ont trois enfants et plus.
 - > Près de la moitié des membres des familles, soit 12 284 personnes, ont moins de 25 ans.
 - > En décembre 2003, le revenu moyen des locataires de HLM était de 11 920 \$.
 - > Depuis 1999, la moitié des nouveaux locataires sont des immigrants de diverses origines, arrivés plus ou moins récemment au pays. Les trois quarts des familles ne sont pas regroupées au sein d'une association de locataires.
- Source FLHLMQ

ENCAN PUBLIC

BIJOU IMPORTÉ CONFISQUÉ PAR ENTREPÔT DE FRET POUR NON-PAIEMENT

PATIENCE DE DIAMANT - ANNEAUX - BOUCLES D'OREILLE - GOUJONS - COLLIERS RUBIS DE BRACELETS - SAPHIR - ÉMERAUDE - TOPAZE - QUARTZ - GRENAT AMYTHEST - ROLEX - CARTIER - PIAGET - OMEGA - GENÈVE - etc.

PLUS de 100 ARTICLES D'AUTRES PARTIS(FÊTES) CONTRACTUELS ONT ORDONNÉ(COMMANDÉ) MORCEAU VENDU PAR MORCEAU AU SOUMISSIONNAIRE LE PLUS HAUT 100 % AUTHENTIQUE - ONT CERTIFIÉ VÉRITABLE



Président Rolex Pour hommes Avec Diamants et Rubis

MARS(MARCHE) DE DIMANCHE 26ème, 2006

Vente aux enchères à 14h00.
Observation et Enregistrement de 13h00.
DORVAL INT'L AÉROPORT : DÉPÔT DE ENCAN
2070 Chartier Ave. (Côte-de-Liesse, 15 nord, directement à chartier)

Photo I.D. exigé sur entrée. Toute la finale de ventes. Termes: Visa, déposit, chèque Liquide, Certifié. La prime d'acheteur de 15 % à être ajoutée. Quelques réserves peuvent s'appliquer. Vente soumise à compléments, effacements, erreurs et omissions. Commissaires-priseurs d'Héritage International.



Salon des vins et spiritueux de Montréal

23 au 26 mars 2006
Palais des congrès de Montréal
LA PRESSE

www.salondesvins.com



ACTUALITÉS



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

La Commission des droits de la personne a exigé que l'ETS permette aux musulmans « de prier, sur une base régulière, dans des conditions qui respectent leur droit à la sauvegarde de leur dignité ».

DROIT DE PRIÈRE À L'ETS

Une « victoire partielle »

L'étudiant musulman à l'origine de la plainte est amer

CAROLINE TOUZIN

Farid Ghanem est amer. L'ex-étudiant de l'École de technologie supérieure (ETS) est à l'origine de la plainte pour discrimination fondée sur la religion contre son ancienne université. Il se dit « très déçu » d'avoir perdu « deux précieuses années de sa vie » pour une « victoire partielle » devant la Commission des droits de la personne.

La Commission a exigé mercredi que l'ETS permette aux musulmans « de prier, sur une base régulière, dans des conditions qui respectent leur droit à la sauvegarde de leur dignité ». Ces derniers, faute de local de prière, ont prié dans les escaliers de l'université jusqu'en 2002. À partir de 2002, la direction leur a demandé d'en libérer l'accès en tout temps.

Pour M. Ghanem, ce n'est pas suffisant. « La décision de la Commission envoie un mauvais message aux institutions publiques : « Vous pouvez violer les droits des musulmans et les harceler et vous ne risquez rien. On vous donne un délai de trois ans pour faire l'enquête, puis si la preuve est incontestable, on vous donne 60 jours pour re-

dresser les choses. » Et c'est tout. Même pas une motion de blâme », a-t-il dit en conférence de presse, hier, à Montréal.

Le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) a déposé deux plaintes à la Commission en 2003, respectivement au nom de Farid Ghanem et de 113 étudiants. Il souhaitait quatre « mesures de redressement ». Une seule a été retenue, soit l'espace de prière, déplore-t-il.

La Commission a donné raison à l'ETS de ne pas accorder un statut officiel à l'association des étudiants musulmans en raison de sa mission laïque. Le CRARR aurait aussi voulu l'adoption d'une politique institutionnelle contre le racisme, une compensation financière pour les dommages subis par M. Ghanem (35 000 \$) et les 113 étudiants (10 000 \$ chacun) ainsi que des excuses publiques de l'ETS.

« Nous avons la nette impression que la Commission a voulu éviter une décision controversée qui aurait pu coûter cher à l'ETS », a dit le directeur général du CRARR, Fo Niemi.

À l'époque, M. Ghanem, 32 ans, a abandonné son doctorat à l'ETS

pour protester contre l'attitude de l'université. Il avait alors une excellente moyenne, soit A. « Lorsque je venais à l'ETS, j'avais l'impression d'aller sur un terrain de combat et non pas pour faire de la recherche scientifique. »

Le musulman a un message à lancer aux Québécois qui ne comprennent pas la raison de sa plainte. « Ce sont les valeurs du Québec et du Canada que nous défendons. (...) Il faut que toutes les communautés aient accès aux institutions québécoises de manière égale », a-t-il lancé. L'homme se retire du combat pour finir son doctorat dans une autre université, l'Institut national de la recherche scientifique.

Ce sera donc au CRARR de s'asseoir avec l'ETS pour trouver un accommodement raisonnable. Le Conseil musulman de Montréal, aussi présent à la conférence de presse, est d'accord pour « repartir à zéro » avec l'ETS afin de devenir un « modèle de collaboration », selon son président Salam Elmenyawi.

La direction de l'ETS tiendra une conférence de presse lundi pour commenter en détail la décision de la Commission.

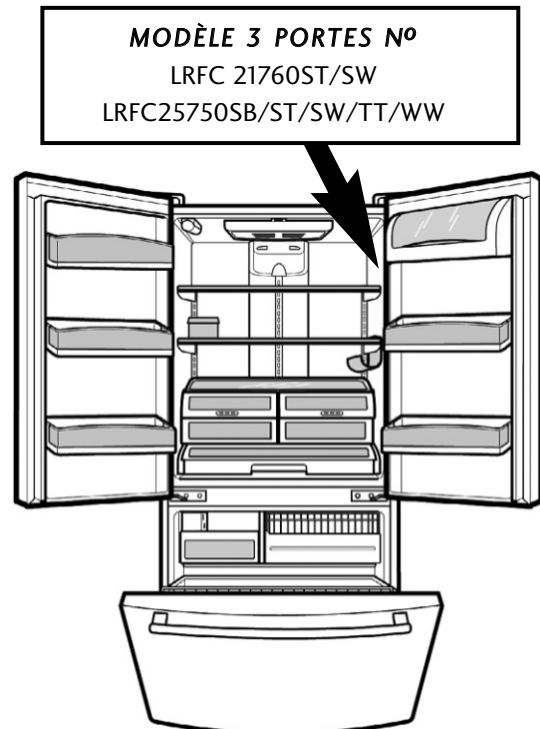
AVIS IMPORTANT À NOS PRÉCIEUX CLIENTS.

En accord avec son engagement à offrir des produits fiables et sécuritaires, LG Canada poursuit sa campagne de rappel lancée en juin 2005 de certains modèles de réfrigérateurs après qu'il a été découvert qu'une pièce défectueuse pouvait poser un **RISQUE D'INCENDIE**.

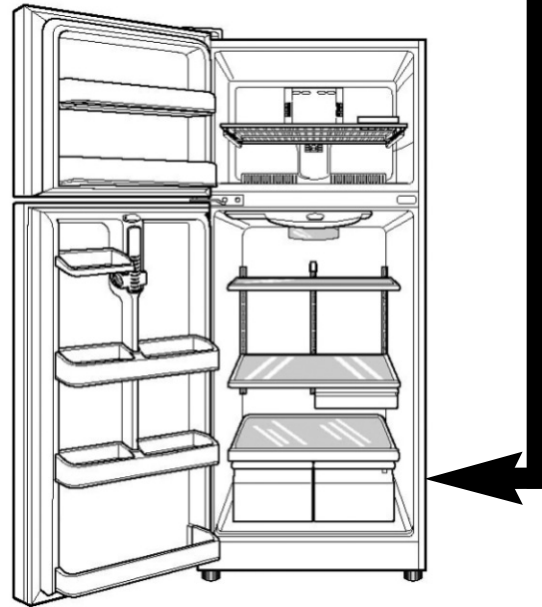
Le présent avis s'inscrit dans le cadre de notre campagne de rappel, organisée conjointement nos partenaires du secteur de la vente au détail, visant à joindre les clients qui ont acheté un des modèles concernés. Si vous avez un modèle à 3 ou à 2 portes (voir les numéros de modèles ci-dessous), nous vous prions de bien vouloir le débrancher immédiatement et d'appeler sans tarder un réparateur à domicile au 1 888 542-2623. LG offre gratuitement le service de réparation à domicile pour les réfrigérateurs LG énumérés ci-dessous, fabriqués entre mai et octobre 2004 et vendus au Canada entre juin 2004 et avril 2005.

Seuls les réfrigérateurs suivants dont le numéro de série débute par **405, 406, 407, 408, 409 et 410** sont concernés par ce rappel :

OÙ TROUVER LES NUMÉROS DE MODÈLE ET DE SÉRIE



MODÈLE 2 PORTES N°
GR-729RN
LRTX 18311 WW
LRTN 18320WW
LRTX 18321 BK/TT/WW



Les clients qui possèdent l'un ou l'autre de ces réfrigérateurs doivent communiquer immédiatement avec LG en composant le **1 888 542-2623** ou en écrivant au retrofit@lge.com



www.LG.ca

POUR SE FAIRE UNE IDÉE
LA PRESSE AFFAIRES

Grande liquidation
PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN

Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad, Jaipur, Bidjar, Sarough, Chubi, Zigler et des pièces d'origine tribale. Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.

100 % tissés à la main

Prix : de 100 \$ à 1 800 \$ chacun

Vendredi 24 mars 2006 de 11 h à 19 h
Samedi 25 mars 2006 de 11 h à 19 h
Dimanche 26 mars 2006 de 11 h à 19 h

HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

chèques et comptant acceptés

Résultats
TVA, le réseau des tirages

LA GRANDE VIE
1 Lexus hybride 2006 (ou 75 000 \$)
Tirage du 2006-03-23
171B557 (non décomposable)

| | | |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| 2006-03-01 556A058 | 2006-03-09 566B166 | 2006-03-17 204B504 |
| 2006-03-02 390B709 | 2006-03-10 237A695 | 2006-03-18 572A410 |
| 2006-03-03 309B523 | 2006-03-11 212B611 | 2006-03-19 381A136 |
| 2006-03-04 593B786 | 2006-03-12 416A456 | 2006-03-20 334B169 |
| 2006-03-05 157B679 | 2006-03-13 483B148 | 2006-03-21 118A780 |
| 2006-03-06 607B806 | 2006-03-14 102A894 | 2006-03-22 427A459 |
| 2006-03-07 357A645 | 2006-03-15 487A283 | |
| 2006-03-08 550B528 | 2006-03-16 546B733 | |

1 Lexus RX 400h hybride chaque jour du 1^{er} au 30 mars 2006

Résultats
TVA, le réseau des tirages

649
Tirage du 2006-03-22
08 12 17 23 36 38
Complémentaire : 43

Quebec 49
Tirage du 2006-03-22
01 08 14 25 27 28
Complémentaire : 09

Joker
Tirage du 2006-03-23
Lettre gagnante **J** 01 03 10 25 30

Quintessence
Tirage du 2006-03-23
635 5882

Extra
Tirage du 2006-03-22
NUMÉRO 890965

Extra
Tirage du 2006-03-23
NUMÉRO 289109

PANCO
Tirage du 2006-03-23
01 04 06 07 09 13 17 18 21 22
23 31 32 34 37 49 52 53 64 69

Astro
Tirage du 2006-03-23
Jour - Mois - Année - Signe
17 FÉVRIER 73 POISSONS

SUPER 7
GROS LOT CE SOIR
12 000 000 \$

Ce soir 19 h 30
Il va y avoir du sport

Faut-il sortir la religion du milieu de travail et de l'école ?
Avec Paul Bégin, Patrice Brodeur, Karina Goma et Patrick Lagacé.

Identification biométrique : doit-on craindre Big Brother ?
Avec Tony Cannavino, Pierre Donaldson, Jacques Lanctôt et Dominique Peschard.

Invité : Stéphane Archambault

telequebec.tv **Télé-Québec**

ACTUALITÉS

L'opération Piranha mord encore

MARCEL LAROCHE

Pour la semaine, l'opération moins d'une semaine, l'opération policière Piranha a montré les dents, hier, en appréhendant une quarantaine d'individus impliqués dans un important réseau de trafiquants de drogue ayant aussi des ramifications dans le vol et le recel de tracteurs et de véhicules récréatifs.

Après avoir écroué, la semaine dernière, la tête dirigeante et les principaux instigateurs de cette organisation criminelle implantée dans les Basses-Laurentides mais opérant à l'échelle provinciale, quelque 220 policiers sont à nouveau passés à l'action, dès 6 h hier, en menant 16 perquisitions dans la grande région métropolitaine.

Cette deuxième phase du projet

Piranha piloté par le Service des enquêtes sur le crime organisé (SECO) de la Sûreté du Québec a ciblé cette fois quatre cellules du réseau se spécialisant dans le vol et le recel de véhicules récréatifs, la vente de cigarettes de contrebande et de stupéfiants, marijuana, cannabis et ecstasy, ainsi que de la culture hydroponique.

La raffle policière faite tôt hier matin a conduit à l'arrestation de Jacques Guilbault, 38 ans, de Mirabel, soupçonné d'avoir dirigé un réseau de revendeurs de marijuana opérant à l'intérieur des murs de l'Établissement de détention de Montréal, communément appelé la prison de Bordeaux, ainsi qu'au Centre de détention de Saint-Jérôme. Il se servait de visiteurs pour faire entrer la dro-

Le lieutenant Patrick Bélanger,

de la SQ, responsable du projet Piranha mis en place en janvier 2004 en partenariat avec la GRC et d'autres corps policiers, a cependant indiqué, hier, qu'aucun employé des services correctionnels n'est impliqué dans ce réseau. Six prisonniers ont été arrêtés.

Les policiers ont aussi mis la main au collet de Maxime Brisebois, 38 ans, de Saint-Jérôme, soupçonné d'exploiter un réseau de voleurs et de receleurs de machineries lourdes, rétrochargeuses et tracteurs, et de véhicules récréatifs (roulottes, motomarines, monteuses et bateaux).

La conjointe de Brisebois, Chantal Althot, 35 ans, qui est la sœur de Francine Althot, appréhendée la semaine en même temps que son mari Louis-Alain Dauphin, identifié par la police comme la

tête dirigeante du réseau, a aussi été arrêtée hier matin.

Détail inquiet ; les enquêteurs ont arrêté Manon Labelle, 49 ans, une employée du bureau régional de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) de Saint-Jérôme. Moyennant rémunération, cette femme aurait fourni à Brisebois les documents servant à immatriculer les véhicules volés.

Quant à Pierre Pilon, 41 ans, de Piedmont, dans les Laurentides, lui aussi arrêté dans la rafle d'hier, la police le soupçonne d'être à la tête d'un réseau qui écoulait hebdomadairement jusqu'à 68 kg de cannabis et de marijuana au cours des derniers six mois.

Les suspects devront faire face à une kyrielle d'accusations de trafic de stupéfiants, de vol et recel et de gangstérisme, au palais de justice de Saint-Jérôme.

LES SUPER RENDEZ-VOUS RONA
Sans frais ni intérêts
24 au 26 mars

ACHETEZ SAISONNIER, FINANCEZ SANS SOUCI!

- Achetez pour 250\$ et plus avant taxes de produits saisonniers[†]
- Payez en 18 versements égaux OU dans 1 an **SANS FRAIS NI INTÉRÊTS**!**



RONA

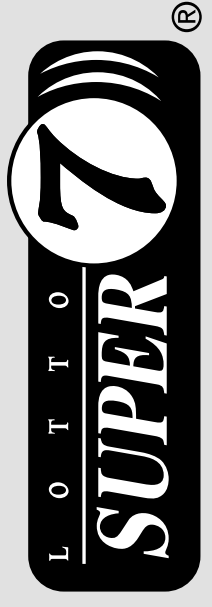
Vous voulez. Vous pouvez.

rona.ca

[†] Cette offre est applicable uniquement sur les ensembles patio, abris-soleil, spas, barbecues, tondeuses, tracteurs à gazon, coupe-bordures, taille-haies et tronçonneuses disponibles chez les détaillants RONA participants. Photos à titre indicatif seulement.
^{**} Sûjet à l'approbation du Service de crédit de Service de cartes Desjardins. Certaines conditions s'appliquent. Un montant d'achat minimum de 250\$ avant taxes est requis pour profiter de la promotion « Payez dans 1 an ou en 18 versements égaux, sans frais ni intérêts ». Le montant des taxes doit être réglé au moment de l'achat. L'offre est valide uniquement du 24 au 26 mars 2006 et peut prendre fin sans préavis. Le programme de financement Accord D Desjardins est offert sur les cartes de crédit RONA VISA Desjardins et VISA Desjardins. Cette offre n'est pas valide sur la carte de crédit RONA Commerciale. Détails en magasin. Le porteur doit se référer au contrat de crédit variable (CCV) pour toute autre modalité de crédit.
 3391363A
 © Visa Int./Fédération des caisses du Québec (FCQ) et RONA, usagers autorisés.

CE SOIR, GROS LOT **12** MILLIONS \$

C'EST DE L'ARGENT!



www.loto-quebec.com

18 ans +



SUITE DE LA UNE

Des trafiquants restent intouchables, soutient un procureur

TRAFIQUANTS

suite de la page A1

« On voit le camion franchir la frontière, traverser le pont international et s'arrêter de l'autre côté. Des individus débarquent des sacs qui sont transférés dans des coffres de voitures. Bref, on les voit faire la transaction, on voit les plaques minéralogiques de l'État de New York, on sait qui ils sont, mais on ne peut pas intervenir », a dit l'avocat du ministère public, visiblement frustré que les trafiquants autochtones puissent s'en tirer si facilement.

« Depuis des années, ce sont toujours les mêmes et on ne peut les arrêter. On les poursuit en motoneige et même là, on doit s'arrêter aux limites de la réserve. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'est pas une manière tellement efficace de combattre le crime organisé », s'insurge M^e St-Jean, l'un des procureurs qui ont officié au superprocès des Hells Angels.

À l'en croire, le problème n'en est pas un de collaboration entre les divers corps de police, mais un de juridiction. « On a eu toute la coopération voulue. Mais que ce soit la police de Montréal, la police de l'Ontario ou la GRC, on n'entre pas dans la réserve. Et c'est pareil du côté américain », déplore-t-il.

C'est un secret très mal gardé que la GRC elle-même n'entre pas dans les réserves d'Akwesasne, Kahnawake et Kanewasake. Il faut des autorisations en haut lieu, surtout depuis les émeutes des années 90.

En annonçant le démantèlement de ce réseau de producteurs et d'exportateurs de marijuana à grande échelle, mardi, la police de Montréal s'est bien gardée de préciser que la drogue transitait par Akwesasne avant d'être écoulée aux États-Unis.

Pourtant, advenant que les journalistes abordent le sujet — ce qui n'a pas été le cas —, les responsables des communications de la police de Montréal avaient préparé des réponses toutes faites à l'intention des deux gradés qui ont tenu la conférence de presse.

À la question de savoir si les suspects faisaient des transactions dans les réserves, la réponse prévue était, étonnamment, la suivante : « Nous présumons effectivement que la drogue transitait par les réserves mais, comme les éléments de preuve n'étaient pas suffisants, nous n'avons pas pu effectuer de perquisitions sur ce territoire, autrement nous l'aurions fait. »

Selon le document obtenu par *La Presse*, les deux officiers auraient également invoqué « l'absence de preuve » pour expliquer qu'il n'y ait pas eu d'arrestations de criminels autochtones. Quant au fait qu'il n'y ait pas eu d'intervention sur la réserve, on aurait répondu qu'un tel coup de force est non seulement du ressort de la Sûreté du Québec, mais qu'il n'y avait pas « de motifs suffisants pour le faire ».

« L'enquête n'a pas permis d'identifier un ou des endroits en relation avec le trafic de drogue », écrit-on dans ce document.

Avec la collaboration de Hugo Meunier

Nouvelle coalition étudiante

HUGO MEUNIER

Une toute nouvelle coalition étudiante a annoncé hier une série d'activités pour commémorer le mouvement de grève qui paralysait le monde scolaire à pareille date l'an dernier.

« Un an plus tard, les étudiants ont toujours un carré rouge sur le cœur », a illustré un porte-parole de la Coalition pour une éducation publique et accessible (CEPA), en référence au symbole utilisé l'an dernier par les grévistes.

Née le 1^{er} mars dernier, la CEPA réunit la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes section Québec (FCEE-Q), le Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) et le Front régional des associations étudiantes de la Capitale (FRAEC).

Selon ses propres estimations, la CEPA regroupe environ 100 000 étudiants dans toute la province.

Outre des conférences présentées à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), les événements de la CEPA culmineront en une marche, le 30 mars à Montréal.



Vendredi 24 mars

10% de rabais additionnel*

en réglant avec votre carte de crédit Hbc
Sur les prix de solde et de liquidation.
10 % de rabais* sur les prix ordinaires.



Précisions ci-dessous.

DESTINATION SOLDE DU WEEK-END DU VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26 MARS

30% de rabais

- Chemises tout-aller NATURAL ISSUE, DANIEL HECHTER et MANTLES^{MC} et mode griffée choisie pour homme
- Mode sportive NIKE, REEBOK et ADIDAS pour homme
- Chaussures de ville et tout-aller DOCKERS pour homme
- Jeans et hauts TOMMY HILFIGER DENIM, CALVIN KLEIN DENIM, POINT ZERO, BUFFALO et autres pour femme et homme
- Vêtements à prix ordinaire pour bébé et enfant



25% à 40% de rabais

Mode griffée choisie pour femme
Tailles courantes, petites et grandes.



| | | | |
|--|--|---|--|
| <h4>45% de rabais</h4> <p>Soutiens-gorge et slips WONDERBRA et WARNER'S en boîte</p>  | <h4>Un article à 5\$ à l'achat de 1</h4> <p>Soutiens-gorge et dessous galbants JOCKEY <small>Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.</small></p>  | <h4>30% de rabais</h4> <p>Sacs à main NINE&CO. et BIANCA NYGÅRD</p>  | <h4>50% de rabais</h4> <ul style="list-style-type: none"> Offre spéciale du fabricant! Bijoux gemmés et diamantés en or à 10 ct Montres POINT ZERO COOLINKS : bracelets et maillons  |
| <h4>25% de rabais</h4> <p>Montres SWISS MILITARY, ROOTS, GLOBAL MIND et OUTLINE et bijoux en or et en argent fin pour enfant</p>  | <h4>50% à 65% de rabais</h4> <p>Bagages SAMSONITE, AIR CANADA, RICARDO OF BEVERLY HILLS et autres <small>Exception : articles dont le prix se termine par 97 ¢ et 99 ¢.</small></p>  | <h4>Un article GRATUIT à l'achat de 1</h4> <p>Basiques de lit HOUSE&HOME à prix ordinaire <small>Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre. Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.</small></p>  | <h4>40% de rabais</h4> <p>Tous les verres à pied en stock suivi</p>  |



ENCORE 3 JOURS!

Votre prime spéciale : vous recevrez cette trousse de soins à l'achat de 43 \$ ou plus de produits Sheseido.

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 26 mars (là où la loi le permet). Une prime par personne. Tant qu'il y en aura.



| | |
|---|---|
| <h2>30% à 50% de rabais additionnel</h2> <p>ceci à prix de liquidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mode (griffes comprises), tenues de nuit et d'extérieur, chaussures, bijoux et montres pour toute la famille Lingerie, sacs à main et portefeuilles pour elle Literie basique et mode <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p> | <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>JUSQU'À 75% de rabais Tous les duos-sommeil : modèles de rayon sans suite</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 5px;"> <p>JUSQU'À 40% de rabais Gros électros : modèles de rayon de fin de série et sans suite</p> </div> |
|---|---|

* Exceptions à l'offre de 10 % de rabais : produits cosmétiques et parfumés, montres Gucci, appareils électroniques, musique, films, jeux vidéo, ordinateurs, logiciels, gros électros, meubles, duos-sommeil, articles • Nouvellement réduit • et ceux de la boutique Bleu Jean et des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.
Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salvati, Home Studio, Liz Chabonne Home, Fondation Hbc, Vera Wang, Glücksbrinkme, ceux des rayons concédés et de la collection olympique et mode maison Marties. Les mentions « ADPAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une affaire incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et certains bons d'achat diffèrent ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.



SAUCONY

DISPONIBLE POUR FEMMES (1814-1) ET HOMMES (2814-1)

DU NOUVEAU POUR 2006 LE SAUCONY GRID TRIUMPH 3, LA SUSPENSION AVEC LE COUSSINAGE DÉFINITIF!

LE GRID TRIUMPH 3 CONJUGUE L'INTERFACE DE L'IMPACT ET LE COUSSINAGE DE L'AVANT PIED SRC XTRA, POUR LE COUSSINAGE NEUTRE DÉFINITIF DU TALON À L'ORTEIL. LE VERROUILLAGE DE LA RÉGION MÉDIANE DE LA VOÛTE PLANTAIRE REHAUSSE L'AJUSTEMENT SUPÉRIEUR. LE GRID TRIUMPH 3 VOUS ASSURERA UN CONFORT CHAUSSANT SANS ÉGAL AVEC LA COMBINAISON DE LA FORME STROBEL HRC ET DE LA DOUBLURE DE PREMIER CHOIX.

FAITES PARTIE D'UNE CLINIQUE!

POUR TOUS LES NIVEAUX DE SANTÉ PHYSIQUE.

| | |
|---|---|
| <p>CLINIQUES DÉBUTANT BIENTÔT DANS VOTRE RÉGION:</p> <p>WESTMOUNT: COURSE 10KM - LE 3 AVRIL APPRENDRE À COURIR - LE 4 AVRIL MARCHÉ - LE 5 AVRIL COURSE 5KM - LE 6 AVRIL POUR FEMMES SEULEMENT - LE 7 AVRIL</p> <p>POINTE-CLAIRE: MARCHÉ 5KM - LE 24 MARS POUR FEMMES SEULEMENT - LE 24 MARS COURSE 5KM - LE 27 MARS COURSE 10KM - LE 27 MARS APPRENDRE À COURIR - LE 28 MARS MARCHÉ - LE 28 MARS</p> <p>OUTREMONT: POUR FEMMES SEULEMENT - LE 24 MARS MARCHÉ 5KM - LE 24 MARS COURSE 10KM - LE 27 MARS COURSE 5KM - LE 27 MARS APPRENDRE À COURIR - LE 28 MARS</p> <p>INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE AU WWW.RUNNINGROOM.COM</p> |   <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin-top: 20px;">\$69⁹⁹</div> <p style="font-size: x-small;">TAXES EN SUS</p> |
|---|---|

WESTMOUNT NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (514) 483-4495 | POINTE-CLAIRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (514) 695-8744
OUTREMONT NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (514) 274-5888

3387517A

ACTUALITÉS

Projet de loi sur l'heure avancée: déjà des remous

MARIO GIRARD

Ne cherchez pas dans votre calendrier ou agenda de 2007 les mentions concernant les changements d'heure. En attendant de voir ce que fera le gouvernement québécois, certains fabricants préfèrent demeurer vagues et retirer cette information. Le projet de loi qui fait en sorte

que l'heure avancée s'étendra dorénavant du deuxième dimanche de mars au premier dimanche de novembre crée déjà certains remous. Chez Quo Vadis, où l'on produit plus d'un million de calendriers et d'agendas pour le marché canadien, ce changement crée un casse-tête. « Pour 2007, il est trop tard, dit le directeur général Christian

Froc. Tout est déjà imprimé. On n'a pris aucun risque, on n'a rien indiqué. Mais pour 2008, on attend de voir la décision. On sera en production en juin. » Le milieu scolaire commence à regarder de plus près cette modification qui ferait que des enfants devront se rendre à l'école plus longtemps dans la pénombre matinale. « Nous avons une

réunion la semaine prochaine, nous allons sûrement en discuter », dit Claude Bouchard, président du Comité central des parents.

Au ministère de la Justice, responsable de ce projet de loi, on reçoit des appels de gens d'affaires anxieux de savoir si ce projet sera accepté ou pas. « Ce sont des gens qui font affaire avec les États-Unis ou les autres provinces canadiennes », dit Jeanine Lahaie, porte-parole du ministère.

Chez Hydro-Québec, où une étude sur l'impact de ce changement a été effectuée l'automne dernier, on évalue les économies d'énergie à 51 gigawatts/heure, soit l'équivalent de 2000 rési-

dences. Pour l'ensemble de la consommation québécoise, cela représente 3 millions de dollars d'économie sur des ventes annuelles de 10 milliards.

« On voit cela comme un déplacement de la consommation, dit Isabelle Phoenix, porte-parole chez Hydro-Québec. L'électricité qui sera économisée en soirée sera perdue en partie le matin. »

À l'instar du Québec, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario devraient également passer à ce nouvel horaire de l'heure avancée. Au Québec, le projet de loi devrait être accepté au plus tard cet automne et entrer en vigueur le 1er janvier prochain.

Zellers Jours du dollar

Encore PLUS d'aubaines en magasin!

Les vendredi, samedi et dimanche 24, 25 et 26 mars 2006

Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

179\$ avant 229,97
Appareil photo numérique Cyber-shot DSC-S40 de Sony®

Jusqu'à **20% de rabais** sur les appareils photo et caméscopes numériques Sony® de fin de série

Les vendredi, samedi et dimanche 24, 25 et 26 mars 2006

obtenez **5X** vos points bonis crédit Primes Hbc

chez Zellers lorsque vous utilisez votre carte de crédit Hbc.

*Exceptions : produits pharmaceutiques, produits du tabac, billets de loterie, cartes d'appel et cartes-cadeaux Hbc. L'offre de 5X vos points ne peut être combinée à aucune autre offre de points bonis.



199\$ avant 279,97
Appareil photo numérique Cyber-shot DSC-S60 de Sony®

2\$ avant 4,97
Jeu de 2 poêles à frire noires à revêtement antiadhésif

AU CHOIX!
7\$ avant 14\$
De Meyer® : jeu de 3 poêles ou poêle à sauter 30 cm avec couvercle

14\$
Poêle 25 cm Kitchenaid®

90\$ avant 200\$
Ensemble de bagages 5 pièces Atlantic

25\$ avant 59,97
Breloque «mère et enfant» en or 10 ct jaune ou blanc avec chaîne

10\$ avant 14,97
Montres Truly^{MC}

12\$ avant 19,97
Montres Hilary Duff®

15\$ avant 20\$
Portefeuilles Relic pour femme
AUSI : ceintures et sacs à main Relic
Avant 20 \$-60 \$... **15 \$-45 \$**

2\$ avant 4,97-5,97
Cols roulés pour bébé et enfant

4\$ avant 7,99
Paquet de 4 paires de chaussettes sport Brooks® pour enfant
AUSI : chaussettes Hanes® pour fille Avant 4,97... **3 \$**
Collants Cherokee® et Trimfit® pour fille Avant 2,99-9,99... **2 \$-5 \$**

15\$ avant 34,97
Ensembles Cherokee® et Disney® pour bébé

20\$ avant 29,97-49,97
TOUTES les chaussures de sport Brooks® pour homme et femme

2 pour 20\$ avant 12,97 ch.
Pantalons de nuit Cherokee® pour homme

Rabais additionnel de **30%** sur les articles mode maison de fin de série à prix déjà réduit
Comprend : literie, coordonnés de salle de bain, linge de table et de cuisine, bougies, cadres, albums photos, lampes, miroirs, décorations murales et tapis. (sur le dernier prix marqué)

Rabais additionnel de **50%** sur TOUS les jouets et les petits électros de cuisine de fin de série à prix déjà réduit (sur le dernier prix marqué)
AUSI : 50 % de rabais sur TOUS les poêles et foyers électriques Sunbeam® et Dimplex® à prix ordinaire

Rabais additionnel de **40%** sur le prix déjà réduit des articles suivants :
• lingerie sur cintre (soutiens-gorge, culottes et camisoles)
• vêtements de nuit pour femme
• vêtements et vêtements d'extérieur automne-hiver pour homme (sur le dernier prix marqué)

Rabais additionnel de **50%** sur le prix déjà réduit des articles suivants :
• chaussures pour femme
• pantoufles pour toute la famille (sur le dernier prix marqué)

AVANT-PRÉMIÈRE PRINTANIÈRE!
25% de rabais sur TOUS les vêtements, y compris ceux d'extérieur, de bain et de denim, à prix ordinaire pour femme

40% de rabais sur TOUS les vêtements de sport mode Sportek® pour femme
Sauf les modèles de base.

25% de rabais sur TOUS les dessous de jour et vêtements de nuit Sentiments®, sous licence et Request® pour femme

La marchandise olympique est exclue de cette promotion.



Des implants mammaires en cadeau

SYLVIE ST-JACQUES

Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) désapprouve le concours « Les Jeudis seins » du Campus pub de Granby, qui décerne comme prix des implants mammaires. Un chapitre qui s'ajoute à la croisade contre l'hypersexualisation des jeunes femmes.

« Encore une fois, on banalise une intervention chirurgicale qui a des conséquences sur la santé physique et mentale », tranche Lyda Assayag, directrice du RQASF. Le dépliant du concours précise qu'il s'adresse aux personnes de plus de 18 ans. Or, suggère M^{me} Assayag, la proximité du bar avec le cégep Granby-Haute-Yamaska suppose que l'âge moyen des participantes ne dépassera guère 20 ans.

« À cet âge, les femmes sont en train de former leurs notions de féminité. Cela nous inquiète qu'on ne cesse de leur marteler le slogan que, pour être belles, il faut avoir des gros seins », poursuit la directrice du RQASF.

Le 22 juin, la grande gagnante du concours « Les Jeudis seins » aura le choix entre un chèque-cadeau d'une valeur de 4500 \$ pour des implants mammaires ou 2000 \$ en argent.

Selon le Dr André Chollet, président de l'Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec, l'idée d'offrir en cadeau des implants n'a tout simplement « pas de bon sens ».

« Une chirurgie, c'est quelque chose qu'on demande, pour combler un besoin. La décision de recourir aux implants exige une réflexion et beaucoup d'informations. Ce n'est pas quelque chose qui s'offre en cadeau », s'indigne-t-il.

En dépit des remontrances de divers groupes de défense des droits des femmes de la région de Granby, le Campus pub a affirmé par voie de communiqué sa volonté d'aller de l'avant avec le concours. Le cégep de Granby, qui a une entente publicitaire avec le Campus pub, a pour sa part exigé que soit retiré de son campus tout le matériel publicitaire pour « Les Jeudis seins ».

« Le Campus pub, toujours au fait des tendances branchées, a simplement organisé ces soirées afin de susciter un intérêt auprès de la clientèle féminine de 18 à 24 ans, soucieuse de l'amélioration de son image corporelle », explique le communiqué. La direction du Campus pub a refusé toute entrevue avec les médias.

Puisque les implants mammaires ont une durée de vie de 10 à 15 ans, la « gagnante » devra assurer elle-même le coûteux entretien de sa nouvelle poitrine au fil des décennies. Elle s'expose également à des complications potentiellement douloureuses. « C'est comme si on traitait les femmes comme des chars en les récompensant avec quatre pneus neufs ! » tranche le Dr André Chollet.

CE QU'ON A LU.

CE QU'ON EN PENSE.

LECTURES

Le dimanche dans LA PRESSE

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

BIÉLORUSSIE

Assaut de la police

Les forces de l'ordre ont investi tôt ce matin le camp des manifestants de l'opposition dans la capitale biélorusse, Minsk, interpellant des centaines de personnes et vidant la place centrale sur laquelle les manifestants contestaient pour la quatrième nuit consécutive la réélection du président Alexandre Loukachenko. Une centaine de policiers armés de matraques ont attendu aux abords de la place Oktyabrskaya avant de charger le camp composé de tentes où se trouvaient les manifestants. L'interpellation d'une cinquantaine de personnes a été musclée, tandis que les quelque 200 à 300 autres manifestants n'ont pas opposé de résistance.

d'après AP

BAHREÏN

Violences condamnées

La Conférence internationale pour la défense du Prophète s'est terminée hier sur la condamnation des violences ayant suivi la publication des caricatures de Mahomet. « Les participants condamnent les réactions destructrices qui se sont traduites par l'incendie de lieux de prière et de bâtiments et le sacage de propriétés », selon le communiqué final lu lors de la séance de clôture. Ils ont « dénoncé l'atteinte au Prophète, qu'elle provienne d'un pays ou d'une quelconque partie » et demandé « des excuses ».

d'après AFP

SOMALIE

Affrontements musclés

Au moins 21 personnes ont été tuées hier dans des affrontements armés entre milices rivales à Mogadiscio, ce qui porte le bilan total des violences depuis mercredi à 32 morts et des centaines de blessés, selon un dernier bilan obtenu auprès d'un chef coutumier. Les combats opposent les hommes alliés à Bashir Raghe Shiral, membre du parti de l'Alliance pour la restauration de la paix et contre le terrorisme (ARPCT), et des miliciens loyaux à Abukar Omar Adan, un haut responsable des tribunaux islamiques. L'ARPCT, coalition de chefs de guerre et de ministres du gouvernement de transition créée le mois dernier, affirme s'opposer au terrorisme et à l'extrémisme islamique.

d'après AFP

IRAN

L'impasse persiste

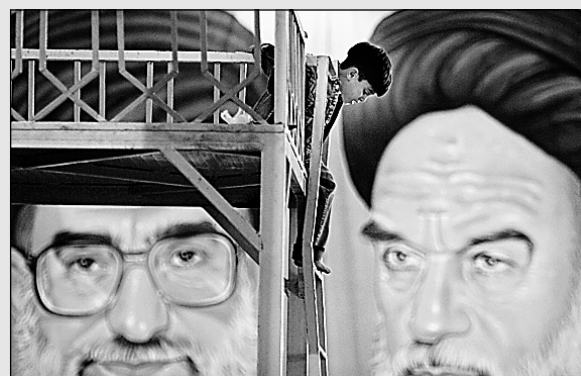


PHOTO AP

Un enfant iranien joue, perché devant d'immenses portraits de feu l'ayatollah Khomeiny (à d.) et de l'ayatollah Khamenei à Téhéran.

L'impasse actuelle au Conseil de sécurité de l'ONU sur le nucléaire iranien devrait durer jusqu'à la semaine prochaine, a prédit hier un diplomate occidental. Selon ce diplomate, qui a souhaité garder l'anonymat, les cinq membres permanents du Conseil ne parviendront pas à se mettre d'accord cette semaine sur un texte qui suscite encore de profondes divergences entre les Occidentaux d'une part, la Russie et la Chine de l'autre. Les « cinq » ne se sont pas encore assez « rapprochés » pour pouvoir conclure cette semaine, a-t-il indiqué.

d'après AFP

INDE

Sonia Gandhi démissionne

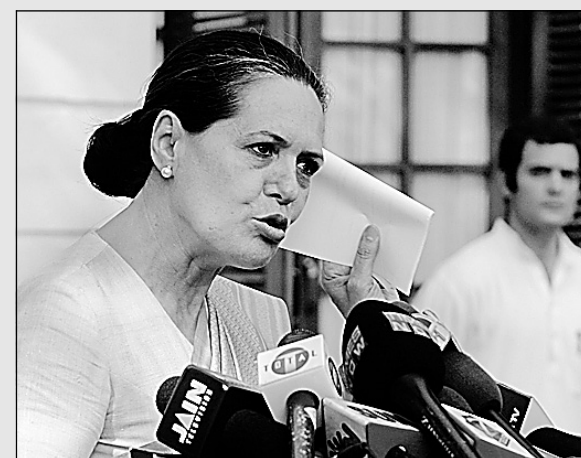


PHOTO REUTERS

Sonia Gandhi.

Sonia Gandhi, présidente du Parti du Congrès au pouvoir en Inde, a démissionné hier de son siège de député, en réponse aux accusations de l'opposition selon laquelle elle a violé le règlement du Parlement en conservant un autre emploi public rémunéré. Mme Gandhi, née il y a 59 ans en Italie, a annoncé qu'elle démissionnait également de son poste de présidente du Conseil national consultatif, un organe public chargé de vérifier l'application du programme minimum commun de la coalition gouvernementale.

d'après AFP



PHOTO VALÉRY HACHE, AFP

Un manifestant français brandit le poing au cours d'une manifestation tenue à Nice pour protester contre le contrat première embauche (CPE).

France: mobilisation contre le CPE sur fond de violences

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS – Des dizaines de personnes ont été blessées et 420 interpellées hier en France lors de heurts très violents en marge de manifestations contre le contrat jeunes, notamment à Paris, au moment où le pouvoir faisait un geste d'ouverture en invitant les syndicats à discuter.

Ce bilan est le plus élevé depuis le début des manifestations contre le contrat première embauche (CPE), au cœur d'une fronde sociale depuis plus de deux mois.

Des centaines de casseurs sont entrés en action dans la capitale, mais aussi, pour la première fois, dans d'autres villes comme Marseille et Lyon, ainsi que dans des localités de la banlieue parisienne, théâtre d'émeutes en novembre.

Les heurts ont été particulièrement violents à Paris, où, durant deux heures, des centaines de casseurs ont harcelé à coups de pierres, de bouteilles et de barres de fer la police antiémeutes sur la prestigieuse place des Invalides, non loin des bureaux du premier ministre Dominique de Villepin et du ministère des Affaires étrangères.

Les casseurs, visage masqué, ont aussi attaqué des pompiers venus éteindre deux voitures et un magasin incendiés, agressés des passants, dont des femmes, et des manifestants lycéens et étudiants, dont le cortège venait de se disperser, et brisé méthodiquement vitres de commerces et de voitures.

De jeunes manifestants erraient visage en sang ou en pleurs sous l'effet des gaz lacrymogènes.

Dans la soirée, quelques dizaines de manifestants ont dressé une barricade près du boulevard Saint-Michel et ont été dispersés par des charges de la police.

En début de soirée, la police a annoncé un bilan de 420 interpellations dans tout le pays et d'au moins 60 blessés dont 27 policiers à Paris.

Un manifestant de 21 ans grièvement

L'escalade de la violence risque de dramatiser la première rencontre depuis le début de la crise, prévue aujourd'hui, entre les syndicats et le premier ministre Dominique de Villepin.

blessé à la tête a été hospitalisé à Paris dans un état jugé « sérieux », a-t-on appris de source policière. D'après les premiers éléments de l'enquête, il n'y aurait « pas eu de confrontation avec les forces de l'ordre », selon cette source.

Entre 220 000 et 450 000 jeunes ont manifesté en France, contre 247 000 à

500 000 le 16 mars, respectivement selon la police et les organisateurs. À Paris, les chiffres vont de 23 000 à 50 000.

L'escalade de la violence risque de dramatiser la première rencontre depuis le début de la crise, prévue aujourd'hui, entre les syndicats et le premier ministre, dont l'intransigence a suscité des inquiétudes dans son propre camp.

Dominique de Villepin a fait une première ouverture en proposant aux syndicats une rencontre « sur un ordre du jour nullement limitatif » et « le plus rapidement possible ».

Tout en acceptant de le voir, les syndicats ont réaffirmé leur exigence d'un retrait du contrat-jeunes, refusé jusque-là par le gouvernement.

Ils maintiennent leur appel à des manifestations et des grèves le 28 mars, qui pourraient paralyser le pays. Le principal syndical étudiant, l'Unef, a appelé à poursuivre le mouvement.

Lancée dans les universités, la fronde s'est étendue depuis bientôt deux semaines aux lycées et menace désormais de rallumer la colère dans les banlieues défavorisées.

Déjà adopté par le Parlement, le CPE est réservé aux moins de 26 ans et permet à un employeur de licencier pendant deux ans sans justification. Ses opposants l'accusent d'aggraver la précarité au nom d'un objectif de lutte contre le chômage.

L'Argentine et la mémoire officielle, 30 ans après le putsch militaire

OLIVIER UBERTALLI
COLLABORATION SPÉCIALE

BUENOS AIRES – Triste anniversaire en Argentine. Il y a 30 ans, jour pour jour, les militaires prenaient de force le pouvoir. La présidente Isabel Peron, une danseuse dont la seule expérience politique fut d'être la veuve du général Peron, est arrêtée. Débute alors l'une des dictatures les plus sanglantes du XX^e siècle sous les ordres du général Jorge Videla : entre 1976 et 1983, 30 000 personnes sont tuées ou ajoutées à la liste des *desaparecidos*, ces disparus dont les familles n'ont jamais revu le corps et n'ont donc jamais pu faire leur deuil.

Le débat sur une loi voulue par le président Nestor Kirchner, qui a poussé le projet de faire du 24 mars une journée fériée, a fait rage au cours des derniers jours. Pour Matias, serveur de café de 25 ans, c'est une mauvaise idée. « Quand j'allais à l'école, raconte-t-il, on nous demandait d'amener des dessins, textes ou photos autour de la dictature pour en parler. Nous faisons alors un travail de mémoire collective... Aujourd'hui, la moitié des enfants argentins savent à peine ce qui s'est passé durant la dictature. S'ils ne l'apprennent pas à l'école, cela sera pire. »

Certains ont argué qu'on devrait célébrer la chute de la dictature plutôt que le coup d'État. « Les Français ne fêtent pas le 10 mai 1940 mais bien le 8 mai 1945, jour de la fin des combats de la Deuxième Guerre mondiale », avance le sénateur Rodolfo Terragno. Pour couper court à une polémique sur le fait que le 24 tombe cette année

un vendredi qui permettra de profiter d'un week-end de trois jours, le président a précisé que ce jour férié de commémoration ne pourra pas se déplacer à sa convenance. Le texte a été adopté en urgence par le Parlement et les Argentins ne travaillent pas aujourd'hui.

Qu'on salue l'initiative ou non, il s'agit d'un nouvel acte symbolique du président argentin élu en mai 2003. À peine arrivé au pouvoir, Nestor Kirchner avait fait mettre aux arrêts toute une brochette d'officiers compromis avec la dictature des années 70. Le Parlement a également ratifié la convention internationale qui rend imprescriptibles les crimes de guerre et contre l'humanité, puis aboli les deux lois de pardon qui avaient permis à un millier de militaires d'échapper à la justice. L'Esma, la sinistre école de mécanique de l'armée et principal centre de torture des opposants, va devenir un « espace de mémoire ». Sur la place de Mai, Natividad, la mère d'un enfant disparu, applaudit : « Nous avons enfin un président qui nous écoute. »

Reste que les maigres connaissances historiques des jeunes peuvent inquiéter. À la question « À quoi vous font penser les initiales triple A ? », la plupart vous répondront : un vaccin. Le « triple A », c'est effectivement un vaccin pour les enfants qui protège notamment contre le tétanos. Mais c'est aussi un groupe de répression illégal formé par les Forces aériennes avant même le coup d'État, dès 1975. Sa mission : neutraliser les organisations considérées comme « subversives ». « Il y a eu 908 *desaparecidos* avant le 24 mars

1976 et cette période fondamentale de l'histoire a été délibérément effacée de la mémoire officielle », fulmine le quotidien *La Nación* dans un récent éditorial.

Alerte rouge au sein de l'armée

Si les rapports entre la société et l'armée se détendent peu à peu, il faudra plus de gestes forts pour les normaliser définitivement. Au début du mois, l'actuel chef de l'armée l'air en a fait un. Il a lancé : « Il n'y a pas de solidarité avec le crime, il n'y a pas de solidarité avec la torture ni avec la lâcheté », sachant que l'armée de l'air a un triste passif puisque durant la dictature elle jetait à l'eau des centaines d'opposants depuis des avions ou des hélicoptères. Mais un scandale a réveillé de vieux fantômes cette semaine : des membres de l'Armée ont « espionné » illégalement plusieurs personnalités, dont la ministre de la Défense Nilda Garré.

Ancienne militante péroniste poursuivie durant la dictature, Nilda Garré a décréé « l'alerte rouge ». Deux officiers supérieurs ont été relevés de leurs fonctions. « Nous allons enquêter à fond pour connaître l'objectif de ces actes », a promis la ministre.

Quant à Jorge Videla, le chef de la junte militaire lors du coup d'État de 1976, il ne dort pas en prison mais dans son luxueux appartement de Buenos Aires. Il est aux simples arrêts domiciliaires, comme le prévoit la loi argentine pour les condamnés de plus de 70 ans. Exaspérés par ce privilège, des centaines de personnes ont scandé le week-end dernier sous ses fenêtres : « Assassin ! Assassin ! »

ÉDITORIAUX

Les bons choix



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

L'exercice budgétaire consiste essentiellement à faire des choix. Dans le budget déposé hier à Québec, le gouvernement Charest a fait les bons choix.

La création du Fonds des générations devant servir à réduire l'énorme dette publique du Québec constitue un choix particulièrement clairvoyant. On reproche souvent aux politiciens de ne penser qu'au court terme ; ici, le gouvernement libéral met en place une mécanique dont les effets se feront surtout sentir dans 10, 15 ans. Au point de vue électoral, le gouvernement n'y gagnera pas grand-chose ; mais pour la préservation des programmes sociaux dans un Québec vieillissant, cette décision est absolument cruciale.

La simple mise au point du Fonds a une forte valeur symbolique, soulignant l'urgence de s'attaquer à ce problème dès aujourd'hui. Au-delà du symbole, l'équipe du ministre des Finances, Michel Audet, a trouvé des

Le ministre des Finances a fait beaucoup avec peu de moyens.

manières astucieuses de financer ce fonds : redevances hydrauliques désormais imposées à Hydro-Québec (pas d'impact sur les tarifs dans l'immédiat), redevances sur le captage de l'eau. Sans même tenir compte de ces dernières, le Fonds pourrait accumuler quelque 30 milliards d'ici 20 ans, une somme réservée au remboursement de la dette, sans que le fardeau fiscal des contribuables ou la marge de manoeuvre du gouvernement à court terme soient affectés.

Les partis de l'opposition n'ont pas manqué de souligner que la dette continuera d'augmenter pendant encore plusieurs années, au rythme des investissements de l'État. Mais qu'auraient-ils dit si Québec avait comprimé les dépenses en

santé et en éducation ou haussé les tarifs d'électricité afin d'entreprendre dès maintenant la remboursement de la dette ? N'en déplaise à Mario Dumont, la démarche choisie n'est pas digne du « père Bougon » ; au contraire, elle est transparente et sage. Car c'était sans doute la seule qui soit à la fois financièrement responsable et politiquement réalisable.

Tout budget comporte une part de saupoudrage, une multitude de mesures modestes destinées à plaire à tout le monde et à son père. Ce budget-ci n'échappe pas tout-à-fait à la tentation. Mais pour l'essentiel, le gouvernement a su concentrer ses ressources sur quelques domaines prioritaires — santé, éducation, infrastructures. Les dépenses de santé continueront d'augmenter rapidement (plus de 6 %), celles de l'éducation connaissent leur plus forte hausse depuis cinq ans (5,4 %). On peut toujours dire, comme l'a fait le PQ, que ce n'est pas suffisant, mais compte tenu des montants en jeu — près de deux milliards pour les deux ministères — le reproche n'est pas très convaincant.

Les autres ministères devront se serrer la ceinture de façon à ce que l'ensemble des dépenses de programmes du gouvernement n'augmentent pas plus vite que l'économie. Bon an mal an, sans diminuer la qualité des services, le gouvernement Charest soumet l'État à une nécessaire cure d'amaigrissement : en 2006-2007, le gouvernement comptera à son emploi 3700 personnes de moins que trois ans plus tôt.

Pour ce qui est des baisses d'impôt, le dernier budget Audet arrive évidemment loin de l'irresponsable promesse faite par les libéraux en campagne électorale (un milliard par année). Néanmoins, le fardeau fiscal des contribuables diminuera légèrement à la faveur de quelques mesures, notamment du modeste mais écologique allègement fiscal pour les titres de transport en commun.

En somme, et c'est tout à son mérite, le ministre Audet a fait beaucoup avec peu de moyens.

À lire dans *La Presse Affaires*, « Tout pour la forêt », l'éditorial de Michèle Boisvert.

Prêt-à-porter



nathalie.collard@lapresse.ca
 NATHALIE COLLARD

La dixième Semaine de mode s'achève dans un climat qui n'est pas sans rappeler notre printemps : un peu frisquet. La faillite très médiatisée du designer Philippe Dubuc ainsi que l'absence des grands noms sur le catwalk du chapiteau du square Victoria a jeté un certain froid sur un événement qui n'a pas encore relevé le défi de rallier tous les joueurs de cette industrie.

Il faut dire qu'il s'agit d'un univers complexe. Au-delà des belles étoffes et du côté *glamour*, il y a une industrie qui essaie bon an mal an de survivre. Les défis sont de taille : certains designers jouissent d'une grande notoriété auprès du public mais ne réussissent pas à vendre leurs créations, jugées difficiles à porter ou trop coûteuses ; d'autres designers souhaitent prendre de l'expansion ou se faire connaître à l'étranger mais n'ont pas les reins assez solides, comme nous l'ont rappelé les déboires du designer Dubuc. Enfin, la disparition de certains corps de métier — on pense aux couturières — et le déplacement du secteur manufacturier vers l'Asie force les entreprises d'ici à revoir leurs plans d'affaires.

Le gouvernement du Québec semble avoir choisi son credo : le design. L'enveloppe de quatre millions de dollars sur trois ans du ministère du Développement économique encourage les entreprises de mode québécoises à embaucher les designers qui sortent des écoles. Elle sert aus-

si à financer des projets de développement et de commercialisation.

Ce n'est toutefois pas suffisant. Le secteur de la mode a besoin de plus d'argent et, surtout, de la confiance des investisseurs. Or depuis les déboires de Montréal Mode — ce fonds d'investissement mis sur pied par la Caisse de dépôt et placement du Québec qui a flambé 30 millions en trois ans — les banquiers se font tirer l'oreille. « C'est notre scandale des commandites à nous », notent les designers québécois, encore blessés par cette mésaventure. Or sans budget pour se développer et pour se faire connaître, la mode québécoise est condamnée à la confidentialité.

Certains créateurs rêvent que la mode soit reconnue comme industrie culturelle au même titre que la chanson et le cinéma, avec le soutien financier qui accompagne ce statut. Mais peut-on considérer un bien utilitaire comme le vêtement, même s'il est spectaculaire et unique, comme un bien culturel ? Cette vision ne fait pas l'unanimité.

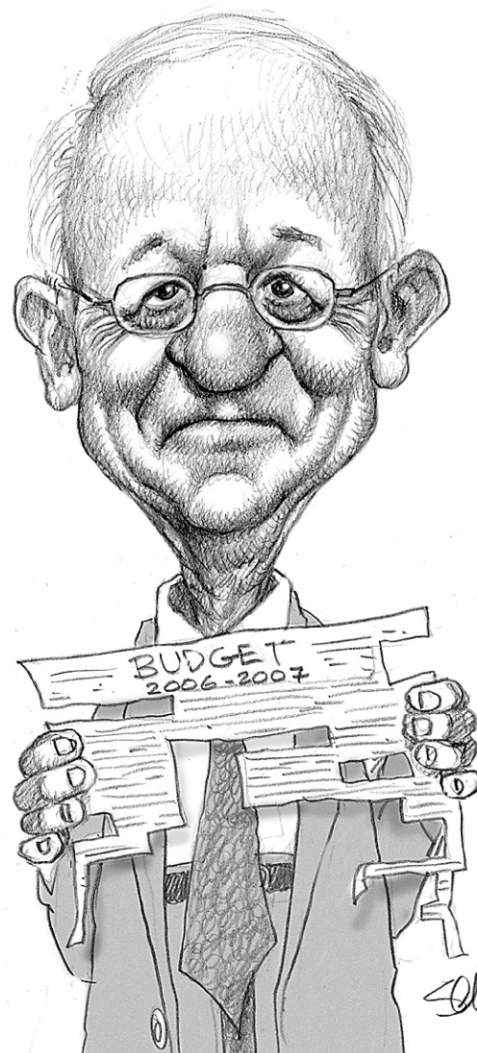
Les plus pragmatiques, eux, rappellent que le premier objectif de l'industrie de la mode est de vendre ses produits.

Peu importe l'approche privilégiée, ce secteur important de notre économie ne connaîtra jamais le succès qu'il mérite si ses membres ne se serrent pas les coudes pour travailler ensemble.

Tout le monde s'entend pour dire que le milieu de la mode est une jungle où les couteaux volent parfois très bas, un environnement qui n'est pas loin de ressembler aux coulisses décrites par le cinéaste Robert Altman dans le film *Prêt-à-porter*.

Or pour réussir, il faut parfois accepter de laisser son ego au vestiaire.

APRÈS LES NOMBREUSES FUITES AUDET NOUS LIVRE CE QUI RESTE DE SON BUDGET



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Ouverture ou faiblesse?

Je vais peut-être dire tout haut ce que bien des gens pensent tout bas : notre « ouverture » à vouloir « accommoder » des gens qui n'en feraient probablement pas autant dans leur pays d'origine, commence à ressembler de plus en plus à de la faiblesse qu'à de l'ouverture pour les nouveaux arrivants face à des requêtes qui sentent un peu trop l'intimidation. À vouloir être trop respectueux des autres, on finira par faire rire de nous...

Pierre Véronneau

De l'exagération

Je suis un musulman résidant à Montréal et je trouve que ce que demandent les étudiants musulmans de l'École de technologie supérieure est un peu exagéré. Un musulman n'est pas obligé de faire sa prière à temps ; il pourra la faire chez lui le soir comme le font la plupart des musulmans qui travaillent ou qui ont d'autres occupations durant la journée. Le plus étonnant dans tout cela, c'est que dans les pays musulmans, la plupart des administrations, écoles, etc. ne disposent pas de lieux réservés pour la prière. Alors pourquoi ces gens, une fois arrivés ici, abusent-ils de l'ouverture et de la démocratie qu'offre ce pays ?

Aber Sabil

Où va s'arrêter la bêtise ?

Franchement, où est-ce que la bêtise humaine va s'arrêter ? Je propose donc, des petits savons roses parfumés, des débarbouillettes de haute qualité, des tapis moelleux. Pour ceux qui attendent leur tour, des fauteuils inclinables, du café et des petits biscuits. Est-ce que ces petites délicatesses sauront satisfaire nos chers amis musulmans ? Un petit chauffon aux pommes avec ça ? Après, on se demandera pourquoi la droite fait des progrès partout dans le monde. À trop vouloir écraser la majorité pour faire plaisir aux minorités, on finit par obtenir le chaos ! Continuez votre bon travail. Où l'art de faire tenir debout une pyramide sur sa pointe !

Claude Maltais

À l'encontre du bon sens

Nous, les baby-boomers, avons tout fait pour mettre à la porte de nos écoles et de notre vie publique les robes noires avec leur religion contraignante. Plus de 30 ans plus tard, on

permet aux musulmans d'avoir un lieu de prières à l'école. Ceci va à l'encontre du bon sens et de la culture québécoise. Quand va-t-on réaliser que la religion c'est l'esclavage de l'esprit de l'Homme. Dehors tous ces turbans, ces kippa, ces foulards islamiques, ces croix et tous ces symboles religieux. Maudit que l'on manque d'échine au pays. Il y a des coups de pied au c... qui se perdent au pays.

Pierre Duquette
 Preissac

La faute de la Charte

Désolant... la voie du communautarisme et de la ghettoïsation est ouverte et c'est la charte qui le favorise. Comment voulez-vous que les immigrants s'intègrent à notre culture dans ces conditions.

Stéphane Fortin

Trop lâches ?

Tant qu'à y être, aussi bien que les Québécois cèdent leur culture, leurs coutumes, leur langue, leur foi aux nouveaux arrivants. Et pourquoi pas leur pays ? Nous ne méritons pas mieux. Nous sommes trop lâches pour nous faire entendre et nous faire respecter...

Isabelle Lefebvre

Difficile à comprendre

Je trouve surprenant et difficile à comprendre les décisions qui se prennent concernant les religions étrangères au Canada (sikhs, musulmans et autres). Depuis plusieurs années, les gouvernements tentent de rendre les écoles laïques et ces religions font beaucoup de tumulte pour faire entrer leur religion et pratiques dans nos écoles. Les minorités religieuses vont jusqu'en Cour suprême et nos chers juges leur accordent le droit de faire ce qu'elles veulent.

Ce que je trouve blessant dans tout cela, c'est que j'ai l'impression qu'en tant que citoyenne de souche de mon pays, je perds de plus en plus de droits et qu'eux en gagnent de plus en plus. Ils ont décidé de venir vivre au Canada, disent-ils. Mais le désirent-ils vraiment ? Si oui, pourquoi cherchent-ils à instaurer leurs cultures ici à nos dépens ?

Marie-Josée Legault

VOS QUESTIONS À...

John Harbour PDG de la SAAQ

La Société de l'assurance automobile du Québec a proposé d'importantes hausses des primes d'assurance des automobilistes et motocyclistes québécois. Êtes-vous d'accord avec ces augmentations ? Certaines modalités devraient-elles être revues ? Aimerez-vous avoir plus de renseignements sur la proposition de la Société ?

Faites-nous parvenir vos commentaires et questions. Nous les transmettrons au président-directeur général de la SAAQ, John Harbour. Un échantillon des questions et réponses de M. Harbour sera publié la semaine prochaine. Notre adresse : forum@lapresse.ca



John Harbour

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Sauvé par la dette



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Le budget que le ministre des Finances, Michel Audet, a déposé hier passera peut-être à l'histoire parce que, pour la première fois, le gouvernement du Québec s'attaque de façon formelle et crédible à la réduction de la dette.

Heureusement que le gouvernement libéral a choisi de s'attaquer à la dette. Parce que, sans la création du Fonds des générations qui retiendra toute l'attention, il n'y aurait pas grand-chose dans le budget de M. Audet.

Tout d'abord, parce que le gouvernement du Québec, fauché, pouvait difficilement multiplier les initiatives et les cadeaux. En fait, sur un budget total de 58 milliards pour l'année 2006-2007, le poids de ses initiatives nouvelles est extrêmement modeste, à peine 290 millions, ce qui en dit long sur l'absence de marge de manoeuvre. M. Audet, et sa collègue du Trésor, Monique Jérôme-Forget, ont fait preuve d'une grande discipline pour éviter la dispersion et concentrer les ressources sur les deux grandes priorités que sont la santé et l'éducation.

Mais aussi, ce qui est plus troublant, parce qu'il manque à ce budget une vision économique, pourtant essentielle pour donner des réponses aux menaces qui pèsent sur notre capacité concurrentielle et sur notre niveau de vie.

Face à la dette, le défi du gouvernement n'était pas financier, il était plutôt politique. Comment convaincre les citoyens de l'importance d'un enjeu qui posera problème dans 20 ou 25 ans ? Et surtout comment leur faire accepter les sacrifices nécessaires ?

Sur le premier point, le ministre Audet, certainement aidé par les nombreuses voix qui se sont élevées pour sensibiliser au problème de la dette, entre autres le « Manifeste des lucides » ou les interventions passionnées d'économistes comme Pierre Fortin, réussira peut-être à convaincre du fait que cette dette pourrait devenir une menace pour une société vieillissante.

D'autant plus qu'il a trouvé une façon tout à fait élégante de s'attaquer à cette dette. D'abord, en trouvant des sources de revenus socialement et politiquement acceptables : les redevances sur l'eau que les producteurs privés d'électricité paient déjà, une redevance similaire à laquelle Hydro-Québec sera soumise et, éventuellement, une partie des profits qu'Hydro réalise sur ses exportations ainsi qu'une nouvelle redevance sur l'eau captée. Avec l'eau, le ministre a trouvé une source de revenus intarissable qui ne fera pas trop mal.

Ensuite, par la mécanique choisie. Les sommes accumulées dans le Fonds des générations seront investies par la Caisse de dépôt au lieu d'être immédiatement affectées au remboursement. L'approche est plus difficile à vendre, mais elle est nettement plus efficace au plan financier. Déjà, aussi modestes les sommes initiales soient-elles, le fonds, même sans compter sur les profits d'Hydro sur ses exportations, réduira la dette de 30 milliards en 20 ans et la ramènera à une proportion tout à fait gérable, de 25 % du PIB. Le processus, qui sera inscrit dans une loi, est crédible. Voilà donc une opération bien pensée et bien ficelée.

Mais on ne retrouve pas cette même vision dans les choix économiques du ministre Audet. Un budget, c'est aussi le lieu où s'articulent les stratégies de développement d'un gouvernement. Ce volet est d'autant plus crucial que le drame qui se distille dans chaque page de ce budget, c'est la faiblesse des ressources fiscales du Québec, qui ne pourra se résoudre que par une plus grande prospérité. C'est pour cela que le ministre fait de la création de richesse une de ses quatre priorités, comme il le dit, « pour avoir plus de revenus demain ».

Mais pourtant, l'objectif de création de richesse est absent du budget. Sur l'enveloppe consacrée au développement économique, de 1,405 milliard \$, 83 % des sommes vont à la forêt, qui recueille 925 millions, à l'agriculture, et à l'aide aux régions. Ces secteurs ont certainement besoin de soutien. Mais est-ce qu'on peut sérieusement espérer que la création de richesse, si essentielle, passera par nos forêts ?

Le Québec est dans une situation économique vulnérable, qui requerra des interventions énergiques. Le ministre Audet sait parfaitement, comme le montrent éloquemment les documents de son ministère, que la création de richesse reposera sur une correction des importants retards de productivité dont souffre le Québec, par une augmentation des investissements, par l'innovation, par les investissements massifs en éducation, surtout supérieure, par la capacité de s'affirmer dans l'économie du savoir.

Il n'y a rien de tout cela dans son budget : au plus, 75 millions sur trois ans pour l'innovation, 156 millions pour améliorer la compétitivité des entreprises, surtout par une petite baisse de l'impôt sur le revenu des PME, rien de significatif pour l'éducation supérieure.

Il y a donc une coupure entre les propos du ministre et les mesures qu'il annonce. Cela trahit, encore une fois, une absence de cohérence et de sens des priorités dans les gestes et les choix du gouvernement Charest.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Objectif 2025

Le gouvernement Charest veut ramener la dette en deçà de 25 % du PIB d'ici 19 ans

Nous vous présentons ici un extrait du discours sur le budget 2006-2007 que le ministre des Finances, Michel Audet, a lu hier à l'Assemblée nationale.

Notre rigueur budgétaire a permis de réaliser de grands progrès dans l'assainissement des finances publiques et nous pouvons maintenant relever avec encore plus de détermination le défi de l'endettement. La plupart des pays occidentaux et des provinces canadiennes, s'affairaient, depuis quelques années, à trouver des moyens pour réduire leur dette. Le Forum des générations, qui s'est tenu en octobre 2004, a d'ailleurs marqué un point tournant. Les défis de la démographie et des finances publiques ont fait l'objet de discussions animées qui ont démontré que la population est de plus en plus sensibilisée à l'importance de la réduction du poids de la dette.

La dette du Québec demeure en effet trop élevée. Il est prévu qu'au 31 mars prochain, elle atteindra 118,2 milliards de dollars.

Notre dette représente près de 43 % de notre produit intérieur brut. C'est près du double de la moyenne canadienne.

Cet endettement élevé pourrait se justifier s'il avait servi, pour l'essentiel, à financer des immobilisations ou des mises de fonds rentables dans les sociétés d'État à vocation économique. Or, ce ne fut pas le cas.

Près des trois quarts de la dette du Québec ont été accumulés au cours des 30 dernières années pour financer des dépenses courantes.

Il reste donc aujourd'hui une dette importante et, si aucune action n'est entreprise, les prochaines générations devront en faire les frais. La réduction du poids de la dette s'impose également pour mieux faire face au vieillissement de la population et se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêt.

Déjà, dans mon dernier discours sur le budget, j'avais annoncé la volonté du gouvernement de ramener le poids de la dette à moins de 40 % du produit intérieur brut d'ici la fin de la décennie. Dans les faits, nous y arriverons plus tôt. (...)

En deçà de 25 % du PIB d'ici 2025

Pour relever le défi de restaurer l'équité entre les générations et atteindre une plus grande prospérité, le gouvernement a choisi de se fixer une cible exigeante : ramener la dette en deçà de 25 % du PIB d'ici 2025.

Pour atteindre cette cible, nous allons créer le Fonds des générations, comme l'a annoncé le premier ministre dans le discours inaugural. Ce nouveau Fonds est la réponse que nous donnons aux Québécois qui sont préoccupés par notre dette.

Le Fonds des générations se veut donc un outil concret, visible, qui nous permettra de mesurer les progrès accomplis au fur et à mesure que la dette diminuera.

Le Fonds sera créé par une loi. Sa gestion sera confiée à la Caisse de dépôt et

Rien de nouveau

Un beau budget à la sauce des dogmes de l'heure tels la santé, le développement durable et le déficit zéro. Mais rien de nouveau sous le soleil, ce budget aurait pu être écrit par le Parti québécois et je n'aurais pas vu la différence.

Pierre Messier

Les PME oubliées

Voici un autre budget, fidèle au traditionnel « modèle québécois », qui fut conçu par un ancien sous-ministre, Michel Audet, avec l'aide de copains à l'Assemblée nationale, émanant des rangs de la fonction publique et de fonctionnaires syndicalistes qui ignorent tout des besoins des entreprises, petites et moyennes, qui croquent présentement sous le poids de la paperasse gouvernementale, qui coûte, d'après Statistique Canada, plus



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE

Michel Audet livrait hier, à l'Assemblée nationale, son discours sur le budget sous le regard attentif du premier ministre Jean Charest.

placement du Québec qui le fera fructifier dans le meilleur intérêt des Québécois. (...)

Capitaliser sur une utilisation responsable de l'eau

Pour alimenter le Fonds des générations, il n'est pas envisageable d'accroître les taxes ou les impôts actuels. Ce serait en définitive contraire à nos engagements. La réduction de la dette ne doit pas prendre la forme d'un nouveau sacrifice, mais celle d'un nouveau bénéfice.

Dans cette optique, une source de revenus nous est apparue appropriée parce qu'elle est liée à une richesse naturelle renouvelable dont le Québec dispose en quantité : l'eau.

J'annonce qu'Hydro-Québec sera graduellement assujettie, à compter du 1^{er} janvier prochain, aux redevances hydrauliques prévues par la Loi sur le régime des eaux et qui s'appliquent déjà aux producteurs privés d'électricité.

Hydro-Québec sera invitée à absorber les coûts de ces redevances principalement par la réalisation de gains d'efficacité et par l'augmentation des revenus liés à l'exportation. S'il y a lieu, le gouvernement sera disposé à modifier, dans le temps, les résultats attendus d'Hydro-Québec.

De plus, j'annonce qu'à compter du 1^{er} janvier 2007, les redevances hydrauliques que perçoit déjà le gouver-

nement auprès des producteurs privés d'hydroélectricité seront graduellement versées dans le Fonds des générations.

Ainsi, sur une base annuelle, des revenus d'au moins 600 millions de dollars seront versés dans ce Fonds.

Nous avons également l'intention d'y verser une partie des bénéfices qui proviendront de la vente, sur les marchés étrangers, de surplus d'électricité engendrés par l'augmentation prévue de la capacité de production d'Hydro-Québec. (...)

Une cible exigeante

Nous sommes en marche. Nous fixons l'objectif responsable de ramener la dette en deçà de 25 % du PIB d'ici 2025. Le poids de la dette dans l'économie aura alors été ramené sensiblement au niveau de la moyenne actuelle des provinces canadiennes, grâce au Fonds des générations qui aura atteint alors près de 30 milliards de dollars, et ce, seulement en tenant compte des redevances hydrauliques.

La mise en place du Fonds des générations aura des effets positifs tangibles sur les finances publiques et l'économie du Québec. Le Québec de demain sera par conséquent moins endetté, moins vulnérable à une hausse des taux d'intérêt, mieux préparé à faire face au changement démographique et, surtout, plus prospère. (...)

Charest fait ce qu'il peut

C'est très bien comme ça. Malgré les critiques, le gouvernement Charest fait ce qu'il peut avec ce dont il a hérité des gouvernements précédents. Il a les pieds sur terre et pas dans des rêves utopiques comme certains groupes de pression le sont.

Arthur Leblanc

Et la Smart ?

Le ministre des Finances Michel Audet a annoncé un crédit d'impôt pour les véhicules hybrides qui consomment six litres par 100 kilomètres et moins. C'est bien. Mais il laisse ainsi tomber l'encouragement à l'achat d'un véhicule comme la Smart qui elle, bien que n'étant pas hybride, ne consomme qu'environ 4 à 4,5 litres par 100 kilomètres.

Claire-Emmanuelle Beaulieu

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

FotoDécllic

DÉCLENCHÉZ DES ÉCONOMIES!

MODELES 2006

Format de poche
5 mégapixels
Zoom optique 3x
Écran ACL de 2,5 po
399⁹⁹ \$



Lumix FX8 avec MÉGA S.O.I.

- Format de poche
- 5 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Écran ACL de 2,5 po

399⁹⁹ \$



Format de poche
5 mégapixels
Zoom optique 3x
Écran ACL de 2,5 po
499⁹⁹ \$



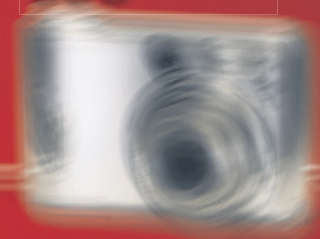
Format de poche
5 mégapixels
Zoom optique 3x
Écran ACL de 2,5 po
579⁹⁹ \$



Lumix FZ7 avec MÉGA S.O.I.

- 6 mégapixels
- Zoom optique 12x
- Écran ACL de 2,5 po

599⁹⁹ \$



Format de poche
5 mégapixels
Zoom optique 3x
Écran ACL de 2,5 po
499⁹⁹ \$

DES ÉCONOMIES

Format de poche
5 mégapixels
Zoom optique 3x
Écran ACL de 2,5 po
399⁹⁹ \$



Lumix LS2 avec MÉGA S.O.I.

- 5 mégapixels
- Zoom optique 3x

279⁹⁹ \$



Lumix LZ3 et LZ5 avec MÉGA S.O.I.

- 5 mégapixels (LZ3)
- 6 mégapixels (LZ5)
- Zoom optique 6x
- Écran ACL de 2,5 po (LZ5)

À partir de

349⁹⁹ \$



Format de poche
5 mégapixels
Zoom optique 3x
Écran ACL de 2,5 po
499⁹⁹ \$



Lumix FZ30 avec MÉGA S.O.I.

- 8 mégapixels
- Zoom optique 12x
- Commandes manuelles de toutes les fonctions

899⁹⁹ \$



LUMIX® DE PANASONIC – LA SEULE GAMME COMPLÈTE D'APPAREILS PHOTO NUMÉRIQUES QUI COMPENSENT LE FLOU. Chaque appareil photo numérique Lumix est doté de la MÉGA stabilisation optique de l'image (S.O.I.). Il s'agit d'une technologie originale développée par Panasonic pour aider à réduire les effets du bougé vous donnant ainsi des photos claires à tout coup. Pour trouver un détaillant Lumix près de chez vous, visitez www.panasonic.ca

LUMIX

Panasonic des idées pour la vie

Comme à la photo, nous vous offrons des idées et des économies. Visitez notre site à www.panasonic.ca
1-800-555-2349

FotoDécllic